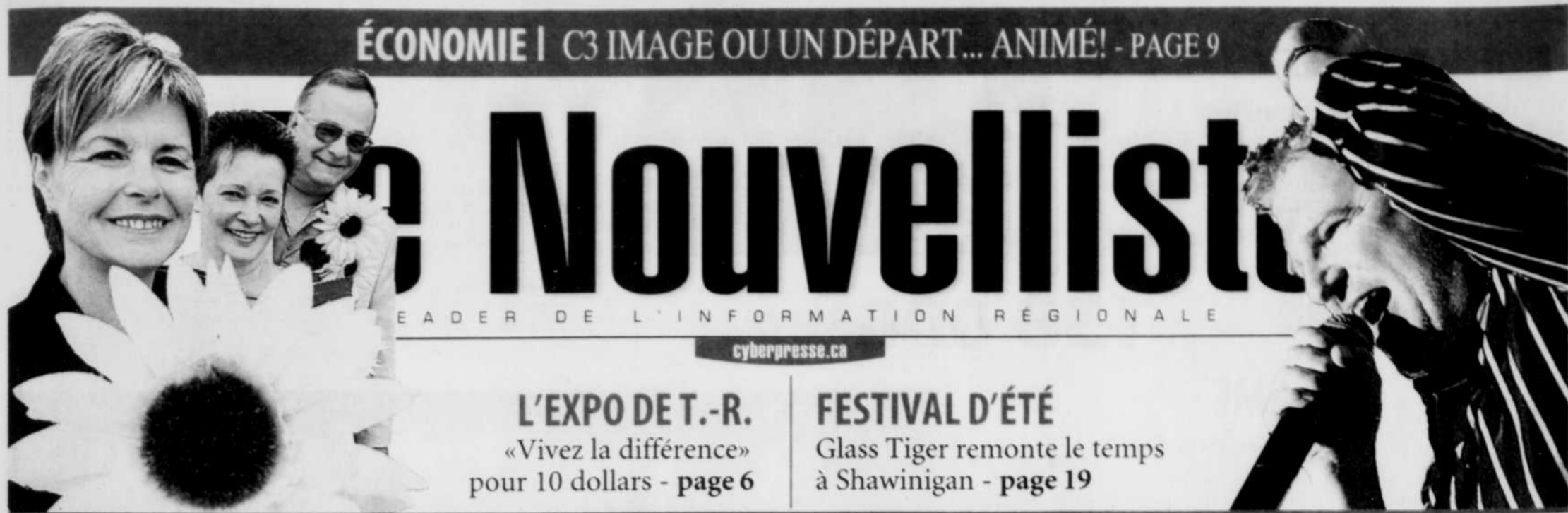




LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

L'EXPO DE T.-R.
«Vivez la différence»
pour 10 dollars - page 6

FESTIVAL D'ÉTÉ
Glass Tiger remonte le temps
à Shawinigan - page 19

84e ANNÉE, No 206

TROIS-RIVIÈRES, LE JEUDI 1^{er} JUILLET 2004

70¢ PLUS TAXES



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le spectacle Kassa, s'il est pluridisciplinaire, se caractérise quand même principalement par ses numéros de chant comme ce duo mettant en vedette Christian Bouchard et Marie-Luce Béland qui, incidemment, interprète le rôle de Kassa.

Kassa: magiquement audacieux

STÉPHAN FRAPPIER
Trois-Rivières

vraiment plein les yeux et plein les oreilles.

La force de Kassa, c'est qu'il permet à chacun des spectateurs de faire sa

De retour en 2005?

Les réactions

— page 19

Il faut un certain culot pour offrir au public un voyage musical impressionniste à une époque où des millions de spectateurs regardent religieusement des vedettes être fabriquées dans le moule de la télé-réalité. Cette audace, c'est le milieu culturel trifluvien qui l'a eue en créant le spectacle Kassa qui était présenté hier soir en grande première médiatique à la salle J.-Antonio-Thompson.

Une première qui laisse planer une petite incertitude certes, mais qui ne laisse aucun doute sur le potentiel artistique de cette production qui en met

propre évaluation de ce qu'il voit défiler sous ses yeux. Les plus initiés pourront ressentir la ligne directrice qui relie chacun des 12 tableaux. De la rencontre de deux mondes musicaux à la lutte que chacun d'eux devra livrer

pour garder et prendre sa place jusqu'à l'acceptation mutuelle vers un monde de communion universelle, Kassa remplit son mandat d'illustrer l'influence de la musique africaine sur les différents courants de l'histoire de la musique nord-américaine.

Là-dessus, il faut donner crédit au directeur musical Pierre Verville qui a su mettre tout ça en musique en gardant toujours en toile de fond la mélodie du Messie de Haendel. Du classique au pop en passant par les blues, le gospel, le swing et le rap, chaque pièce est un monde qui fait passer le public par toute la gamme des émotions. Espérons seulement qu'un jour ces chansons seront immortalisées sur un al-

bum.

Avec sa facture multi-disciplinaire, Kassa donne également la chance à ceux qui le désirent de tout simplement se laisser transporter dans un voyage où la beauté, l'esthétisme et la performance sont au rendez-vous. En autant que le public soit disposé à faire ce voyage...

En effet, dès le début du spectacle, on sent un certain malaise s'emparer de l'assistance devant le caractère très sacré et indéfinissable de cette production. Il faut dire que la mise en scène très hermétique de Jacques Crête appliquée dans les premiers tableaux vient volontairement créer cet

Voir **KASSA** en page 2



PHOTO: SYLVAIN MAYER

LE CANADA EN FÊTE

Plusieurs activités se tiendront aujourd'hui à Trois-Rivières dans le cadre de la fête du Canada. Elles se dérouleront principalement au centre-ville. Ainsi, l'ancien chanteur du groupe Moist, David Usher, donnera un spectacle au parc portuaire à compter de 21 h 30. Un feu d'artifice suivra à 23 h. En journée, les terrains du parc Pie-XII et le site du parc portuaire accueilleront plusieurs activités pour les jeunes et moins jeunes. Les lecteurs du *Nouvelliste* pourront aussi tester leurs connaissances sur le Canada en relevant le défi d'une grille spéciale de mots croisés, en page 11. La solution sera publiée dans notre édition de demain.

Les fournisseurs Internet n'ont pas à écoper pour la musique piratée

ISABELLE RODRIGUE
Ottawa (PC)

L'industrie de la musique a subi un autre revers, hier, dans sa tentative de récupérer l'argent perdu par l'entremise du téléchargement illégal d'œuvres musicales.

La Cour suprême du Canada a statué, hier, que les fournisseurs de services Internet n'ont pas à verser de redevances aux auteurs et compositeurs de musique téléchargée illégalement par les internautes ou diffusée en direct sur des sites.

Dans leur jugement, les neuf juges du plus haut tribunal du pays ont conclu que les fournisseurs Internet ne sont que des «intermédiaires» et non pas des complices des sites qui offrent de la musique gratuitement. La Cour déboute la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN) qui voulait percevoir des redevances afin de palier aux pertes de revenus des artistes.

Les fournisseurs, qui incluent des géants tels que Bell ou Rogers, se défendaient en disant qu'au lieu de tirer sur les simples messagers, les artistes devaient plutôt exiger des redevances de la part des sites qui offrent la musique gratuitement.

Selon la Cour suprême, qui se range derrière l'argument des fournisseurs, il y a une distinction à faire entre le piratage de la musique et ceux qui rendent les télécommunications possibles.

«On ne peut dire du fournisseur de services Internet, du simple fait qu'il fournit l'accès à Internet, qu'il autorise le téléchargement de fichiers protégés par le droit d'auteur», peut-on lire dans le jugement d'une cinquantaine de pages.

La décision, si elle souligne l'importance de ne pas entraver les innovations technologiques, fait aussi état de l'importance du respect des droits d'auteur. Ainsi, la Cour reconnaît que «la

Voir **MUSIQUE PIRATÉE** en page 2

Sept autres GMF en gestation

La région parmi les plus ouvertes aux groupes de médecine de famille

ÉRIC LANGEVIN
Trois-Rivières

La Mauricie et le Centre-du-Québec figurent parmi les régions les plus avancées en terme de développement des groupes de médecine de famille. Alors que dix GMF sont actuellement en fonction (neuf au Centre-du-Québec et un en Mauricie), un autre est en voie d'être accrédité par le ministre de la Santé incessamment et six autres ont déposé des lettres d'intention.

«Jusqu'à tout récemment, on était la région championne en matière de

Un mode d'organisation de l'avenir

— page 8

GMF et là on vient juste de se faire devancer par la Montérégie», mentionne le docteur Guy Dumas du GMF de Saint-Léonard-d'Aston et qui est aussi médecin conseil auprès de l'équipe régionale de développement des GMF.

Le docteur Dumas a été parmi les pionniers du développement de ce mode d'organisation dans la région. Le GMF de Saint-Léonard-d'Aston faisait partie des premiers groupes accrédités par le gouvernement.

Depuis, l'idée a fait son chemin, particulièrement au Centre-du-Québec.

Voir **GMF** en page 2

National Location
925\$/jour Voitures et mini-van
certaines conditions s'appliquent
7300 Notre-Dame, Trois-Rivières-Ouest 377-2828

MÉTÉO
risque d'orage
Maximum: 27 Minimum: 15
détails p. 12

SOMMAIRE		
Arts et Culture:	19	Loterie: 7
Bandes dessinées:	17	Mauricie
Détente:	17	Centre-du-Québec: 7
Économie:	9-10	Mots croisés: 17
Gens d'ici:	12	Nécrologie: 22-23
Horoscope:	17	Opinions: 4
Les Sports:	13 à 16	Petites annonces: 20 à 22

Semaine
13536 00001 3

POÈME

les gestes sont notre franchise
Nicole Brossard, Lèvres urbaines # 23,
Écrits des Forges, 1993,
www.ecritsdesforges.com

300 véhicules récents
GERVAIS AUTO 538-AUTO (2886)
Pelletier 533-3336
www.gervaisauto.com

L'HUMOUR DE...
STÉPHANE LAPORTE
Personne ne savait ce que tout le monde sait (principe des commandites).
SUNFIRE 2004 4 portes 10 998\$
Transport et taxes en sus. Voir détails chez le concessionnaire.
228-2711

Venez vivre l'expérience accès Toyota
CAMRY 2004
LOCATION **279\$/mois**
Léger comptant, taxes en sus. 2 premières mensualités GRATUITES
VOIR DÉTAILS EN MAGASIN
www.troisrivierestoyota.com
Trois-Rivières **TOYOTA** 5110, boulevard Jean-XXIII (819) 374-5323

SAMEDI

Été culturel

La région connaîtra un été culturel haut en couleur par le biais d'une foule d'activités populaires. C'est ce que décrivent nos journalistes dans le magazine ici de samedi.

À LIRE DANS L'ÉDITION DE SAMEDI

Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

138 000 lecteurs
chaque jour

GMF

Suite de la page 1

«La Mauricie demeure une région où c'est plus difficile. Disons que ça prend un peu plus de temps avant de sensibiliser les médecins. Par contre, il y a des projets intéressants qui se développent là aussi», précise le docteur Dumas.

Celui-ci fait référence à un projet très concret qui devrait se matérialiser très bientôt à La Tuque. En fait, toutes les étapes préalables sont réalisées, il ne manque que l'approbation du ministre de la Santé. Les autorités de l'Agence de santé s'attendent à ce que la sanction ministérielle arrive dans les prochains jours.

«La docteure Anne Gélinas a pris en main ce projet et a même trouvé elle-même cinq collègues pour démarrer le projet», explique Françoise Gagnon, chargée du développement des GMF dans la région. «C'est un beau projet et on souhaite qu'il soit annoncé très bientôt.» Dès le moment de l'annonce, il faudra quatre mois pour mettre en place toutes les structures avant d'inscrire les premiers patients.

Parallèlement à cela, six autres projets sont en marche. Les lettres d'intention ont été déposées. Ces projets sont inscrits pour une réalisation au cours de la prochaine année. Il y a deux intentions fermes du côté du secteur Cap-de-la-Madeleine, une dans le secteur Grand-Mère et une autre de la part de la Coopérative de santé Les Grès. «C'est très intéressant de voir que des intentions sont là aussi. Je pense que l'exemple des collègues médecins qui ont choisi l'organisation en GMF commence à porter fruit», mentionne le docteur Dumas.

Sur la rive sud du fleuve, on prévoit l'ajout d'un GMF à Bécancour et un autre sur le territoire de la MRC Drummond. À la concrétisation de ces deux derniers projets, toute la région du Centre-du-Québec sera organisée en GMF.

Ce développement exceptionnel s'explique notamment par la mise en place d'une équipe efficace de développement qui relève de l'Agence de santé et de services sociaux. «La direction de l'Agence et le directeur régional de médecine générale, le docteur Réjean Duplain, croient vraiment que les GMF peuvent aider les médecins à s'organiser. Voilà pourquoi une personne de chacune des directions de l'Agence a été mandatée pour siéger sur le comité GMF», mentionne Marie-Josée Vincent, de la direction des communications de l'Agence de santé.

Ainsi, toutes ces personnes travaillent, en fonction de leurs compétences, à aider les médecins qui désirent démarrer un projet de GMF.

Une autre explication à cette sensibilisation plus grande réside dans le fait que les médecins ont maintenant formé des tables médicales territoriales pour discuter des problématiques sur les territoires. «Les médecins avaient souvent de bonnes intentions, mais ils n'avaient pas vraiment de place pour discuter des problématiques et des solutions», mentionne Françoise Gagnon.

Ces deux initiatives propres à la région expliquent certainement en partie le développement dynamique que connaît la région en matière de groupe de médecine de famille. ●

eric.langevin@lenouvelliste.qc.ca

MUSIQUE PIRATÉE

Suite de la page 1

croissance exponentielle de l'Internet a créé de sérieux obstacles à la perception des redevances exigibles au titre du droit d'auteur.

Les obstacles sont d'autant plus sérieux que les lois canadiennes sont dépassées et doivent être revues pour correspondre à la réalité des télécommunications du XXI^e siècle, note-t-on dans le jugement. La Cour invite donc le Parlement de se saisir de la question des droits d'auteurs et d'Internet.

Le juge Ian Binnie, qui a écrit la décision au nom de ses collègues, mentionne qu'il devrait y avoir des mesures législatives en place qui permettraient de dénoncer au fournisseur un site de téléchargement illégal. De telles mesures sont en application en Europe et aux États-Unis et obligent un fournisseur qui reçoit une plainte d'exiger d'un client qu'il retire les fichiers (appelée mesure d'avis et de retrait) à défaut de quoi, il est tenu responsable.

Pour l'industrie de la musique, cette partie du jugement est porteuse de bonne nouvelle. «Somme toute, on considère que c'est quand même très positif, a fait valoir Pierre-Daniel Rheault, premier vice-président du conseil d'administration de la SOCAN. Si on a perdu sur la partie qui était la plus évidente de notre cause, c'est-à-dire le recours directement aux fournisseurs d'accès, on a quand même gagné en clarification sur la tarification.»

La SOCAN avait entrepris les démarches juridiques il y a près de 10 ans. «Ça ne nous renvoie pas à notre table à dessin (...) mais ce que le tribunal nous dit, c'est qu'on doit se retourner de bord et aller directement aux sites (qui offrent la musique)», a poursuivi M. Rheault.

L'organisme, qui recueille et verse les redevances à ses membres (compositeurs, paroliers, auteurs-compositeurs et éditeurs), visait les fournisseurs Internet d'abord parce que leur nombre est plus restreint. Il se voit obligé, à la suite du jugement, de cibler maintenant les milliers de sites offrant illégalement de la musique. C'est là une «déception», admet M. Rheault.

Solange Drouin, directrice générale de l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), estime aussi que «ce n'est pas une si mauvaise décision qu'il n'y paraît» puisque la décision aborde la question de la responsabilité.

Mme Drouin fait observer que la balle est maintenant dans le camp du gouvernement fédéral qui devrait introduire des modifications législatives pour permettre l'application d'une procédure d'avis et de retrait.

«Les juges ont dit des choses, c'est maintenant le Parlement, le législateur qui doit en prendre acte et qui doit agir», a indiqué Mme Drouin, dont l'organisme représente les producteurs de disques.

Luc Lavoie, vice-président de la firme Quebecor Inc., qui possède le fournisseur Internet Vidéotron, a salué la décision de la Cour. «Nous sommes tout à fait satisfaits de cette décision, mais ça ne veut pas dire que la bataille contre le piratage est finie», a dit M. Lavoie.

Selon lui, les compagnies de disques ont choisi la mauvaise cible. «Il n'y a pas de différence entre commettre cela (le piratage) ou utiliser le téléphone», a dit M. Lavoie. «Vous ne pouvez pas blâmer les compagnies de téléphone parce que des criminels se parlent entre eux au téléphone.» ●



FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920
1920, rue Bellefeuille,
Trois-Rivières - G9A 3Y2
(819) 376.2501

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR : RAYMOND TARDIF

RÉDACTION

RÉDACTRICE EN CHEF : CHRISTIANE ST-PIERRE
DIRECTEUR DE L'INFORMATION : MICHEL SAINT-AMANT
information@lenouvelliste.qc.ca
Télécopieur : (819) 376.0946

PRÉIMPRESSION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR : RAYMOND PITRE
ADJOINTS : JACQUES GRENIER
JEAN LEMIRE

Le Nouvelliste

PUBLICITÉ

DIRECTRICE : GINETTE PANNETON
ADJOINTS : ANDRÉ GARCEAU
LOUIS GAUTHIER
ANNONCES CLASSÉES : CELINE PARENT
Publicité et annonces • Télécopieur : (819) 376.4356
Néologie • Télécopieur : (819) 376.8625

ABONNEMENT ET TIRAGE

DIRECTEUR : PATRICK GLASSON
ADJOINT : MARTIN LAVICTOIRE
abonnement@lenouvelliste.qc.ca
Téléphone : (819) 376.2000

ADMINISTRATION ET FINANCES

DIRECTEUR : MARC AUGER
IMPRIMÉ À TROFFSET
DIRECTEUR : FERNAND SYLVAIN



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Kassa est un spectacle à grand déploiement et quelques tableaux sont particulièrement impressionnants par la présence de nombreux artistes sur scène comme cette vignette tirée du numéro final où la troupe est pratiquement au complet.

KASSA

Suite de la page 1

inconfort. Comme s'il avait voulu faire ressentir au public toute la tension que peut contenir la rencontre de deux mondes très différents.

Au troisième tableau, une explosion de joie vient cependant faire tomber une partie de cette tension. Des enfants de choeur qui entreprennent un chant pourtant très classique ne démontrent aucune réticence à accepter dans leurs rangs un *rappeur* des temps modernes. D'un seul coup, ces deux mondes fort différents comprennent qu'ils peuvent cohabiter et même mettre leur talent en commun pour créer un nouveau métissage musical.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le talent régional

Kassa permet également au public de découvrir tout le talent qu'on retrouve en Mauricie. Des noms moins connus comme Marie-Luce Bédard (dans la peau de Kassa) et Christian Bouchard (qui dans un tableau donne l'impression d'être une femme tellement sa voix est aigée) font vraiment belle impression. Mais comme la jeunesse n'est pas nécessairement synonyme d'expérience, certaines lacunes restent à corriger. Notamment, la présence sur scène n'est pas toujours ce qu'il y a de plus crédible. Mais ce n'est rien de catastrophique.

Kassa permet également au public de redécouvrir des brillants artistes comme Julie Massicotte et Manon Brunet qui ont dû s'exiler vers la métropole au cours des dernières années pour

Les styles de musique américains se succèdent tout au long du spectacle. Ici, c'est un numéro qui nous entraîne dans la musique cajun du sud des États-Unis avec, de gauche à droite, André Chiasson, Manon Brunet, Julie Massicotte, Fabiola Toupin et Francine Dufour.

poursuivre leur carrière.

Mais dans cet environnement quelque peu intemporel, le public semble constamment vouloir s'accrocher à des points de repère plus significatifs pour donner un sens plus tangible à cette production. Comme s'ils étaient incapables de rester dans l'instabilité. Voilà un piège qui vient sûrement empêcher certains spectateurs d'apprécier le spectacle à son plein potentiel.

En ce sens, l'entrée en scène de visages plus connus comme Breen Leboeuf et Fabiola Toupin ont comme effet de susciter des réactions positives dans la salle. Comme si les gens étaient soulagés de pouvoir momentanément

arrêter d'essayer de trouver un sens à tout ça.

Il faut dire que Fabiola et Breen sont fidèles à eux-mêmes dans cette production, c'est-à-dire excellents. L'ex-bassiste d'Offenbach est notamment très bon dans un tableau où il interprète une pièce de capella avec le «Boys band» sous de petits flocons de neige de Noël. Un pur délice.

N'en reste pas moins que cet inconfort est omniprésent dans la salle. Pourtant, la mise en scène est d'un esthétisme presque parfait, les performances vocales sont justes et solides, la musique excellente. Il y a bien certaines voix qu'on a de la difficulté à entendre et des éclairages qui ne sont pas des plus réussis, mais rien qui ne peut se corriger facilement. Pourtant, certains vont repartir de Kassa en se demandant pourquoi ils ont payé tout près de 50 \$.

Ceux-là n'auront tout simplement pas répondu positivement à cet audacieux pari qui, présenté dans le monde artistique actuel qui ne prêche que par le commercial, ne sera malheureusement pas accessible à tout le monde.

Mais sûrement qu'il y en aura beaucoup qui seront en mesure de se laisser bercer par la poésie de cette production unique en son genre. C'est à tout le moins à espérer pour tous ces créateurs, ces chanteurs, ces danseurs et ces musiciens qui travaillent depuis plus de six mois pour présenter cette grande et, disons-le, solide production. ●



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Dans un tableau consacré surtout au jazz vocal, on retrouve le soliste Breen Leboeuf entouré d'un sextette de choristes dont Robert Aubin, à gauche, qui a agi également comme directeur artistique du spectacle.

Guy Daigle réagit aux propos du maire Lévesque

LOUISE PLANTE

Trois-Rivières

Le conseiller Guy Daigle s'est étouffé avec son café du petit déjeuner, hier matin, alors qu'il lisait dans *Le Nouvelliste* les propos du maire Yves Lévesque, à l'effet «qu'il attaquerait des bénévoles» alors, dit-il, qu'il ne faisait que se questionner sur un montant de 10 000 \$ versé à un événement qui n'a jamais eu lieu, soit le Festival international des films d'aventure, et ce sans que l'argent ne soit jamais remboursé.

«J'ai toujours respecté les bénévoles, soutient le conseiller. Je trouve ça dommage que le maire ait ce genre de parti pris. J'organise moi-même un événement dans mon quartier, un événement gratuit (Musique en fête) et les bénévoles sont une richesse. Sans eux, je ne sais pas où j'en serais. Moi aussi j'ai signé un protocole d'entente avec la Ville et je dois faire des rapports sur

l'utilisation de l'argent. En posant des questions au sujet d'un contrat et d'une subvention qui a été utilisée pour faire autre chose que ce qui est mentionné dans le contrat, je ne faisais que mon travail de conseiller. Prétendre qu'on s'attaque à des bénévoles c'est jouer avec les sentiments des gens. C'est aller trop loin.»

«Le problème, renchérit le conseiller Jean-François Caron, ce ne sont pas les bénévoles. Le problème, c'est qu'un engagement a été pris par contrat: de réaliser un événement de trois jours avec 10 000 \$ et qu'en réalité l'argent n'a servi qu'à faire une étude de faisabilité. Ce n'est pas la même chose. C'est juste ça qu'on dit.»

Le conseiller Guy Daigle poursuit en faisant remarquer que si l'ex-maire de Trois-Rivières-Ouest avait réussi à faire disparaître presque complètement la dette de sa ville, c'est sans aucun doute parce que des règles strictes

avaient été établies et suivies à la lettre.

«Je ne comprends pas quand il dit que nous avons dépassé les bornes. Quelles bornes? C'est notre rôle de poser des questions sur les fonds publics. Nous n'étions pas contre ce festival. J'ai moi-même proposé la résolution pour la subvention. J'ai même offert mon appui et mes services aux organisateurs, dont M. Robert Pilote!»

Le conseiller Daigle, qui visiblement n'en revenait pas des proportions que prenait cette affaire, a conclu en disant qu'il ne serait même pas surpris qu'à cause de sa position dans ce dossier, le maire lui retire la présidence du groupe de travail sur la Sécurité publique, comme il s'apprêterait à le faire pour Alain Gamelin à la présidence de la Corporation de développement culturel et qu'il l'a fait pour René Goyette à l'Office de tourisme et des congrès. ●

Colorez votre été

Glidden

Peintures Glidden

Glidden

Les vrais experts à Trois-Rivières

NOUVELLE
ADMINISTRATION

Peinture de
première qualité
Décoration personnalisée



DEMANDEZ VOTRE
CARTE PRIVILÈGE
ET OBTENEZ
25% DE RÉDUCTION

SERVICE AUX ENTREPRENEURS



Alain Massicotte
Gérant de la succursale



Claudia Allard
Décoratrice

3225, boul. des Récollets, Trois-Rivières Tél. : (819) 376-8032



Des calmants pour Bob

J'ai redouté très sérieusement la crise d'apoplexie. À tel point que j'ai fouillé dans mes poches à la recherche de nitros que j'aurais voulu lui expédier par courrier express. Le problème est que comme je n'ai jamais fait de crise cardiaque, je n'avais jamais eu de prescription de nitros. Je ne pouvais donc pas lui venir en aide.

Allais-je assister à la mort en ondes en direct de mon «ami» Pilotte, à CHLN, sans pouvoir rien faire? J'ai mis «ami» entre guillemets car je ne suis pas sûr qu'il y tienne toujours. Je me suis dit que le Doc Mailloux, qui prendrait le relais derrière le même micro, après son émission du midi, allait assurément lui faire avaler, s'il était encore vivant, une grosse poignée de calmants ou de ritalin, à moins que ce ne soit une surdose d'intravénimeuse dont il a le secret.

Robert Pilotte s'est retrouvé au coeur d'une controverse, ce qui n'est généralement pas pour lui déplaire. Mais comme il est très en cause, il n'était plus capable de se contenir. Cela me surprend toujours de le voir si explosif et si hors de lui quand il est question de lui, alors qu'il s'est si souvent amusé à cuisiner certains de ses invités sans ménagement ou à les pousser sans pitié, avec une véritable fureur, dans leurs derniers retranchements.

L'auto-interview

J'ai eu une mauvaise impression que Robert Pilotte goûtait un peu à son «automédication», lui à qui on reproche de «s'auto-interviewer».

Des conseillers municipaux, dont Jean-François Caron et Guy Daigle, ont avancé que l'Office de développement d'aventure, dont fait partie Robert Pilotte, devrait rembourser à la ville les 10 000 \$ reçus en subvention pour l'organisation d'un Festival international de films d'aventure, puisque l'événement n'a pas eu lieu. En vertu du protocole signé entre la ville et M. Pilotte, ce festival devait avoir lieu entre le 15 janvier et le 15 mars 2004.

Robert Pilotte a grimpé jusque dans le haut des rideaux, déchirant sa chemise, pétant ses boutons, parce que son intégrité aurait été mise en doute.

Je pense qu'il faut faire un peu la part des choses. Il est évident, et je n'ai pas la moindre raison de croire autre chose, que Robert Pilotte n'a pas détourné à son profit personnel la moindre cenne. Il n'y a pas de scandale.

Troublante proximité

Sauf que l'argent a été dépensé alors qu'il n'aurait pas dû l'être. Il devait servir à la réalisation de l'événement et non à la préparation d'une étude de faisabilité ou à la préparation d'un montage financier qui n'a pu être réalisé. L'argent n'avait pas été versé afin de tester le marché, mais bien pour mettre en marche l'événement. Il est clair qu'on a manqué de prudence et qu'on a agi avec une certaine liberté avec l'argent reçu.

L'animateur d'OmniBus a beau se débattre comme un diable tombé dans l'eau bénite, sa troublante proximité avec le maire Yves Lévesque, dont il assure ne pas être l'ami, l'a peut-être rendu trop confortable dans l'utilisation de sa subvention. C'est cette dangereuse proximité qui fait que des gens puissent entretenir des doutes élevés sur son indépendance d'esprit dès que le maire est en cause. En langage simple, il s'est «peinturé» assez épais et assez souvent et a exprimé trop de mauvaise foi pour jouer à la vierge offensée. Ses interventions d'hier avec les conseillers Caron et Daigle, n'ont qu'accrédité davantage une promiscuité qui sied mal à l'information.

The show must...

Robert Pilotte a probablement franchi cette ligne mince, vague et ténue qui sépare l'univers du journalisme de celui de l'animation radiophonique. Le problème, c'est qu'il ne l'admet pas, ou qu'il ne s'en rend pas compte. Il apparaît plus comme un animateur provocateur, partial, engagé politiquement, aux antipodes de la neutralité. Il n'y a pas de faute à cela dans la mesure où on le reconnaît. Il faut sortir de son garde-robe.

Pour faire un bon show de radio, et il lui arrive souvent d'en faire, il lui faut probablement être tonitruant. Jeff Filion ou André Arthur, qui font la même chose que lui, grossièrement en supplément, ne sont pas des journalistes. Ils peuvent donc être tendancieux à l'extrême.

C'est la vie d'artiste. The show must go on. ●

«Nous avons enfin trouvé une place sécuritaire pour vivre»

Une trentaine d'immigrants ont été déclarés officiellement citoyens canadiens hier soir à Trois-Rivières

Trois-Rivières



JOSIANNE GAGNON

Quelles sont les quatre provinces à l'origine de la confédération canadienne? La trentaine de personnes (les enfants exceptés) qui sont devenus officiellement Canadiens hier soir à Trois-Rivières ont dû répondre à cette question lors de leur examen de citoyenneté. Ils sont de la France, de la Suisse, des États-Unis, de la Colombie, de l'Ukraine, de la République démocratique du Congo, de l'Algérie ainsi que de la Bosnie et aspirent à vivre ici pour de bon.

Après au moins trois années passées au pays (le minimum pour obtenir sa citoyenneté), des cours de français dans plusieurs cas et une intégration pas toujours évidente, ces personnes ont enfin reçu leur certificat de citoyenneté. La main droite levée, ils ont dû garantir leur allégeance à la reine Elizabeth II et à ses descendants en plus de promettre d'observer les lois du pays et de «remplir loyalement leurs obligations de citoyens canadiens».

«Ça fait très spécial. Nous avons enfin trouvé une place sécuritaire pour vivre. Je pense qu'on peut assurer notre avenir ici», déclare Eva Liliana Garzon, venue de la Colombie avec son mari et ses trois enfants.

Arrivée de la Suisse il y a dix ans avec sa famille, Claudia Schneider semblait aussi très heureuse de son sort. «C'est certain que je ne peux nier mon



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Les néo-Canadiens ont dû prêter le serment d'allégeance à la reine Elizabeth II en plus de promettre d'observer les lois du pays et de remplir loyalement leurs obligations de citoyens canadiens. Sur la photo, on reconnaît, entre autres, la députée provinciale de la circonscription de Maskinongé Francine Gaudet et le conseiller municipal de Trois-Rivières Jean-Pierre Ayotte.

passé, mais je me sens ici chez moi», affirme la dame qui habite aujourd'hui sur une ferme du secteur Gentilly.

La députée provinciale de la circonscription de Maskinongé Francine Gaudet, présente à la cérémonie, a tenu à souligner la valeur de ces nouveaux arrivants pour une région comme la Mauricie. «L'apport des immigrants

est extrêmement important pour combler l'écart entre la démographie et les finances publiques. Ça contribue à l'enrichissement collectif», maintient-elle.

De même, le président de la cérémonie de citoyenneté, Jean Fournier, voit la venue dans la région de ces néo-Canadiens d'un oeil très positif. «Beaucoup ont eu une vie tellement difficile

avec la pauvreté et la guerre qu'en arrivant ici, ils donnent tellement de temps et d'énergie pour que leurs enfants ne vivent pas ce qu'ils ont vécu... C'est un grand apport pour la société.»

Cette cérémonie était organisée par le comité de Célébrations Canada, le comité d'accueil aux néo-Canadiens et Citoyenneté Immigration Canada. ●

Une quatrième «première» pour Kosmogonia

Le spectacle nocturne revient le 6 juillet avec plusieurs nouveautés

JEAN-RENÉ PHILIBERT

Shawinigan

La quatrième saison de Kosmogonia promet encore d'être spectaculaire cette année. C'est plus de 80 personnes, dont une trentaine d'artistes, danseurs, comédiens et acrobates qui se démentent pour accomplir la tâche herculéenne de préparation que nécessite cette histoire mythologique moderne. En effet, les séances de pratique peuvent s'étendre de 13 h jusqu'à 4 h du matin!

La Cité de l'énergie, avec son amphithéâtre extérieur aux abords de la rivière Saint-Maurice, a déjà connu un franc succès avec ce spectacle. La question qui pendait au bout des lèvres de certains était pourquoi changer la recette? Robert Trudel, directeur de la Cité de l'énergie, a répondu d'entrée de jeu à cette question en expliquant l'importance d'apporter des nouveautés et de laisser, autant que possible, libre cours à la création artistique.

Ainsi, ils sont au moins sept nouveaux artistes à se joindre au groupe. Quant à Rénald Laurin, professeur à l'École nationale du cirque de Montréal, il a accepté d'être le nouveau metteur en scène pour la saison 2004.

C'est son arrivée qui explique en bonne partie les changements apportés au spectacle. Comme il le mentionnait, le site offre tellement de possibilités avec la nature et l'amphithéâtre tournant qu'il serait dommage de ne pas faire place chaque année à plus de fantaisie. Il est d'ailleurs habituel qu'un metteur en scène fasse sa propre lecture d'un scénario. Comparant son travail à celui d'un archéologue, M. Laurin

s'est concentré sur la reconstruction et la plus grande exploitation de l'aspect mythologique de ce scénario portant sur la création de l'univers et du temps. Toutefois, il travaille de concert avec le chorégraphe Howard Richard. Celui-ci est présent dans l'organisation de Kosmogonia depuis 2002. Le spectacle sera donc un mélange de continuité et d'innovation. D'ailleurs, il semble que son organisation soit un travail d'équipe où tous, anciens comme nouveaux, proposent de nouvelles idées. Il est vrai qu'avec 3 à 4 ans d'étude intense des arts du cirque et un minimum d'une dizaine de spectacles à leur actif, les artistes viennent nécessairement ajouter leur talent et leur expérience à la réalisation.

Également, la version 2004 de Kosmogonia désire donner davantage d'appui au déroulement narratif afin d'associer plus étroitement le spectateur à l'histoire présentée. M. Laurin parlait de faire vivre la pièce de l'intérieur. La première année, le scénario était un brin difficile à suivre. La deuxième et la troisième, il fut simplifié et rendu plus accessible. Maintenant, le défi semblait de le rendre plus saisissant. En effet, l'importance grandissante du sens accordé aux numéros est une tendance lourde dans le milieu du cirque.

D'un point de vue plus pratique, cela signifie que la plupart des numéros de cirque seront nouveaux. Il y aura notamment un duo de planche coréenne assez époustouflant où les deux acrobates se propulsent tour à tour dans les airs au rythme de la percussionniste Sandra Wong.

Quant aux géants en forme de pyramide, ils seront remplacés par un clown professionnel.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le directeur de la Cité de l'énergie, Robert Trudel, est entouré de Rénald Laurin, metteur en scène et de Howard Richard, chorégraphe. Les trois compères posent avec le reste de l'équipe.

Côté danse, M. Howard tenait à ce qu'il y ait des chorégraphies impliquant l'ensemble des artistes. Cela représente un défi particulier puisque, plus il y a de gens sur scène, plus la logistique devient exigeante. Le spectacle donnera lieu au moins à trois reprises à de telles chorégraphies.

De plus, les trois années d'expérience de Kosmogonia permettent de plus en plus d'exploiter la perspective sur le terrain. Les artistes couvrent grand et l'éclairage devrait améliorer les effets

de profondeur.

Les auditifs seront heureux d'apprendre que le recours aux enregistrements pour les narrations et les chansons seront limités à leur plus simple expression. Si cela comporte une exigence de plus pour les acteurs, le spectacle, lui, s'en voit allégé.

Kosmogonia sera présenté à la Cité de l'énergie de Shawinigan à compter du 6 juillet, du mardi au samedi inclusivement sauf en cas d'orages. ●

Trois blessés mineurs à Saint-Justin

Saint-Justin (PG)

Vers 18 h, hier soir, un accident s'est produit à l'angle de la route 348 et de la rue Guérin, à Saint-Justin dans la

MRC de Maskinongé.

À la suite de l'impact, trois personnes ont été transportées en ambulance pour des blessures mineures. ●

www.petrolesonic.ca

Huile

DE CHAUFFAGE

✓ Réservoir de mazout disponible
✓ Fourniture au mazout
Dettson AMT-105 à partir de

37.99\$* mois

Ça va chauffer!

* 37.99\$ plus taxes financièrement 84 mois, sous approbation du crédit.

819-377-1715

3023534

OPINIONS

Un pays qui a pris des couleurs



CHRISTIANE ST-PIERRE
CSTPIERZ@LENOUVELLISTE.QC.CA

Aujourd'hui, le Canada prend un répit. Il se remet d'une élection qui a bousculé toutes les certitudes, les prédictions des partis politiques et des sondages. L'élection de lundi a obligé les électeurs, même les moins fervents de la politique, à s'interroger sur l'importance de l'élection et sur celui qui conduirait le mieux les affaires du pays.

Le Canada se remet aussi du climat de chicane et de rupture qui a considérablement modifié le rythme de la campagne politique menée par les libéraux. Les tensions ont profité aux autres partis qui pouvaient enfin nourrir de plus grandes ambitions. Finalement, les libéraux n'ont pas atteint une majorité confortable de sièges, le NPD n'a pas obtenu ses 20 candidats élus, les conservateurs n'ont pas pris le pouvoir et le Bloc n'a pas suffisamment balayé le Québec pour obtenir la balance du pouvoir. Une riposte bien sentie de la part de citoyens irrités par la détestable arrogance des libéraux dans l'affaire des commandites. Ce fut véritablement une campagne électorale intéressante parce que personne ne pouvait prévoir la composition du nouveau gouvernement.

Les résultats de l'élection indiquent plus que jamais que le Canada est un pays décalé entre deux océans: le scrutin a exprimé différemment son insatisfaction d'Est en Ouest. Nul doute que le Canada nage en plein paradoxe: les Canadiens se distinguent de plus en plus par leurs réalités régionales tout en partageant des idéaux communs sur les soins de santé, l'environnement et l'importance du pouvoir exercé par les provinces sur les questions qui touchent de près la qualité de vie

des citoyens.

Un sondage commandé pour la Presse Canadienne, il y a deux ans, révélait que les Canadiens font plus confiance à leurs gouvernements provinciaux pour régler leurs problèmes. On peut ainsi prévoir que la prochaine rencontre à la conférence des premiers ministres obligera Paul Martin à faire beaucoup de compromis sur les demandes formulées par les provinces. Les premiers ministres reviendront sur le financement de la santé pour appuyer davantage les services aux personnes âgées et de l'accès aux soins de première ligne; des 6000 municipalités du pays qui attendent avec impatience un meilleur soutien financier pour les sortir du bourbier et d'une dégradation certaine de leurs infrastructures; de l'éducation supérieure où les universités peinent à remplir leur mission et à maintenir de coûteux programmes de recherche; des agriculteurs qui réclament toujours plus d'aide et de soutien aux exportations et l'aide aux familles les plus démunies pourront faire partie d'une longue liste de demandes. De toute évidence, avec la nouvelle composition de la Chambre des Communes, on peut prédire que cet automne on parlera fort et souvent. Pour quelque temps, les Canadiens seront soumis à un climat politique fédéral tourbillonnant, fébrile et qui aura la qualité de ne pas être ennuyant.

Le premier juillet est pour plusieurs un prétexte pour prendre des vacances, déménager, exécuter des travaux, humer l'air de l'été et à coup sûr, prendre congé du climat politique difficile depuis cinq semaines. Nous espérons que cette fin de semaine apportera aux lecteurs du *Nouvelliste* un répit après la tourmente des élections sur les fusions municipales et plus récemment sur les élections fédérales. Aujourd'hui, la 137^e fête de la Confédération ou du Canada Day n'est pas banale avec la nouvelle carte politique d'un Canada qui a véritablement pris des couleurs. C'est l'effet d'un électoralat qui a vu rouge. ●



Faut-il imposer un cours de conduite aux utilisateurs de VTT?

Faites-nous part de votre opinion!

LETTRES ET COURRIELS

Vers l'avenir

Il faut maintenant tourner la page et travailler ensemble pour le succès de tous les secteurs du Grand Shawinigan, cette aventure imposée par des décisions bâtarde des deux précédents gouvernements ne doit pas laisser de séquelles.

Laissons aller au vent de l'oubli les petits politiciens et politiciennes et les chicaniers qui n'ont à cœur que leur gloire personnelle au détriment du bien commun. Nos enfants et petits-enfants nous en seront reconnaissants. Il sera toujours temps lors des prochaines élections municipales de remplacer les incompétents qui n'auront pas su donner aux citoyens les moyens d'être heureux dans leur secteur. Il faut que chacun travaille dans le même but, que de grands bénévoles comme M. Réal Deneault ne soit exclu de l'avenir par mesquinerie, que ceux qui ne veulent pas

coopérer se retirent dans l'honneur.

Le Grand Shawinigan peut redevenir prospère avec la coopération de tous.

Gaston Boucher
secteur Shawinigan

Quel dommage!

Lettre au Dr Guy Croisetière
Cela est triste d'en finir ainsi malgré tous vos efforts. Après le décès du Dr Garceau, vous avez su mener la barque, seul, pendant un an. Bravo! Nul n'est tenu à l'impossible. 30 000 dossiers se retrouvent aujourd'hui en eau trouble. Les patients et patientes de la clinique Omni vous saluent «Doc» et vous remercient.

Un merci tout spécial à vos secrétaires qui rendaient le centre Omni chaleureux et convivial.

Jean Rochon
Trois-Rivières

Le premier juillet, on déménage...



OPINIONS DES LECTEURS

Bravo M. le maire!

En réponse à l'éditorial de
Ginette Gagnon «Non, M. le maire»
publié le 26 juin.

Que le maire Yves Lévesque s'interroge sur d'autres façons de faire pour impliquer des personnalités du milieu à la présidence de différents organismes de notre ville est une excellente initiative. Parlant de M. Gamelin, vous écrivez: «La ville de Trois-Rivières n'a pas les moyens d'écarter ses éléments les plus expérimentés et les plus dynamiques». Je n'ai lu nulle part que M. Lévesque voulait l'écarter de la culture, mais qu'il songeait à placer une personne non élue à la présidence comme il l'a fait et sans doute le fera à d'autres organismes.

Votre section éditoriale n'a-t-elle pas subi des changements? Le renouveau et l'émergence de nouvelles façons de faire (ex: La griffe à Beaudoin, etc.) ont dû être partie intégrante de la décision concernant ces changements. À mon point de vue, M. Tardif, votre grand patron, n'est pas devenu un monstre pour autant. Votre journal dans toutes ses autres sphères d'activités n'en est pas devenu moins intéressant.

Que M. le maire discute sur différents sujets ou d'hypothétiques avenues de disponibilités et d'intérêts avec les conseillers et conseillères afin de mettre en évidence leurs qualités et leurs visions, n'est-ce pas là signe de sagesse et d'ouverture plutôt que de pseudo machavéliques complots, comme vous semblez le sous-entendre? Ne faites pas le jeu de certains (toujours les mêmes conseillers d'ailleurs) qui s'en chargent très bien pour évacuer leurs frustrations et tenter de mousser leur visibilité.

Vous dites aussi que «ce pauvre M. Gamelin» ne peut



Alain Gamelin



Yves Lévesque

faire les frais d'un changement, que ce serait «l'humilier et le réduire à l'insignifiance». Est-ce à dire que le fait d'être membre d'une corporation ou d'un organisme sans en avoir la présidence devient pour un élu un travail humiliant et insignifiant? Est-ce à dire que depuis deux ans et demi, tous les conseillers qui ont vécu des changements, soit à l'exécutif ou sur différents comités, sans être président ont été réduits à l'humiliation et à l'insignifiance?

Il est impératif de bien préciser le rôle de ce «pauvre M. Gamelin», comme vous dites, et ce rôle est de bien représenter les concitoyens de son district, de le faire aussi avec harmonie, ce qui n'est pas le cas. De un, M. Gamelin a affirmé avoir de la difficulté à s'adapter à la gestion du maire (voyage de M. Lévesque à l'extérieur de la ville), que le chef de cabinet du maire, M. Touzin, n'avait qu'à démissionner le pire étant à venir (vacances du maire cet hiver) et le 28 juin sur les ondes de TVA, autres récriminations concernant les activités sociales du maire. Cela n'est plus s'opposer dans un but positif, mais tenter de détruire la crédibilité même d'un maire qui depuis son élection fait un travail inlassable pour et près de nous, la population.

Je dis bravo pour son leadership, la réussite de la fusion et surtout le changement d'image maintenant envié par d'autres villes, etc.

J'ai voté pour M. Lévesque et je ne le regrette pas. Si M. Gamelin et certains autres dénigreurs pensent faire mieux que lui, il y aura une élection à la mairie, l'an prochain. La population décidera.

Christianne Guimond
Trois-Rivières

De la p'tite politique!

Gamelin bientôt congédié. Un titre qui coupe le souffle. Des articles antérieurs laissent entendre que M. Alain Gamelin dérangeait Monsieur le maire. Nous consommons beaucoup de culture à Shawinigan et à Shawinigan-Sud, également à Trois-Rivières, expositions, théâtre, on sent que vos structures sont bien implantées. Nous avons la chance de rencontrer M. Gamelin, il est toujours là, présent, on peut lui poser des questions, il connaît bien ses dossiers, il aime son travail et s'implique à fond et souvent son épouse l'accompagne.

La journaliste Linda Corbo a rencontré des artistes, ils vous ont donné l'heure juste. L'éditorialiste Ginette Gagnon vous dit non M. le maire, vos raisons ne sont pas fondées.

Nous sommes déçus qu'en 2004, il se pratique encore de la petite politique. Nous espérons que ça finira un jour. Nous félicitons vos deux conseillers qui ont refusé le poste de M. Gamelin. Ça, c'est de l'honnêteté et de la transparence, notre confiance en eux est augmentée.

Nous avons hâte que la Maison de

la Culture ouvre de nouveau ses portes. Cette réalisation, nous la devons en grande partie à l'acharnement et la persévérance de M. Gamelin.

M. le maire, acceptez les dérangements d'opinions autour de la table, on vous appréciera davantage. Le Grand Trois-Rivières a de plus en plus un beau visage et son âme grandira davantage avec le développement de la culture.

Yvon et Laure Laforest
Grand-Mère

Agissons au plus vite!

En appui à la lettre de M. René Désilets sur la sécurité des cyclistes.

Mardi, le 22 juin, vers 19 h, il pleuvait. Je me dirigeais vers l'est, sur le pont Duplessis, et il y avait des gens qui circulaient à vélo sur le «supertrottoir» du pont, lorsqu'une petite fille de 7 ou 8 ans est tombée de vélo en bas du trottoir, sur la voie publique. Elle a essayé le plus possible de remonter sur le trottoir et de récupérer son vélo sans se faire happer par les voitures qui circulaient (pas toujours à la vitesse de 50 km). J'ai vraiment eu peur pour elle. Une chance que ce n'était pas la circulation de l'heure de pointe, car elle

n'aurait probablement pas eu la même chance de s'en sortir avec des écorchures aux genoux et une peur bleue.

Voici une autre bonne raison d'avoir une passerelle pour vélos et piétons près du pont Radisson. Il ne faudrait pas attendre la mort d'un enfant et voir alors la ministre déléguée aux Transports débarquer en ville et annoncer des mesures de sécurité.

Annie Dubois
secteur Sainte-Marthe-du-Cap

Quel spectacle!

Je suis allée voir le spectacle de Star Académie au Centre Corel d'Ottawa. Quel spectacle! C'était merveilleux. Il y a beaucoup de beaux talents au Québec. Félicitations à tous, c'était très beau, surtout lorsque Meggie danse sous la pluie avec Étienne.

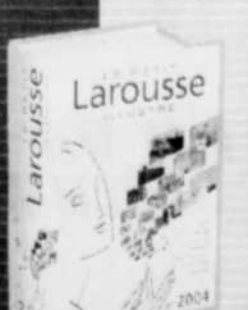
Il se passe tellement de belles choses au même moment, il y en a dans les airs, sur la scène, sur les trois écrans, c'est fabuleux. Si vous voulez voir un très beau spectacle, allez voir ça. C'est mon grand coup de cœur.

Un gros merci à Julie Snyder pour les dix belles semaines pleines d'émotion. C'était super. Elle est merveilleuse.

Paulette Bourassa
Trois-Rivières

Réagissez à l'actualité!

Le Nouvelliste sélectionnera chaque semaine une lettre parmi le courrier reçu. Vous pourriez mériter un dictionnaire Larousse.



Écrivez-nous!



par courriel
opinions@lenouvelliste.qc.ca

par la poste
Le Nouvelliste
C.P. 668, Trois-Rivières
G9A 5J6

Les lettres doivent être brèves et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger ou de refuser des lettres.

Le résultat final dans Richelieu maintenant connu

Les chiffres pour Trois-Rivières, Berthier-Maskinongé et Saint-Maurice - Champlain ont aussi été validés

Shawinigan



MARTIN FRANCOEUR

On a finalement complété, mardi, le dépouillement des boîtes de scrutin de la circonscription de Richelieu. Non seulement les résultats manquants ont-ils été communiqués, mais ils ont aussi été validés par le directeur du scrutin de cette circonscription.

Le processus de validation des résultats est d'ailleurs complété pour la majorité des circonscriptions du Québec, dont celles de Richelieu, Trois-Rivières, Berthier-Maskinongé et Saint-Maurice - Champlain. Généralement, le personnel des bureaux du directeur du scrutin dans chacune des 308 circonscriptions canadiennes disposent de quelques jours pour se livrer à cet exer-

cice. Les résultats validés sont ceux qui font foi de l'élection, à moins que des dépouillements judiciaires soient nécessaires. Dans la région, c'est loin d'être le cas.

En toute fin de soirée lundi, il manquait toujours les résultats de sept boîtes de scrutin dans Richelieu. Même mardi dans la journée, le site Internet d'Élections Canada donnait toujours un résultat partiel de 217 boîtes sur 224. Cette fois, le résultat est complet.

Le candidat bloquiste Louis Plamondon a obtenu 31 497 voix, contre 11 045 pour la libérale Ghislaine Provencier. Le conservateur Daniel Proulx a recueilli 3726 voix, et le néo-démocrate Charles Bussières 1017. Les représentants du Parti Vert (Jean-Pierre Bonenfant) et du Parti Marijuana (Daniel Blackburn) ferment la marche avec respectivement 839 et 580 voix. Mille trois cent huit bulletins ont été rejetés.

Au total, ce sont donc 50 012 bulletins qui ont été déposés dans Richelieu, ce qui donne un taux de participation de 66,1 %. Il s'agit, et de loin, du plus haut taux de participation parmi les quatre circonscriptions desservies par Le Nouvelliste.

Les résultats du scrutin de lundi ont aussi été validés dans Trois-Rivières, où les chiffres s'en sont trouvés légèrement modifiés. Le libéral Jean-Éric Guindon, qui a terminé deuxième, récolte 12 703 voix plutôt que 12 609 comme le laissaient croire les résultats préliminaires de lundi soir. Le conservateur Jean-Guy Mercier gagne six votes, passant de 4375 à 4381. Quant aux chiffres obtenus par la bloquiste Paule Brunelle (26 240), le néo-démocrate Marc Tessier (1635) et la représentante du Parti Vert, Linda Lavoie (1476), ils demeurent inchangés. Mille trois cent

quatre-vingt dix bulletins ont été rejetés.

Officiellement, donc, ce sont 47 825 bulletins qui ont été déposés, sur une population électorale de 77 120. Le taux de participation final aura donc été de 60,2 pour cent.

sept et deux votes, pour des totaux de 855 et de 547. Le taux de participation final dans cette circonscription atteint 60,3 pour cent.

Berthier-Maskinongé

Enfin, dans Berthier-Maskinongé, les résultats validés ont été rendus publics hier soir. On note quelques variations. Ainsi, le candidat élu, Guy André (BQ) récolte non pas 29 358 voix mais bien 29 432. Le libéral Laurier Thibault en obtient 11 198 au lieu de 11 186, tandis que la conservatrice Ann Julie Fortier voit son score baisser de 5661 à 5535 voix. Le représentant du NPD, Denis McKinnon, perd 47 votes, passant de 1700 à 1653. Le candidat du Parti Vert, Éric Labrecque, a finalement recueilli 1314 voix au lieu de 1327.

Le taux de participation atteint 58,9 pour cent. ●

Saint-Maurice - Champlain

C'est dans Saint-Maurice - Champlain qu'on a enregistré les variations les plus nombreuses. Le député Marcel Gagnon récolte 25 918 voix plutôt que 25 820. La libérale Marie-Ève Bilodeau voit son score passer de 14 366 à 14 320 voix. Le conservateur Martial Toupin récolte 4129 votes au lieu de 4129, tandis que le néo-démocrate Pierre J.C. Allard en obtient 1104 au lieu de 1114. Les candidats du Parti Vert (Pierre Cayou Audette) et du Parti Marijuana (Paul Giroux) gagnent respectivement

Un commerçant de La Tuque en rogne contre Postes Canada

On lui a retiré les services postaux à deux jours d'avis

ANDRÉ MERCIER

(Collaboration spéciale)
La Tuque

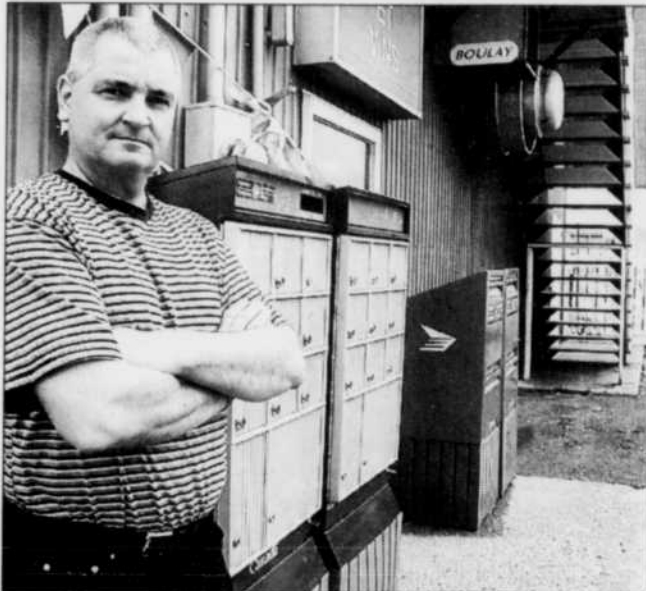
Le nouvel exploitant d'un dépanneur et d'une station-service Olco à La Tuque, Denis Bouliane, est en fureur contre Postes Canada. Celui-ci s'explique mal la décision de la société d'État qui a décidé, à deux jours d'avis, de lui retirer le service de distribution de colis et de courrier recommandé qu'il opérait à son commerce du boulevard Ducharme. Lundi matin, il a simplement reçu un appel de Postes Canada lui annonçant cette décision effective à compter de mercredi (hier).

«On m'a dit que c'est en raison du changement d'exploitant que Postes Canada profitait de l'occasion pour mettre fin à ce service», explique M. Bouliane, mentionnant que son interlocuteur lui a expliqué que de toute façon, la société d'État n'avait pas été avisée du changement de raison sociale de l'entreprise. Pourtant, M. Bouliane a en main des cartes qui lui ont été remi-

ses par Postes Canada, clairement identifiées à son commerce avec sa nouvelle raison sociale.

Déçu de la situation, celui-ci estime que c'est surtout le service à la population du quartier environnant qui écopera de cette décision de Postes Canada de centraliser ses opérations au bureau de poste de la rue Saint-Joseph, à 3,6 kilomètres de son commerce. «Ce n'est pas pour ce que ça me rapportait, le mois dernier j'ai fait 51 \$, mais c'est au niveau du service à la population que ça me déçoit», déclare-t-il, ajoutant que les boîtes de Postes Canada sont logées gratuitement sur son terrain. «Et c'est nous qui assurons l'entretien autour de celles-ci», déclare M. Bouliane, ajoutant ironiquement que la société d'État lui a demandé de continuer à vendre des timbres.

Il nous a été impossible d'obtenir les commentaires du responsable régional de Postes Canada pour le secteur La Tuque, celui-ci ayant terminé son quart de travail au moment de notre appel. ●



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

Exploitant une station-service Olco, un dépanneur et un restaurant, M. Denis Bouliane est outré de la façon avec laquelle Postes Canada s'est comporté avec lui, en lui retirant le service postal au comptoir. Celui-ci loge pourtant gratuitement sur son terrain les boîtes postales de la société d'État.

MORT D'UN TRAVAILLEUR À SAINTE-ANNE-DU-SAULT

La CSST rend public son rapport d'enquête

MARIE-EVE LAFONTAINE

Trois-Rivières

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a dévoilé, hier, les conclusions de son enquête à la suite de la mort d'un travailleur de l'entreprise René Thibault à Sainte-Anne-du-Sault, près de Victoriaville. Daniel Leblanc, 48 ans, est décédé le 25 février dernier après qu'un arbre lui soit tombé dessus.

L'entreprise René Thibault se consacre à l'abattage manuel et au débardage des arbres.

Lors de l'accident, M. Leblanc pro-

cédait à la coupe d'arbres à l'aide d'une scie à chaîne alors que son collègue transportait les arbres avec un débardeur. Un arbre qui venait d'être scié s'était enchevêtré dans un autre arbre en tombant. Pour le faire tomber définitivement, l'opérateur du débardeur à câble avait attaché l'arbre et avait avancé de quelques mètres. L'arbre, qui était encore partiellement attaché à sa souche, s'était relevé brusquement puis était retombé vers le débardeur. Dans sa chute, il avait frappé la tête de M. Leblanc qui se trouvait derrière le débardeur à câble.

Selon la CSST, deux causes expliquent cet accident. D'abord, l'arbre tiré

par le débardeur était encroûé et le travailleur se trouvait dans la zone dangereuse de débardage lors de l'opération.

La CSST a demandé à l'employeur qu'il s'assure de l'application de mesures de sécurité lors des manoeuvres d'enroulement des câbles ou de déplacement du débardeur soit s'assurer que l'abatteur est dans une zone sécuritaire et de garder un contact visuel avec l'abatteur et les arbres à débarder en tout temps. De plus, tout abatteur manuel qu'il embauchera devra avoir suivi la formation en abattage manuel sécuritaire reconnue par la CSST ou il devra s'assurer qu'il la suive dès son embauche. ●

SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

Miser sur les classes multiples

Un comité de survie de l'école primaire est sur pied

MARTIN LAFRENIÈRE

Saint-Édouard-de-Maskinongé

Le comité de survie de l'école primaire de Saint-Édouard-de-Maskinongé mise sur des classes multiples pour conserver ce service au sein de sa municipalité.

Cette proposition sera discutée à l'occasion d'une rencontre qui doit avoir lieu la semaine prochaine avec un représentant de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy.

L'école Notre-Dame est dans la mire des autorités de la commission scolaire. Devant des prévisions démographiques négatives, la commission scolaire songe à fermer cette école en vue de la rentrée scolaire de septembre 2005. Une rencontre publique a eu lieu en mars à ce sujet et c'est à la suite de cette réunion qu'on a formé un comité de survie.

«On est près de 15 personnes sur ce comité et on est en train de préparer un projet de classes multiples pour garder notre école, qui est le moteur de la municipalité», a déclaré le maire Yvon Legault.

Depuis quelques années, l'école

Notre-Dame accueille une vingtaine d'élèves qui fréquentent le préscolaire 4 ans et 5 ans. Le scénario envisagé par la commission scolaire prévoit la relocalisation de ces élèves à Saint-Justin.

Yvon Legault demeure réaliste face à cette situation, mais il conserve son

optimisme, étant donné que ce n'est pas la première fois que la fermeture de l'école primaire est annoncée.

«L'école est propre et bien entretenue. On veut garder ce qu'on a et je suis positif à l'idée de trouver une solution.» ●

Le coin culinaire

Verre à dégustation
98\$



chacun

POM

LE COIN CULINAIRE



LesRivières
(819) 375-5880

GRAND SOLDE ANNUEL

De vraies économies à la grandeur du magasin.

Service à domicile
gratuit.

Résidentiel et
commercial

Christian Moreau
Caroline Périgny
Propriétaires

FERMÉ LE DIMANCHE

991, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine
Tél. : (819) 375-9547 - Téléc. : (819) 375-1704
www.raymonddecors.com

Course de canards



Le 12 juin dernier avait lieu la COURSE annuelle des PETITS CANARDS de la Fondation CMI. Une cinquantaine de personnes, dont plusieurs jeunes enfants, ont assisté à cette course sur le pont du M/V Le Draveur.

Sur la photo, nous reconnaissons, accompagnant les jeunes, Julie Rousseau, présidente d'honneur, Jean-Paul Belleville, membre du conseil d'administration, le capitaine David Gagné, Yolande Beaumier et Soeur Estelle Lacoursière, également du conseil d'administration.

Publireportage

99^e ÉDITION DE L'EXPOSITION DE TROIS-RIVIÈRES

10 \$ pour entrer et s'amuser

MARIE-CLAUDE BOILEAU

Trois-Rivières

Sous le thème de «Vivez la différence», l'Exposition agricole de Trois-Rivières tente d'effacer sa mauvaise fortune de la dernière édition par la diminution du prix d'entrée. Du 9 au 18 juillet, un adulte pourra entrer sur le terrain de l'Exposition et accéder aux manèges en déboursant 10 \$ pour toute une journée. L'an dernier, pour les mêmes privilèges, le coût était de 22 \$.

La programmation de l'Expo a été conçue pour plaire au plus grand nombre de personnes. Quatre journées thématiques centrées sur les enfants, les producteurs agricoles, la famille et les aînés ont été prévues les 15, 16, 17 et 18 juillet. Évidemment, les 30 manèges de Beauce Carnaval feront encore la joie des petits et des grands. Une petite ferme avec plus de 60 animaux sera aménagée dans le pavillon de l'agriculture. Quant aux éleveurs, les jugements d'animaux sont prévus pendant les deux fins de semaine.

Cette année, l'organisation mise davantage sur des artistes de la région. «Il n'y a aucun gros nom d'artiste dans la programmation parce que nous avons décidé de favoriser nos artistes locaux», explique Marie Désilets, directrice générale de l'Expo de Trois-Rivières. Ainsi, le groupe de la comédienne et Trifluvienne Isabelle Blais, Caiman Fu, présentera son spectacle le samedi 17 juillet. Les enfants pourront voir Marie-Martine avec son spectacle dès 15 h le jeudi 15 juillet. Par ailleurs, le concours jeunes talents revient pour la quatrième année.

La députée de Maskinongé, Francine Gaudet, assume la présidence d'honneur de l'événement. «J'ai accepté parce que l'agriculture me tient à cœur», affirme-t-elle. Pour Mme Gaudet, l'Expo de Trois-Rivières représente «le pont entre les milieux ruraux et



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Francine Gaudet, députée de Maskinongé, est la présidente d'honneur de la 99^e édition de l'Exposition agricole de Trois-Rivières. Elle est photographiée en compagnie de Marie Désilets et Denis Vallée respectivement directrice générale et président de l'Expo.

urbains».

Argent neuf

L'organisation est allée chercher une subvention de 15 000 \$ auprès du ministère du Développement économique et régional. De plus, Mme Gaudet

a réussi à obtenir 1200 \$ du ministère de la Culture pour soutenir son coup de cœur, l'activité intitulée La rue des artistes et des artisans.

«Il nous était difficile de demander à des artisans de payer leur kiosque», explique-t-elle. ■

Québec donne son aval au projet

La ministre Monique Gagnon-Tremblay a annoncé que le Programme d'amélioration de sécurité civile à Saint-Léonard-d'Aston était accepté

Saint-Léonard-d'Aston (MA)

Le ministère de la Sécurité publique a décidé de donner son aval à un projet présenté par la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston intitulé «Programme d'amélioration de sécurité civile à Saint-Léonard-d'Aston».

En faisant part de la nouvelle, la ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, Monique Gagnon-Tremblay, a mentionné que le projet était accepté par son collègue Jacques Chagnon parce qu'il répondait aux critères d'admissibilité prévus au programme de même qu'aux priorités du ministère de la Sécurité publique.

Le Programme conjoint de protection civile 2004-2005 a pour objectif d'encourager les efforts pour améliorer

et pour accroître la capacité d'intervention d'urgence au moyen de projets de sécurité civile.

«Par ce projet, a indiqué la ministre, la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston démontre son intérêt pour la sécurité civile au Québec et je ne peux que souscrire à cette initiative.»

Le montant nécessaire pour la réalisation du projet s'élève à 19 000 \$. Cinquante pour cent de ce montant sera remboursé par les fonds provenant du programme qui s'adresse aux municipalités, aux MRC, aux communautés métropolitaines ainsi qu'aux ministères et aux organismes du gouvernement du Québec. Le programme est sous la responsabilité conjointe du ministère de la Sécurité publique du Québec et de Protection civile Canada. ■

SAINT-LÉON-LE-GRAND

Le Festival country-western revient pour une quatrième année

Louiseville (ML)

Près de 40 artistes sont attendus au quatrième Festival country-western de Saint-Léon-le-Grand qui aura lieu du 8 au 11 juillet.

Ce festival accueille depuis 2001 des chanteurs et chanteuses de styles country, western et folklorique. Cette année, le comité organisateur a décidé de mettre sur pied une exposition d'artistes et d'artisans provenant de la MRC de Maskinongé.

«Nous aurons des peintres et un ébéniste qui feront leurs œuvres sur place, au centre des loisirs, a indiqué le maire de Saint-Léon-le-Grand, Roland Pelletier, qui est aussi le président du comité organisateur de l'événement. Et on tenait à inviter nos artistes et artisans de la MRC de Maskinongé, car il y a beaucoup de talent au niveau culturel.»

Le festival de Saint-Léon mise sur l'apport financier de différents commanditaires publics et privés et sur la collaboration d'une vingtaine de bénévoles. Et selon M. Pelletier, l'événement qui se tient sur les terrains du centre des loisirs connaît une croissance très intéressante depuis sa fondation.

«Pendant la première année, on a attiré 50 motorisés, alors qu'on en attend près de 300 cette année. Et quand on compte tous les visiteurs de la région qui s'ajoutent aux touristes en motorisés, il passe entre 1200 et 1500 personnes par jour.» ■

CHARETTE

De l'asphalte neuf

Trois-Rivières (ML)

Charette vient de conclure des travaux d'asphaltage dans différents secteurs de la municipalité.

Tout d'abord, des travaux ont eu lieu sur la rue Saint-Alphonse, devant le centre communautaire. Ces travaux de 6500 \$ ont été réalisés par la compagnie Maskimo du secteur Trois-Rivières-Ouest.

Un autre chantier s'est mis en branle hier matin, sur les rues Réal et de l'Église, avec les travaux de finition de pose d'asphalte. Ces travaux représentent la dernière étape du projet d'aménagement d'un réseau d'assainissement des eaux usées.

Le coût de ces travaux était inclus dans l'enveloppe de 1,9 million de dollars qui a servi à aménager le réseau d'assainissement des eaux usées, en 2002. La compagnie de pavage Boisvert, de Saint-Étienne-des-Grès, a effectué ce contrat. ■

L'entrepreneuriat récompensé

Le travail des entrepreneurs mauriciens a été souligné lors du Gala des grands prix nationaux et internationaux qui se tenait le 22 juin dernier dans la capitale nationale. Les quatre gagnants de la région se sont partagés près de 10 000 \$. La Coopérative Les Habitation Apex a mérité deux prix internationaux comprenant un stage de perfectionnement en Europe. La Coopérative de Santé Sainte-Thècle a remporté le Prix spécial de l'entrepreneuriat coopératif. Les jeunes entrepreneurs n'étaient pas en reste. La Coop Omni de l'école secondaire des Pionniers et le projet Les Créatifs se sont vus remettre les prix spéciaux de la Fondation pour l'éducation à la coopération. La jeune entreprise Krysalik, de l'école secondaire La Découverte, a remporté un premier prix national dans la catégorie Entrepreneuriat étudiant, secondaire général, volet collectif. ■



LA TOUTE NOUVELLE VOLVO S40 2005

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE VOLVO

AVEC SON TOUT NOUVEAU LOOK SANS COMPROMIS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR, UN MOTEUR TURBO DE 218 CH OFFERT ET UN SYSTÈME AUDIO DOLBY® PRO LOGIC II DE 445 WATTS EN OPTION, LA TOUTE NOUVELLE S40 A ÉTÉ CONÇUE POUR UNE TOUTE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CONDUCTEURS DE VOLVO, MAIS C'EST QUAND MÊME UNE AUTHENTIQUE VOLVO.

VOLVO
pour la vie

Tradition
VOLVO

ACHAT • VENTE • LOCATION
300, RUE VACHON, CAP-DE-LA-MADELEINE
TÉL. : (819) 691-3025

Mauricie

CENTRE-DU-QUÉBEC

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Les pompiers forestiers manifestent

Ils ont entrepris des moyens de pression à La Tuque, Maniwaki, Roberval et Duchesnay

ANDRÉ MERCIER

(Collaboration spéciale)
La Tuque

La circulation sur la route 155, à l'entrée sud de La Tuque, a été ralentie hier matin, de 7 h à 7 h 50. Les pompiers forestiers de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) ont ainsi entrepris des moyens de pression, dans le but de poursuivre la conciliation entamée la semaine dernière et qui aura duré cinq jours avant d'être suspendue en raison d'une mésentente sur les clauses salariales.

Fait particulier, les manifestants ont eu le beau jeu, puisqu'il n'y a eu aucune présence policière tout au long de l'activité qui a pourtant perturbé la circulation.

Brandissant des tracts qu'ils ont distribué aux camionneurs et aux automobilistes, les pompiers de la SOPFEU ont expliqué leur décision de tenir ces manifestations simultanées à La Tuque, Maniwaki, Roberval et Duchesnay, dans le but de forcer l'employeur à reprendre le dialogue dans les plus brefs délais.

Si plusieurs clauses ont été réglées au cours des cinq journées de conciliation, il n'en demeure pas moins que c'est au niveau du rattrapage salarial que les deux parties ne s'entendent pas.



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

Le ralentissement routier a duré une cinquantaine de minutes à l'entrée sud de La Tuque, face aux bureaux de la SOPFEU. Les cinq dernières minutes de la manifestation pacifique ont été marquées par une fermeture complète de la route 155 sud.

À l'origine, les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie, et du papier (SCEP), affilié à la FTQ, demandaient une augmentation de 6 pour cent par année pendant trois ans.

«Actuellement, nous en sommes à 4,5 pour cent par année sur un contrat

de quatre ans», précise le président de la section locale 2002 du SCEP, Yan Lamy.

Des points comme l'augmentation de la contribution de l'employeur au régime de retraite, la mise en place d'un régime d'assurances collectives et le paiement par l'employeur de la moi-

tié des primes, le paiement des congés de maladie qui n'ont pas été utilisés au moment de la retraite, et la sécurité d'emploi sur la base de 22 semaines de travail par année après 10 années d'ancienneté, sont aussi au nombre des revendications des pompiers forestiers.

«Des ententes sur les clauses normatives ont été conclues, mais les parties n'ont pas encore réussi à en venir à une entente sur les clauses salariales», explique le coordonnateur à l'information de la SOPFEU, Gérard Lacasse. «Les conventions collectives n'étant échues que depuis le 31 décembre dernier, les négociations ont repris avec le retour des employés pour la saison de protection. Des ententes sur les clauses normatives ont été signées avec chacune des sections locales du SCEP. Une entente est également intervenue sur les clauses normatives à incidence monétaire. Pour les clauses salariales, le dossier est à l'étape de la conciliation et la SOPFEU s'est montrée totalement disponible pour cette étape cruciale», précise M. Lacasse. «La SOPFEU est désireuse d'en arriver à une entente globale le plus rapidement possible avec ses employés saisonniers», conclut-il.

Les pompiers syndiqués de la SOPFEU sont au nombre de 125 répartis dans les bases de La Tuque, Maniwaki, Roberval et Duchesnay. Ils sont régis par la Loi sur les services essentiels, ce

qui fait en sorte qu'en cas de conflit de travail, c'est le Conseil des services essentiels qui déterminerait la nature des services à assumer par ceux-ci en matière de protection des forêts.

La SOPFEU prête de l'équipement

Pendant que les pompiers forestiers manifestent leur mécontentement face à leur employeur, la SOPFEU profite de la période de calme au Québec, en raison des conditions climatiques des dernières semaines, afin de prêter main-forte aux provinces de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Membre de l'Accord d'aide mutuelle en cas d'incendie de forêt, le gouvernement du Québec et l'industrie forestière qui compose la SOPFEU, appuient les efforts de coopération mis de l'avant au pays.

Depuis dimanche, un total de 160 motopompes et 3050 longueurs de tuyaux ont été expédiés vers Chilliwack, en Colombie-Britannique. Deux CL-415 ainsi qu'un spécialiste de l'attaque aérienne par aéroplane ont pour leur part pris la direction de Whitehorse au Yukon et deux autres CL-415 ainsi qu'un avion aéroplane ont été dirigés vers Watson Lake, au Yukon. Mardi matin, deux avions CL-415 ont quitté le Québec à destination de High Level, en Alberta. ■

NOUVEAU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Le siège social doit être installé à Bécancour

MARCEL AUBRY

Bécancour

Il est très clair dans l'esprit du maire de Bécancour et préfet de la MRC de Bécancour, Maurice Richard, que le futur siège social du nouveau Conseil de développement de la culture du Centre-du-Québec, créé officiellement en octobre dernier, doit être installé à Bécancour.

En formulant cet avis, hier, M. Richard a tout de suite pris soin de préciser qu'il ne croyait pas que cette éventualité soit mise en doute par qui que ce soit. Il a rappelé qu'au moment de la création de la nouvelle région administrative 17, soit celle du Centre-du-Québec, il avait été convenu par les administrateurs du Conseil régional de concertation et de développement du Centre-du-Québec (CRCDQ), devenu aujourd'hui la Conférence régionale des élus (CRE), qu'il devrait y avoir une forme d'équité entre les cinq MRC de la région en ce qui a trait à la répartition des bureaux des ministères et organismes à caractère régional.

Drummond bien pourvue

La MRC de Drummond est déjà bien pourvue à ce chapitre. Celle d'Arthabaska a aussi eu sa part. Il y a quelques années, la MRC de Nicolet-Yamaska a accueilli sur le territoire de la Ville de Nicolet le nouveau bureau régional du ministère de l'Environnement.

En l'an 2000, lorsqu'il a été question de l'établissement du siège social de l'Association touristique régionale du Centre-du-Québec, les MRC de Bécancour et de Drummond avaient manifesté de l'intérêt pour accueillir le personnel de cet organisme sur leur territoire. Tout le monde avait cependant fini par s'entendre, au niveau de la Table des préfets, pour favoriser le territoire de la MRC de l'Érable comme lieu d'établissement du siège social de l'ATR. Il a effectivement été installé à Princeville.

Au tour de bécancour

Le maire Richard avait alors accepté de bonne grâce de participer au consensus établi sur le sujet. Il avait alors commenté en disant qu'il n'était pas question pour lui de faire une guerre

avec ce dossier, mais il avait été bien clair en mentionnant que la MRC de Bécancour considérerait que son tour serait venu la prochaine fois.

Or le sujet est revenu récemment à la surface lorsqu'un représentant de la MRC de Drummond a suggéré d'installer en permanence à Drummondville le siège social du nouveau Conseil de développement de la culture, question, semble-t-il, d'économiser des coûts. Les bureaux y sont actuellement installés temporairement.

Le maire Dion

Le maire de Saint-Pierre-les-Becquets et représentant de la MRC de Bécancour au sein du Conseil de développement de la culture, Raymond Dion, avait été pris un peu par surprise par cette intervention, n'étant pas alors tout à fait au courant de l'histoire du dossier, n'étant maire que depuis quel-

ques années.

Lors de la réunion du conseil d'administration du Conseil de développement de la culture qui a eu lieu plus tôt, cette semaine, à Drummondville, M. Dion a lui-même fait inscrire le sujet à l'ordre du jour, et il a prévenu tout le monde que la MRC de Bécancour s'attendait définitivement à accueillir sur son territoire le siège social de l'organisme.

Rassuré

Au lendemain de cette rencontre, M. Dion s'est dit rassuré par les échanges qui ont suivi. Même la présidente de l'organisme, Mme Michelle Joannette, une intervenante de la MRC de l'Érable, a reconnu que c'est ce qui avait été convenu et que cela lui apparaissait tout à fait légitime.

La MRC de Bécancour est la seule à n'avoir aucun bureau régional de l'ap-

pareil administratif sur son territoire. Et celui de la culture pourrait bien être le dernier à se chercher un toit au Centre-du-Québec. À moins qu'un jour, il y en ait un pour la Santé et les Services sociaux.

Selon le préfet Richard, il est déjà prévu dans le schéma d'aménagement de la MRC que ce bureau devra obligatoirement aller dans le secteur Saint-Grégoire de la Ville de Bécancour, vraisemblablement dans un édifice déjà existant qui a des espaces disponibles pour la location.

Le Conseil de développement de la culture doit compter trois employés et être doté d'un budget de fonctionnement de 150 000 \$.

marcel.aubry@lenouvelliste.qc.ca

Maurice Richard



PHOTO: SERGE NOËL

NAPA SHAWINIGAN

Vous avez l'auto? Nous avons LA solution.
Chez NAPA...c'est aussi simple que ça.

OUVERT LE DIMANCHE

PIÈCES D'AUTO

NAPA Shawinigan
3092, boul. des Hêtres, Shawinigan
Plaza de la Mauricie
(819) 539-5720
(Entrée arrière de la Plaza)

Système d'échappement
Huile, filtres et traitements pour moteur
Entretien du véhicule

Nous avons des produits de marques

3092, boul. des Hêtres, Shawinigan Tél.: (819) 539-5720

HYUNDAI

Des véhicules SANS SOUCI

Accent GS 2004

Moteur 1.8 litre à DACT Transmission manuelle à 5 rapports Deux coussins gonflables Dossier arrière rabattable 60/40 Vaste espace de chargement Deux rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles Suspension indépendante aux quatre roues Direction assistée Et beaucoup plus.

0% ou 0\$

Financement à l'achat jusqu'à 48 mois

De comptant

Louez à partir de **149\$*** par mois / 60 mois

10100, boul. des Hêtres, Shawinigan
539-8363

LA MEILLEURE GARANTIE AU PAYS

7 ans/120 000 km
5 ans/100 000 km
5 ans/100 000 km

HYUNDAI

ENSOLEILLEZ VOTRE ÉTÉ

Directement du manufacturier

MANUFACTURIER DE LITERIE & PLUS

Douillettes • Couvre-lits • Oreillers • Draps
Couvre-matelas • Rideaux • Valences
Cousins décoratifs et tissus au mètre

Draps en percale
180 fils pouce carré Rég. 39,99\$ à 59,99\$
Simple Double Queen King
16,95\$ 24,95\$ 26,95\$ 29,95\$

DOUILLETES à compter de 14,95\$

HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi et mercredi : 9 h 30 à 17 h
Jeudi et vendredi : 9 h 30 à 19 h
Samedi : 9 h 30 à 17 h

VALENCE EN DENTELLE 12 po et 24 po 199\$ mètre

300, 7e Avenue, Grand-Mère
538-7873

LOTO QUÉBEC

Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-06-30

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro	3 ^e numéro
440372 25 000 \$ décomposable	895949 50 000 \$ décomposable	906182 100 000 \$ décomposable

NUMÉRO BONI 04

221045 non décomposable 438949 non décomposable 425894 non décomposable

649 Tirage du 2004-06-30

02 21 31 32 41 49
Complémentaire: (07)

49 Tirage du 2004-06-30

04 14 23 36 39 45
Complémentaire: (46)

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU 649

Panco Tirage du 2004-06-30

06 10 12 14 21 22 24 28 29 30
32 33 38 42 44 45 47 52 55 64

Extra Tirage du 2004-06-30

3 4
631 3794
NUMÉRO 991712

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

far

FAMILLE ACCUEIL RÉFÉRENCES

378-2990

POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ OU VICTIMES DE VIOLENCE AVEC OU SANS ENFANTS

En veillant sur le perron...



VIE DE FAMILLE

ISABELLE LÉGARÉ
isabelle.legare@lenouvelliste.qc.ca

Saison chaude, propice aux rencontres qui se nourrissent d'amour et d'eau fraîche, l'été n'épargne pas des adolescents qui, vacances obligent, ont l'esprit volage.

Résultat: ils négligent parfois de mettre en pratique tous les judicieux conseils qu'ils ont pu recevoir au cours de la dernière année scolaire sur les méthodes de contraception et la prévention des infections transmises sexuellement.

Chronique de rappel donc à l'intention des parents qui, au cours des prochaines semaines, devront prendre le relais de l'infirmière scolaire en vacances et répéter à leur progéniture aux hormones en ébullition que le camping à la belle étoile et les rendez-vous coquins au ciné-parc, c'est bien beau, en autant qu'elle sache prévoir l'imprévisible.

Les faits

Des gars et des filles s'en vantent et les statistiques le confirment: les 12-17 ans sont plus précoces que leurs parents en terme d'expériences amoureuses et sexuelles.

Les résultats préliminaires de l'enquête Santé et Bien-être des jeunes du secondaire en Mauricie - Centre-du-Québec (étude commandée en 2003 par l'Agence de santé et des services sociaux) indiquent que plus le niveau du secondaire est élevé, plus les jeunes déclarent avoir le contrôle quant à l'utilisation d'un moyen de contraception. Le hic, c'est que dans la région, les données démontrent que les filles et les garçons se «sentent moins en contrôle» comparativement à leurs pairs dans l'ensemble du Québec.

Toujours selon les résultats de l'enquête, 32 % des jeunes affirment avoir déjà eu une relation sexuelle avec pénétration et avec consentement.

Plus le niveau de secondaire augmente, plus les jeunes sont nombreux à faire un pareil aveu. Même que les filles sont un peu plus nombreuses que

les gars à affirmer avoir dit «oui» à une relation sexuelle complète, et ce, à compter du 3e secondaire.

Sois sage

«Il faut garder contact avec le jeune!», clament haut et fort Guy Milette, Diane Bertrand et Céline Gonthier, du CLSC Les Forges. Respectivement intervenant social et infirmières pour la clinique jeunesse-adulte, ils invitent les parents à arrêter de faire comme si et à parler franchement de leurs préoccupations bien légitimes.

Car pour eux, il ne fait aucun doute que même si l'adolescent ne dit pas tout, ses parents ont le droit et le devoir d'exprimer leurs opinions. Et il ne s'agit pas d'interdire à sa fille ou à son garçon d'avoir une vie sexuelle active puisque, de toutes façons, il est probablement déjà trop tard.

M. Milette invite plutôt un père et/ou une mère à parler sans pudeur avec sa fille ou son garçon des conséquences de ses actes. Le défi consiste à trouver le bon ton, les bons mots, bref, à éviter la moralité gratuite et menaçante. Pas simple, convient-il avant de proposer

aux parents d'éduquer leur jeune à l'importance d'avoir une bonne estime de lui-même, d'abord et avant tout.

Bien dans sa peau, la demoiselle qui ne se sent pas encore prête à passer à l'acte sera capable de remettre gentiment mais fermement à l'ordre son amoureux trop entreprenant. Épanoui, ce dernier risque moins d'être frustré devant pareil refus si, au préalable, il a appris à se faire confiance et à être patient. Mieux, il se moquera des pressions des pairs qui se targuent de faire l'amour quand bon leur semble et avec qui ils veulent.

Oups!

Certes, ce ne sont pas tous les jeunes qui sont portés sur la chose et même parmi ceux qui le sont, plusieurs gars et filles en amour ont compris l'importance d'user à la fois de contraceptifs oraux et de préservatifs. On est jamais trop protégé contre une grossesse non désirée et une chlamydia génitale, une maladie transmise sexuellement en hausse depuis dix ans sur le territoire Les Forges.

Cela dit, Mmes Bertrand et Gon-

thier entendent encore trop de gars leur dire que «la fille ne leur a pas demandé de mettre le condom...». Et la fille de répondre: «Oui mais c'était à lui d'y penser»...

Mme Gonthier ajoute qu'elle accueille trop souvent durant l'année scolaire, les lundis matins notamment, des filles en état de panique, désireuses d'obtenir sur-le-champ la fameuse «pilu du lendemain».

Mme Bertrand rappelle cependant que la COU (pour contraception orale d'urgence) doit être prise dans les 72 heures suivant une relation sexuelle non protégée.

Enfin, des adolescents vont profiter des vacances estivales pour goûter davantage aux effets enivrants de l'alcool et des drogues. Mme Bertrand les met doublement en garde contre leur envie de faire l'amour, un geste qui, en matière de contraception et de MTS, exige d'avoir toute sa tête.

En cas d'oubli, de négligence, de regrets, de questions et de conseils, l'équipe du CLSC reste en poste, tout l'été. ●



LE NOUVELLISTE: ANDRÉ MERCIER

Quatre des sept membres de la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise étaient de passage à La Tuque, hier, à l'occasion d'une visite sur le terrain parrainée par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et quelques entreprises forestières. Les commissaires Éric Bauce et André Bouchard, le président de l'AFVSM, Elzéar Lepage, et les commissaires Marie-Anick Liboiron et Jules Arsenault, ont pu échanger au sujet des préoccupations de la région face à l'avenir de la gestion de la forêt publique.

«On donne du sens à notre travail»

La Commission Coulombe sur le terrain à La Tuque

ANDRÉ MERCIER

(Collaboration spéciale)
La Tuque

La Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise étudie, de façon indépendante, les aspects scientifique, technique et publique de la gestion forestière. Après une première phase d'étude du domaine forestier et une seconde phase d'audiences publiques de dix semaines dans les régions-ressources du Québec, les membres de la commission se retrouvent maintenant sur le terrain, afin de mieux saisir les enjeux régionaux et mieux sentir ce qui s'y passe.

«On donne du sens à notre travail et c'est important de mieux connaître les aspects économiques, sociaux, environnementaux et le rôle de la foresterie», explique le commissaire Jules Arsenault, recteur de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). «Maintenant, il y a moins de théorie et plus de terrain, ce qui est une contribution majeure à l'éducation de notre commission», souligne-t-il.

Spécialiste du domaine environnemental, le professeur André Bouchard est le directeur de l'IRBV (Institut de recherche en biologie végétale, organisme dépendant de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal) et professeur titulaire d'écologie au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal. «En Mauricie, il y a beaucoup d'utilisateurs conjoints de la forêt. Il y a donc une complexité de la gestion de cette forêt. Cette région a reçu un écho attentif de la commission puisque nous y sommes pour la troisième fois depuis le début des travaux», explique-t-il.

Les deux autres membres de la commission sont, M. Éric Bauce, un ingénieur forestier diplômé de l'Université Laval qui détient un doctorat en biologie forestière de l'Université de Syracuse dans l'État de New-York. Il est professeur et chercheur en protection des forêts à l'Université Laval depuis 1989. Sa collègue, Mme Marie-Anick Liboiron, est diplômée de l'Université Laval en Aménagement des res-

sources forestières et dispose d'une solide expertise en matière de foresterie.

Le projet TRIADE

Au cours de la visite en Haute-Mauricie, les membres de la commission, les représentants de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM) et les représentants de l'industrie forestière, ont pu échanger lors d'une rencontre à la pourvoirie Odanak.

Par la suite, la délégation s'est déplacée en direction du secteur du lac Parker où les participants ont pu se familiariser avec différents types de coupes forestières, voir des éclaircies commerciales et constater les

mesures d'harmonisation avec les autres utilisateurs tels que les sentiers de motoneige, de VTT, le club de marche Kilomètre zéro et les pistes de vélo de Mauricie.

En début d'après-midi, les membres de la commission ont été sensibilisés par un groupe de 13 industriels, dont les plus importants sont Abitibi-Consolidated, Smurfit-Stone, Gérard Crête et Fils, Industries John Lewis, Kruger, Wayagamack et Commonwealth Plywood, appuyés par Ville de La Tuque dans l'élaboration du projet TRIADE, qui vise à contrer les effets négatifs du Plan de gestion des activités forestières, qui laisse entrevoir une baisse des possibilités forestières de 26 pour cent, ce qui se traduirait en une baisse de plus d'un million de mètres cubes de bois à récolter, des pertes de 144 millions \$ et une suppression de près de 3000 emplois en Mauricie.

Le projet vise à augmenter le volume disponible à la transformation par des activités de conservation, de production intensive et d'aménagement écosystémique par l'entremise d'un projet-pilote sur l'aire commune 42-51, près de La Tuque. Les industriels s'adressent donc à la commission dans le but que ce projet, actuellement boudé par les autorités du ministère des Ressources naturelles, puisse être mis en application dans les meilleurs délais. ●

GMF 101

La révolution proposée par les groupes de médecine de famille

ÉRIC LANGEVIN

Trois-Rivières

Les acteurs décisionnels du milieu de la santé s'entendent pour dire que les groupes de médecine de famille constituent le mode d'organisation de l'avenir. Ceux qui ont adhéré aux principes en parlent comme étant une révolution.

Mais, au fait, qui peut dire ce qu'est véritablement un GMF et quels avantages réels apportent-ils?

D'abord situons que les GMF ne sont ni plus ni moins qu'un mode d'organisation différent de la pratique des médecins en cabinet privé. Toutes les bases reposent sur la volonté des médecins de s'associer pour former un groupe capable de prendre en charge une population donnée.

«En principe, un GMF est constitué de six à 12 médecins équivalent temps plein. Par contre, dans la région, en raison de la pénurie de médecins, le ministère de la Santé permet certains assouplissements», mentionne Françoise Gagnon qui dirige l'équipe régionale chargée de porter le dossier GMF au sein de l'Agence de santé et de services sociaux.

Il faut donc que les médecins con-



PHOTO: STÉPHANE LESSARD

Le docteur Guy Dumas

viennent entre eux d'un contrat d'association. Il s'agit d'une étape importante puisqu'elle balise les modalités de pratique en groupe. Les médecins sont cependant contraints à certaines obligations comme devoir assurer un certain nombre d'heures d'ouverture.

Les médecins élaboreront par la suite un projet clinique, c'est-à-dire

l'offre de services. «Il s'agit à ce moment d'établir ce que le groupe va pouvoir offrir à la clientèle», explique le docteur Guy Dumas, médecin conseil auprès du groupe régional chargé du développement des GMF. «Par exemple, si on établit que le GMF évolue dans un milieu où les personnes âgées sont nombreuses, il faudra prendre les moyens pour donner les services appropriés.»

Le contrat d'association et le projet clinique doivent être approuvés par la Direction régionale de médecine générale et par le ministère.

Par ailleurs, si les médecins ont des obligations fermes, les patients aussi. «Dès la mise en place d'un GMF, les médecins inscrivent les patients auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Cette inscription confirme l'engagement du patient à consulter ce GMF en priorité. En même temps, cela lui confirme qu'il a officiellement un médecin de famille», souligne Mme Gagnon.

Les avantages sont nombreux. Le patient a l'assurance que, même si son médecin est absent, un autre du groupe prendra la relève. «On assure la continuité des services. Pour cela, il doit y avoir une excellente communication entre les médecins», ajoute Mme Gagnon. ●

Des moyens pour parvenir à une organisation optimale des services

Trois-Rivières (ÉL)

Les médecins engagés dans un GMF disposent de moyens pour parvenir à une organisation optimale des services. Dans le contrat de trois ans que signent le GMF et l'Agence de santé, il est convenu qu'un financement s'ajoute pour l'embauche de trois ressources humaines supplémentaires: une infirmière, une secrétaire et un technicien en documentation.

Si ces deux derniers apportent un appui indispensable à la gestion de la clinique, l'infirmière elle permet aux médecins de se délester d'une portion importante de travail traditionnellement effectuée par des médecins. Les infirmières peuvent ainsi réaliser certaines tâches en vertu de la révision des actes délégués (loi 90).

«C'est toute la différence»

«C'est toute la différence. Les infirmières peuvent faire le suivi de certaines thérapies, le suivi des diètes, de l'hypertension, des médicaments; elles peuvent aussi faire le remplacement de pansements, etc. C'est beaucoup de temps que l'on récupère pour passer plus de temps avec nos patients et se concentrer sur des éléments plus médicaux», relate le docteur Guy Dumas.

Ces infirmières relèvent du CLSC. Elles sont en prêt de services auprès du

GMF. «C'est nécessaire que ce soit ainsi pour éviter de développer un réseau privé d'infirmières. En même temps, ces infirmières peuvent référer des patients vers des programmes existants en CLSC puisqu'elles les connaissent», précise Marie-Josée Vincent, conseillère en communication qui siège également sur le groupe de travail GMF à l'Agence de santé.

Immobilisations et informatique

L'entente GMF prévoit aussi le financement pour des rénovations et la location de certains locaux pour prévoir l'arrivée de nouveaux membres du personnel.

Un autre pivot important de l'organisation en GMF est le support informatique. Une équipe du Technocentre de l'Agence déploie en quelques semaines un imposant dispositif permettant les inscriptions en ligne avec la RAMQ mais aussi et surtout trois autres modules fort importants.

D'abord, les GMF sont en lien direct avec le service Info-Santé. Avec le consentement du patient, les médecins peuvent transmettre des informations sur un traitement ou sur la médication d'un patient. Si celui-ci contacte Info-Santé, l'infirmière pourra aller plus loin que le simple conseil. «C'est un avantage important parce qu'avec des renseignements précis sur l'état de santé du

patient et sur les gestes à poser, on évite souvent de suggérer au patient d'aller à l'urgence», renchérit Françoise Gagnon.

Le logiciel MédiRésult

D'autre part, les médecins ont un accès au logiciel MédiRésult. Celui-ci permet de consulter les résultats des tests de laboratoire. Les médecins peuvent parfois perdre un temps précieux à téléphoner dans les hôpitaux pour obtenir les résultats. Or, avec le logiciel, le médecin y arrive en quelques clics et ce peu importe l'établissement de santé où ces tests ont été effectués.

La dernière application informatique concerne un prescripteur de médicaments. Il s'agit d'un logiciel qui répertorie toutes les ordonnances d'un patient et qui vérifie en même temps qu'il n'y ait pas d'interactions néfastes des uns avec les autres.

Un GMF qui se met sur pied peut donc compter sur une multitude d'outils et une organisation qui, à terme, permettra une meilleure prise en charge des patients. Évidemment, tout cela demande des efforts.

On constate cependant que de plus en plus de médecins semblent déterminés à y mettre ce qu'il faut. La région est d'ailleurs en tête de liste au Québec en ce qui a trait au développement des GMF. ●

eric.langevin@lenouvelliste.qc.ca

Économie

www.lapresseaffaires.com
La Presse **AFFAIRES.com**

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	S CAN	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	OR
8545,58 ▲ +47,06	1570,35 ▲ +16,43	74,97 ▲ +0,60	10435,48 ▲ +22,05	1140,75 ▲ +4,55	2047,79 ▲ +12,86	392,60 ▲ +0,10
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE			Le Nouvelliste		CYBERPRESSE.CA	

C3 Image ou un départ... animé!

Emploi-Québec injecte 316 000 \$ en formation

Trois-Rivières



MARC ROCHETTE

À peine revenu de France où il a participé au Marché international du film d'animation, Daniel Plouffe était heureux d'annoncer que son entreprise C3 Image, installée depuis l'an dernier dans les locaux du Carrefour de la nouvelle économie de Trois-Rivières, «s'animait» déjà avec une quinzaine d'employés.

«La compagnie 2 Minutes inc., qui possède des studios à Paris et Angoulême depuis plus de dix ans, a choisi Trois-Rivières pour ouvrir son studio canadien», s'est-il plu à confirmer. Et à cette nouvelle de dernière heure est venue s'ajouter celle d'un contrat d'une entreprise espagnole Vivatone pour une téléserie importante.

Conséquence? C3 Image pourrait compter une cinquantaine d'employés au cours des prochains mois pour faire de la coloration et du compositing.

«Sauf qu'on a en Mauricie un petit bassin de main-d'œuvre spécialisée et qu'il n'y a pas de formation qui se donne dans les collèges publics», a-t-il sou-



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le maire et président de la SDE de Trois-Rivières, M. Yves Lévesque, en compagnie du président-directeur général de C3 Image inc., M. Daniel Plouffe.

levé comme contrainte potentielle. «Ce serait plus facile de démarrer à Montréal, car on recevrait 250 curriculum vitae alors que, présentement, on en reçoit trois et ils proviennent de... Montréal!», renchérit M. Plouffe.

D'où l'importance, selon lui, de

l'implication d'Emploi-Québec qui a formé un premier groupe de 12 jeunes prestataires de l'assurance-emploi à l'hiver 2003 et un second de 16 personnes entre janvier et avril 2004, pour une somme investie de 316 000 dollars.

Alors qu'il était propriétaire du

Collège Crack, vendu l'an dernier au Campus Notre-Dame-de-Foy, ce même Daniel Plouffe avait aussi bénéficié de l'appui d'Emploi-Québec et de sa directrice du Centre local d'emploi de Trois-Rivières, Nathalie Diamond.

Son module avait injecté près d'un demi-million de dollars pour assumer les frais des 1380 heures de cours alors que la Mauricie ne comptait aucune entreprise oeuvrant dans ce secteur d'activité.

«L'idéal serait évidemment que des entreprises de ce secteur viennent s'établir en Mauricie, mais, puisque la montagne ne vient pas à nous, il faut faire avec», avait-elle justifié en mars 2001.

Pour Mme Diamond, la création de C3 Image permettra justement de faire travailler en région les gens formés et peut-être même de rapatrier certains des 21 jeunes qui, une fois gradués du Collège Crack, sont partis vers Montréal.

«Cela nous permet d'intégrer des jeunes sous-scolarisés sur le marché du travail, mais qui, par leur intérêt informatique et artistique, peuvent être formés en entreprise», tient-elle à indiquer.

Si celle-ci admet une part de risque pour Emploi-Québec, «le domaine

étant très fluctuant», le maire Yves Lévesque, qui a accompagné M. Plouffe et Mme Diamond en mission de prospection en Europe, dit qu'en affaires, «on n'est jamais sûr, mais on espère avoir des retombées».

«Ce n'est pas toujours facile avec le changement de gouvernement, mais quand on sème, on espère récolter», a commenté le premier magistrat qui a comparé les risques en affaires à ceux du mariage.

D'ailleurs, M. Lévesque affirme «avoir osé» quand la ville a rendu disponible au promoteur les pieds carrés nécessaires à son expansion éventuelle dans l'ancien édifice de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest.

«Les coûts d'exploitation y sont moins élevés qu'à Montréal», a fait remarquer le maire. «Dans ce crâneau, la distance n'a pas d'importance», a ajouté Mme Diamond.

Finalement, M. Plouffe attribue la concrétisation de son projet à la nouvelle notoriété de Trois-Rivières.

«Nos clients sont des producteurs de téléserie et de long métrage 2D et 3D et la majorité de nos mandats proviennent de l'Europe», conclut celui qui recherche des personnes habiles en dessin traditionnel et intéressées par le travail sur ordinateur. ●

Des honneurs à San Francisco pour 8D Technologies

Trois-Rivières (MIM)

L'entreprise montréalaise 8D Technologies, appartenant aux Trifluviens Isabelle et Jean-Sébastien Bettez, s'est distinguée au congrès annuel Java One de la compagnie Sun Microsystems à San Francisco cette semaine. Le tandem a reçu le Duke's Choice Award pour récompenser l'application Java que la compagnie a développée dans le domaine du stationnement.

8 D Technologies a mis au point un logiciel servant à contrôler les compo-

santes d'un terminal, d'une borne ou d'un guichet, par exemple. Ce logiciel a été utilisé pour soutenir le mécanisme d'une borne de paiement de stationnement, expérimentée comme projet-pilote à Montréal. L'entreprise montréalaise a été invitée par Sun Microsystems à présenter sa technologie lors son congrès annuel, tenu du 28 juin au 1er juillet.

La solution 8D ECO faisait partie de la vidéo d'ouverture de la conférence, et la technologie était en dé-

monstration toute la semaine. De plus, l'entreprise était finaliste pour mériter le Duke's Choice Award, un prix qui souligne les succès dans le développement de technologies Java. Dix récipiendaires ont reçu leur prix des mains du président de Sun, Scott McNealy, lors d'une cérémonie qui a eu lieu mardi.

8D Technologies souhaite exporter son concept de borne de paiement de stationnement ailleurs dans le monde. ●

Hydro-Québec vend sa participation dans Noverco

MARIO SIMARD

Montréal (PC)

Hydro-Québec vend pour 900 millions \$ à un consortium mené par la Caisse de dépôt et placement sa participation majoritaire dans Noverco, le holding qui est le principal propriétaire de Gaz Métro.

La Caisse paiera 625 millions \$ pour une participation de 69,4 pour cent

dans le consortium, baptisé Capital Infragaz, qui comprend également SNC-Lavalin.

La firme d'ingénierie montréalaise investira pour sa part 100 millions \$ pour une participation de 11,11 pour cent, alors qu'un gestionnaire de fonds de Victoria, British Columbia Investment Management, détiendra une participation de 9,44 pour cent en vertu d'un investissement de 85 millions \$. ●

Coup de pouce aux marchés

MALCOLM MORRISON

Toronto (PC)

Le soulagement provoqué par les propos de la Réserve fédérale américaine, qui a promis de continuer à hausser ses taux à un rythme «mesuré», a donné un coup de pouce aux marchés financiers qui ont aussi profité hier d'une augmentation de 1,00 \$US le baril de brut.

Pour la première fois en quatre ans, la Fed a annoncé hier une hausse d'un quart de point de son taux de base qui s'établit désormais à 1,25 pour cent.

Cette nouvelle était très attendue des investisseurs qui en avaient fait une véritable obsession au cours des dernières semaines.

Il s'agit de la première augmentation depuis quatre ans. La Fed avait baissé ses taux des fonds fédéraux à 1,0 pour cent en 2003, les plus bas depuis 1958. La banque centrale américaine constate que l'activité continue de croître à un rythme soutenu et que le marché du travail se porte mieux.

Malgré les nouvelles économiques décevantes - sur la croissance du PIB,

notamment -, le dollar canadien a gagné 0,6 cent pour atteindre 74,97 cent US.

Les regards devraient maintenant se tourner vers les résultats financiers du deuxième trimestre ainsi que vers les indicateurs économiques.

Mercredi, l'indice S&P/TSX de la Bourse de Toronto a gagné 47,06 points pour clôturer à 8545,58. Cette hausse survient en fin de journée décaulée en partie de la bonne performance des titres du secteur de l'énergie, portés par l'augmentation du prix du pétrole. ●

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.75	6.65	5.15	7.15	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
B. Nationale Canada	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.75	6.70	5.20	6.80	4.70	5.30	5.95	6.50	6.70
Banque Laurentienne	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.25	6.70	5.20	6.80	4.60	5.35	5.19	6.50	6.70
Banque Royale	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	500	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.75	6.25	4.40	6.80	4.70	5.30	5.80	6.50	6.70
Banque Scotia	5,000	0.90	0.90	0.90	0.90	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.75	6.45	5.15	6.80	4.55	5.35	6.05	6.45	6.70
Canada Trust	5,000	1.20	1.25	1.30	1.30	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.75	-	5.05	6.50	4.70	5.35	6.10	6.50	5.55
Banque de Montréal	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	3.30	6.65	5.15	6.85	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
Caisses Desjardins	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	-	6.65	5.15	6.80	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
CIBC	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	2.74	6.70	5.15	6.85	4.45	5.35	6.15	6.50	6.70
Banque Manulife	25,000	1.90	1.90	1.90	2.10	5,000	2.55	3.35	3.85	4.20	4.55	3.75	-	5.15	5.05	4.00	4.40	4.85	5.20	5.40
FIDUCIES																				
Fiducie Desjardins	5,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	6.55	5.15	6.80	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
MCAP Mortgage Corp.	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	5.15	6.85	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.65	2.10	3.00	3.35	3.65	-	6.55	5.15	6.80	4.60	5.35	6.10	6.50	6.70
Sutton Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.48	-	-	-	-	-	5.25	-	5.45
Promutuel Capital	5,000	1.05	1.15	1.15	1.15	1,000	1.75	2.40	2.85	3.25	3.60	-	-	5.00	6.65	4.50	5.15	5.50	5.55	5.65
Trust La Laurentienne	3,000	1.00	1.00	1.00	1.00	1,000	1.40	2.30	2.75	3.15	3.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 30 juin 2004, 15:06 hres. / par les services Canex qui les ont transmises au Nouvelliste hier

Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Canex sur internet à l'adresse suivante HTTP://WWW.CANNEX.COM

Les abréviations suivantes sont: 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.



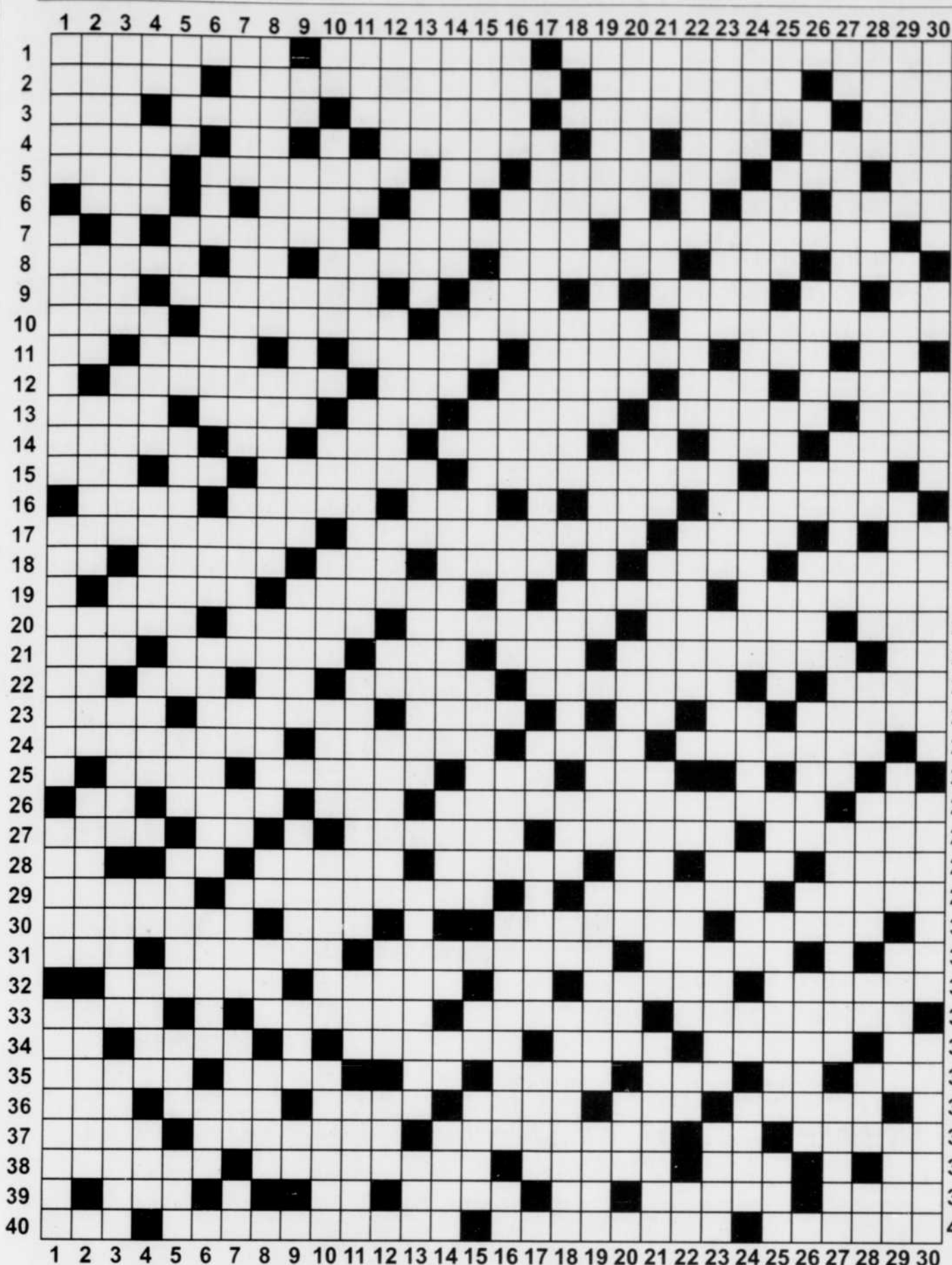
La grille du Canada



Par Michel Hannequart
www.hannequart.com

Une exclusivité **Le Nouvelliste** pour ses lecteurs

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



HORIZONTALEMENT

- Ville du Canada sur la baie des Chaleurs - Lac de l'Ontario - Île du Canada.
- Air Canada en a plus d'un - Ville du Québec - Ses chutes sont célèbres - Au Lac-Saint-Jean.
- Pianiste - Incroyable - Ville de France - Celle de la Nouvelle-France a été fondée par Richelieu - Se jette dans le Rhône.
- Perspicacité - Radon - Parfois permanentes en Colombie-Britannique - Se répond un peu partout au Canada - On y circule - Ponctuellement.
- Produisent - Offrent - Exclamation - Présentée comme coupable - Économiste indien - Paresseux.
- Venue au monde - Pronom - Sélénium - Vêtements de marins - Symbole - Ce que l'on doit avoir plusieurs fois par jour.
- Ville de l'Ontario - Femme qui monte à cheval - Ville du Canada.
- Courbé - Se jette dans l'océan Arctique - Grande facilité de parole - Coups, au karaté - Plante vivace malodorante - De très près.

- Sous le menton - Évêque d'Arles - Comme le reste - Titre - Le matin - Quatre saisons.
- Repos absolu des Orientaux au milieu du jour - Sources d'eau chaude - Évidente - Blessé.
- En matière de - Fromage - Architecte américain - Coiffures - Pour faire peur - Argon.
- Échassier - Thymus de l'agneau - Arbre - Voile - Ville du Québec.
- Ardeur - Va à l'aventure - Animal - Ville de Nouvelle-Écosse (... Bay) - Est de garde - Du maïs.
- Ruminant - Espagnol - Chez nous - David Miller est celui de Toronto - Bradype - Bière légère - Virage à Whistler.
- Le Québec y est par rapport au Manitoba - Avant nous - Pour fixer un avion - Avelines - Désire.
- Riche - Joyeuses - Elle se jette dans le lac Winnipeg (... River) - Plait aux vaches - Faire comme une hirondelle.
- Passant - Faucon à longue queue - Drôlement - Symbole d'un gaz.
- Crack - Troubles - Rend service au golf - Rupture illégale d'un scellé - Prénom anglais - En Gaspésie.
- Arbrisseau à feuilles larges - De

l'Atlantique au Pacifique - Déchiré - Faux.

- Rêvasser (... aux cornilles) - Jeu de cartes - Plein d'un entrain joyeux - Aiguilles - Dieu.
- Mémoire vive - Rang - Pour coudre - Répartition - Les faux sont des érables sycomores - Roulement.
- Terminaison - En passant par - Te trouves - Précède le nom d'un mort - Surpasse - C'est une heure.
- À sec - Leader - À poil - Admiration - Magnésium - Mollusque marin.
- Marmouset - Non-conformiste - Tombe trop bas - Qui a deux côtés égaux.
- Abandonné - Dépeindre - Bain à remous - Le Canada n'en manque pas! - Dieu solaire.
- Fer - Type - Partie du corps - Ville du Canada - Certain.
- Corde - Conjonction - Annonce une arrivée - Immobile - Grosse mouche.
- Quelqu'un - Canadien National - Chagrin - Impératrice - Ricané - Refus - Divinité de l'Amour.
- Sous-vêtement - Palmipède de certaines régions du Canada - Au-dessus de l'œil - Acquiescé.
- Province du Canada - Réfute - Il

vole - Esclave.

- Sortis - Se mangent souvent avec du ketchup - Piraterie - Patrie de de Gaulle - Avenue.
- Elle est rouge - Point atteinte - On y danse, on y chante - Toile - Raillerie.
- Ancien premier ministre du Canada - Informé - Fruit - Attendent avec confiance.
- Commence dans le froid - Métis né à Saint-Boniface en 1814 - Plante potagère - Terme de ski - Meurtis - Sert à lier.
- Son père est un âne - Banlieue de Toronto - Déchiffre - Ancienne coutume hindoue - Banal - A la mode - Fonce.
- Romains - Peintre suisse - Crochet double - Il baptisa Clovis - Plus au sud qu'à l'est - On y mange.
- Ingénieur allemand - Très fatigué - Qualité d'un milieu aqueux dont le pH est supérieur à 7 - Marque le lieu - Convenable.
- Port sur le lac Ontario - Vigilant - Entre Montréal et Québec - Encouragement - Ils ne boivent plus.
- Volcan - Branché - Greffé - Possessif - Fut gouverneur du Canada de 1846 à 1854 - Le Shannon y coule.
- Oncle de nos voisins - Établissement amérindien du Québec - Canevas d'un roman - Ancienne mesure agraire.

VERTICALEMENT

- Parc national du Canada - Fleuve du Canada - Île du Canada - Point culminant du Canada - Ville du Canada.
- Péninsule du Canada - Cartes - Ouvrages en prose - Ville de Suisse - Qui est au bout - Esquimaux du Canada.
- Gigantesque - Faire comme un aigle - Culture physique - Petit vent - On lui doit le *Canard sauvage* - Voile musulman.
- Surprise - Suffixe - Fendre - Querelle violente - A un objectif en vue - Négation - Il a un bon appétit - Mouvement clandestin algérien.
- Annexer - Baiser - Insistance - Soulagement - Abattu - Portent des bois - Petit mot latin - Utile dans le quartier chinois.
- Cri des charretiers - Perdu - Échoit au gagnant - Ville ontarienne - Partie d'un cigare - Roue à gorge.
- Nombre de points à un test - Ville du Québec - Bonne humeur - Liaison - On ne peut pas y nager - Récolte - Celui du Canada est roux - Pronom indéfini.
- Ville canadienne sur le lac Supérieur - Une île du Saint-Laurent - Acte plaisant - Que l'on doit - Thé de Vancouver - Ville du Japon.
- Deux - Coule en Chine - Unique - Glousse - Grave pénurie - Vaisseau - Régat de merle - Film de Spielberg.
- Nota bene - Illustre - Nagoya s'y trouve - Pique le bétail - Versant d'une montagne - Froissé - Palmier.
- Atome - Qui a vu le jour -

Ventilé - Qui devient acide - Grand reptile - Arme - Ont chaud.

- Odieux par sa vanité - Argent - Ville du Canada sur le lac Huron - Partie d'une poule - Mépris - Percute - Malin - N'a pas cours au Canada.
- En feu - Fumée et brouillard - Dans le pain - Bœuf - Avoir la bonté de - Ile de l'Archeipel arctique canadien - Fournit un bois dur.
- Rivière du Québec - Démonstratif - Plante rampante - Muse - C'est-à-dire - Obtenue - Travaille le sol.
- Lettre grecque - Lentilles - Dans l'île de Terre-Neuve - Vêtement - Brome - Descente sportive.
- Stupide - Mammifère carnivore - Muse de l'Histoire - Pour assembler - Couvert de chapelure - S'enfoncent avec le pouce - Existes.
- Ville du Canada - Reconnaissance - Préposition - Coule au Canada - Alliés.
- Engendré - Parentes - N'agit pas dans les règles - Dépôt - Astate - Taquine.
- Formule - Ville du Québec - Larmoyant - Dans un tube - Exterminé - Touche au Pakistan.
- Ville de départ pour une traversée du Saint-Laurent - Hégire - On y met des bûches - Logement - Général sudiste - Sainte.
- Style musical - Baie du Japon - Au galop - Ville de l'Ontario - Dans l'oreille - Empêcher de parler.
- Mettent dans l'erreur - Outil - Mort - Conjonction - Diminue la surface d'une voile - Pronom personnel - Mesure chinoise.
- Arme de main - Utile quand on crève - Monnaie du Canada - Questions d'un test - Avance - Vif - Symbole.
- Coule en Irlande - Fleuve qui se jette dans la baie d'Hudson - Ville du Canada - Personne crédule - Judas optique - Pascal - Taché.
- Peut se dire d'un cheval - Transpiration - Fut aimée de Zeus - Ville du Québec - Partie du corps - Monnaie - Écrivain né et mort à Québec - École.
- Époque - Admire - Avant certaines lettres - Est lourd - Morne - Lac - Patinoires.
- Note - Pas libre - Région d'Angleterre et nom d'une promenade à Ottawa - Famille nombreuse et encombrante - Ville du Québec - Il y en a un à Trois-Rivières.
- Onomatopée - Perroquet - Elle a un bras canadien - Musqué, c'est l'ondatra - Colère - Rayé - Dans le vent - Fromage du Québec - Dans la gamme.
- Copier - Il est puissant et despotique - Établit une liaison - Lac situé entre le Canada et les États-Unis - Certains sont juridiques - Pas long.
- Ville située dans l'île de Vancouver - Néon - Donne du jus - Il n'a plus 20 ans - ... indienne - Séduisant.

STEELX
MONTRES & BIJOUX

Bijouterie
La Perte Rare INC.
Gemme
LA CORPORATION DES BIJOUTIERS DU QUÉBEC

www.gemme.ca Galeries du Cap, 300, rue Barkoff, Cap-de-la-Madeleine

LES GENS D'ici

COURRIEL : GENSICI@LENOUVELLISTE.QC.CA



Association canado-américaine section Père Frédéric

Récemment avait lieu le brunch des élections de l'Association canado-américaine, section Père Frédéric, de Trois-Rivières au club de golf des Vieilles Forges. Le nouveau conseil se compose, de gauche à droite de: M. Jean-Maurice Bergeron, vice-président pour le Canada, Mme Jocelyne Bruneau, publiciste, M. Michel Sauvageau, secrétaire, Mme Agathe Richard, vérificatrice, Mme Monique Bell, présidente, M. Pierre Rivard, ex-président. À l'avant: Mme Édith Bonenfant, vice-présidente, Mme Claire Charpentier, relationniste. N'apparaît pas sur la photo, M. Robert Morin, trésorier.



2500 \$ pour les Jeux olympiques spéciaux

Ce printemps, Centraide Mauricie, à titre de gestionnaire du Fonds Fleur de mai dédié aux personnes atteintes de déficience intellectuelle, a attribué une subvention de 2500 \$ au comité organisateur des Jeux olympiques spéciaux. Sur la photo, Carole Ébacher de Centraide Mauricie et Johanne Morneau remettent le chèque à Céline Gélinas des Jeux olympiques spéciaux et Georges Reux de Fleur de mai.



Tirage pour la fondation du CHRTF

Le 21 juin dernier, Trois-Rivières Ford Lincoln a tenu un tirage au profit de la fondation du CHRTF dont le premier prix était une moto Harley Davidson. Sur la photo, Nicole Gélinas, présidente de Trois-Rivières Ford Lincoln, en compagnie de Danielle St-Amand, présidente-directrice générale de la Fondation lors du tirage.

Pneus Trudel
Alignement - Freins - Suspension

À L'ACHAT DE 4 PNEUS MICHELIN

OBTENEZ UN MANOMÈTRE ÉLECTRONIQUE GRATUIT

6085, BOUL. ROYAL, TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Tél. : (819) 379-8500

UNIROYAL MICHELIN

ALLIANCE BFGoodrich



Brunch de la Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières

La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières a clôturé sa deuxième année d'activités récemment par un brunch à l'intention des aînés(e)s et des jeunes. Plus de cinquante bénévoles étaient présents à cette activité intergénérationnelle. Sur la photo, les bénévoles responsables de ce succès, de gauche à droite: Mme Gemma Lévesque, M. Robert Hotte, M. André Pelletier, Mme Rita Morin, coordonnatrice, Mme Thérèse Sénécal, M. Thomas Collin, Mme Lucie Collin, M. Mansour Dahmane, Mme Nina Pelletier, Mme Lucie Dion et Mme Hélène Bélanger. Absentes sur la photo: Mme Marthe Poisson, Mme Monique Muir, Mme Ruth Laliberté-Marchand et Mme Stella Montour.



Une fête pour l'abbé Édouard Beaubien

Le 13 juin dernier, les paroissiens, les parents et les amis ont tenu à manifester leur reconnaissance pour les 50 ans de vie sacerdotale de l'abbé Édouard Beaubien. On le voit entouré de l'abbé Gerald Baril, curé de Sainte-Thècle, de Mgr Martin Veillette, évêque du diocèse et de Mgr Paul-Émile Landry, curé de Saint-Tite. Un banquet a suivi la célébration au club de golf le St-Rémi de Lac-aux-Sables.



Exposition à l'école Centrale

Les élèves du premier cycle de l'école Centrale de St-Mathieu-du-Parc ont terminé l'année en présentant une exposition sur l'ancien temps. Sur la photo, on aperçoit les enfants ainsi que l'enseignante Nathalie Samson et l'éducatrice Ingrid Caisse.

L'ENDERMLOGIE

CONSIDÉRÉE COMME LE SEUL TRAITEMENT EFFICACE CONTRE LA CELLULITE !

LPG APPAREIL MÉDICAL

- ANTI-CELLULITE
- RAJEUNIT... LA PEAU
- REMODELE LA TAILLE
- RAFFERMIT LA PEAU
- DOULEUR MUSCULAIRE
- ET BEAUCOUP PLUS...

124, boul. Ste-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine (819) 378-6891

JAC-O



Un prix «Raymond» pour Jean-Claude Thibeault

Le représentant régional et président de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Centre-de-la-Mauricie, M. Jean-Claude Thibeault, a reçu un prix Raymond pour sa contribution en tant qu'administrateur de Réseau des SADC du Québec. Sur la photo, on aperçoit: Jean-Marc Robitaille, vice-président, Mme Isabelle Bournival, administratrice, Mme France Beaulieu, administratrice, M. Daniel Blanchard, administrateur, M. Luc Méhot, secrétaire-trésorier, M. Jean-Claude Thibeault, président, M. André Arcand, administrateur.



PHOTO: SERGE NOEL

Zellers donne à trois organismes

Zellers a fait la remise de chèques à trois organismes par la fondation des amis de la famille Zellers. Tenant les chèques de gauche à droite: Louis Rheault, Nathalie Baril de la Maison de Convivence, Claire Langevin de l'Espace Mauricie, Line Roy, Claude Sirois et Jocelyn Normandin de Centraide Mauricie.



Hydro-Québec verse 20 000 \$ à la Fondation du CHRTF

La Fondation du CHRTF a eu le plaisir de recevoir, dans le cadre de sa campagne majeure de financement, un chèque de 20 000 \$ d'Hydro-Québec. M. Christian Ethier était heureux de remettre cette généreuse contribution à Mme Nicole D. Gélinas, présidente du comité de la campagne majeure de financement régionale.

AUJOURD'HUI

La Tuque 24/12
Shawinigan 27/15
Trois-Rivières 27/15
Montréal 25/16
Victoriaville 25/14
Drummondville 27/15
Sherbrooke 27/14

Météo Média

Utilise des données d'Environnement Canada

AU SOLEIL

Acapulco	Sol	32/26	Martinique	Ora	30/25
Bermudes	Sol	30/25	Myrtle Beach	Ora	28/23
Barbades	Sol	30/25	Montego Bay	Ora	32/25
Cancun	Ora	33/23	Orlando	Ora	32/23
Fort Lauderdale	Ora	31/26	Puerto Plata	Sol	32/24
Freeport	Sol	33/26	Puerto Vallarta	Ora	32/27
Key West	Ora	31/27	Tampa	Ora	32/24
La Havane	Ora	33/23	West Palm B.	Ora	31/26

DEMAIN

MAX: 23 MIN: 13 PRÉC. 40%

Samedi

MAX: 25 MIN: 17 PRÉC. 20%

Dimanche

MAX: 27 MIN: 20 PRÉC. 40%

Lundi

MAX: 23 MIN: 17 PRÉC. 40%

LE MONDE

Amsterdam	Ave	18/13	Madrid	Sol	37/18
Athènes	Sol	33/22	Mexico City	Sol	24/11
Bruxelles	Nua	18/14	Moscou	Sol	19/13
Buenos Aires	Sol	13/9	New York	Ora	28/21
Hong Kong	Sol	37/31	Paris	Nua	20/14
Los Angeles	Sol	30/20	Rio	Sol	27/22
Londres	Nua	19/11	Rome	Sol	30/20
Los Angeles	Sol	24/17	Tokyo	Sol	27/21

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Var	19/11	Rivière-du-loup	Ora	23/14
Barrage Gouin	Ora	16/10	Saguenay	Ora	25/12
Chibougamau	Ora	16/10	St Georges	Ora	26/13
Gaspé	Var	24/13	St-Hubert	Ora	25/16
Gatineau	Ora	25/15	St-Hyacinthe	Ora	25/16
Iles de la Mad.	Sol	16/14	St-Jean	Ora	29/16
Joliette	Sol	28/14	St-Jérôme	Ora	27/14
La Grande	Sol	19/6	Sept-Îles	Var	16/12
La Malbaie	Ora	23/9	Sorel	Ora	27/15
Maniwaki	Ora	22/13	Val d'Or	Plu	17/10
Québec	Ora	26/13	Valleyfield	Ora	25/16
Rimouski	Var	22/14	Victoriaville	Ora	25/14

AU CANADA

Calgary	Ora	27/12
Charlottetown	Sol	22/14
Edmonton	Ora	23/11
Fredericton	Sol	25/13
Halifax	Var	18/12
Ottawa	Ora	26/15
Québec	Ora	26/13
Régina	Ora	25/13
Saint-Jean	Var	15/8
Toronto	Ora	27/14
Victoria	Sol	23/11
Yellowknife	Sol	16/7

LES MARÉES

La Période	Hre	Ht/m	Trois-Rivières	Hre	Ht/m
4h00	1.1	5h50	1.4		
8h30	2.2	9h25	1.7		
17h40	1.1	19h10	1.5		
21h00	1.7	21h50	1.6		

ALMANACH

Max Normal	25°
Min Normal	14°
Max Record	1946 33°
Min Record	1914 4°

LE SOLEIL

5h03 20h45

LE VENT

S 20 km/h

HUMIDEX

29

INDICE UV

7 (Élevé)

LA LUNE

02 juil 09 juil

17 juil 25 juil



Les Sports

PREMIERS ÉLANS BMO

Maude-Aimée Leblanc rêve à la LPGA - page 14

EURO 2004

Le Portugal en finale - page 15



LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

Les matchs diffusés... sur Internet!

Le tournoi moustique du «Monstre Vert de l'Ouest» a de grandes ambitions

Trois-Rivières



STEVE TURCOTTE

Le 32e tournoi de baseball moustique du «Monstre Vert de l'Ouest» s'ébranle ce matin alors que pas moins de 48 équipes vont débarquer dans la cité de Laviolette pour se mesurer à la réplique du Fenway Park de Boston.

Ça fait maintenant plus d'une décennie que les dirigeants du tournoi ont érigé cette muraille un peu spéciale de 12 pieds à 150 pieds du marbre dans le champ droit et elle est maintenant connue de la province entière, au point où le président du tournoi, Alain Marchand, affiche complet depuis la mi-mai.

«C'est la première fois que le tournoi affiche complet aussi rapidement», note Marchand, qui n'a pas manqué de relever le travail colossal de ses bénévoles.

«Sans eux, c'est clair qu'on ne pourrait pas être ici à parler de la 32e édition. La réussite du tournoi, c'est d'abord celle des bénévoles.»

Maintenant que le tournoi a conquis le Québec, Marchand confie qu'il souhaite s'attaquer au marché national et il entend amorcer les discussions avec Baseball Québec dès la fin de cette 32e édition.

«Je vois peut-être un peu grand, mais j'aimerais que notre tournoi de-



PHOTO: KRISTINE BUISSON

Steve Juneau, marqueur, Gaétan Tremblay, trésorier, Marc-André Bergeron, président d'honneur, Alain Marchand, président, Pierre Gélinas, président du baseball mineur de Trois-Rivières-Ouest, et Victor Bilodeau, secrétaire du baseball mineur de Trois-Rivières-Ouest sont prêts à accueillir les jeunes.

viennent un peu comme le tournoi de hockey peewee de Québec. Il va falloir travailler très fort pour en arriver là, mais je pense qu'on a de bons ingrè-

diens pour devenir un incontournable au pays.»

Marchand a de la suite dans les idées et son tournoi présentera ses

matchs en direct sur Internet à partir d'aujourd'hui au www.monstrevert.info-teck.com.

«C'est une idée un peu folle de mon

bras droit Gaétan Tremblay et il a réussi à convaincre les gens d'Infoteck Internet d'embarquer dans le projet qui deviendra réalité dès la première journée», explique Marchand. «Je pense que ça va être la meilleure vitrine pour vendre notre idée de devenir une attraction nationale. Les curieux de partout au pays pourront voir les matchs à partir d'une caméra qui sera placée derrière le marbre. À ma connaissance, c'est la première fois au Canada qu'un tournoi de baseball mineur est présenté sur Internet en direct et on est fier d'innover à ce niveau.»

Un clin d'oeil à Cédric Grondin

Outre le traditionnel concours de coups de circuit, soulignons qu'un prix sera décerné à l'entraîneur avec le meilleur esprit d'équipe ainsi qu'un autre pour l'équipe la plus disciplinée. Marchand et son équipe remettront aussi une plaque commémorative pour le meilleur arbitre en hommage à Cédric Grondin, un jeune officiel de la région qui a été emporté récemment par la maladie.

À noter que le tournoi se déroulera jusqu'au 11 juillet et que 13 des 48 équipes en lice proviennent de la région. Nommé président d'honneur de cette 32e édition, le défenseur des Oilers d'Edmonton Marc-André Bergeron, qui a gagné le tournoi en 1989, a promis de passer beaucoup de temps au parc Laviolette pour rencontrer et encourager les jeunes. ●

Un cadeau pour Keven Petit

Invité au tournoi des recrues par le Canadien

STEVE TURCOTTE

Trois-Rivières

Keven Petit flotte sur un nuage depuis hier après-midi alors que son agent Paul Corbeil lui a appris que le Canadien l'invitait à participer au tournoi des recrues en août, ainsi qu'à son camp de développement la semaine prochaine.

Petit est ainsi récompensé pour son excellente première saison avec les Olympiques, où il s'est distingué par sa fougue et sa combativité même s'il avait un rôle limité avec l'équipe finaliste des deux dernières années à la Coupe Memorial.

«J'étais content de ma saison, mais je ne pensais pas recevoir une invitation pour autant. Mon agent m'en avait un peu parlé mais comme personne d'autre ne m'avait approché, je n'avais aucune attente à ce niveau», livrait l'ex-joueur des Estacades, qui sera appelé à jouer beaucoup plus souvent l'an prochain puisque les Olympiques perdent plusieurs joueurs d'impact. «Pour moi, cette invitation est donc un peu un cadeau du ciel car je ne m'attendais pas à une si belle récompense. Je suis très content.»

Petit ne cache pas qu'il a toujours été un fan du Canadien, ce qui ajoute du prestige à cette invitation. «C'est sûr que ça va être spécial d'endosser cet uniforme», lance le solide gaillard, qui entend ne rien changer à son style de jeu. «Je vais patiner et appliquer de solides mises en échec et si l'occasion de laisser tomber les gants se présente, je ne reculerai pas», laisse tomber le jeune homme de 17 ans, qui sera à la recherche d'une invitation pour le camp d'entraînement de l'équipe.

Petit se dit d'ailleurs en bonne forme, lui qui a recommencé à s'entraîner sérieusement il y a un mois.

Une belle chance

Corbeil se disait de son côté confiant de voir son jeune protégé causer

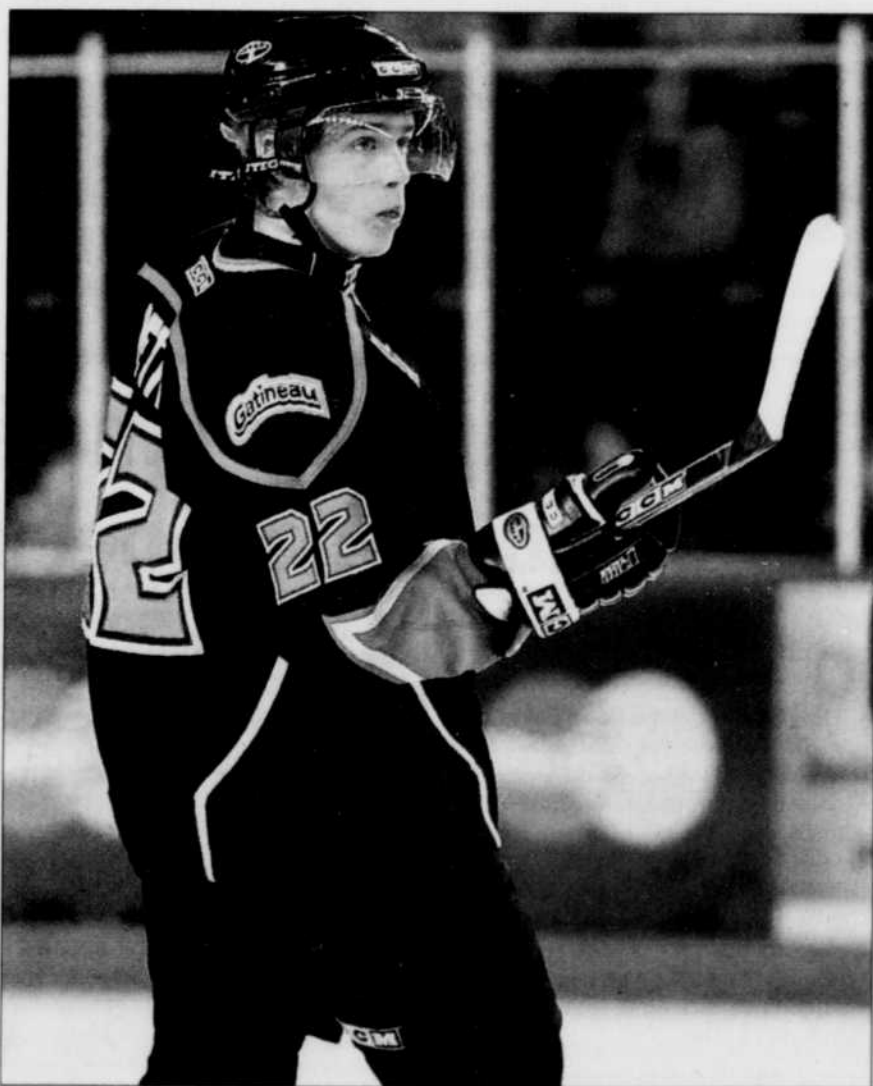


PHOTO: SYLVAIN MAYER

Keven Petit a reçu tout un cadeau pour son anniversaire. Il a été invité au tournoi des recrues du Canadien.

des surprises pendant le tournoi des recrues.

«Je suis très heureux d'avoir réussi à trouver cette chance à Keven. Les gens du Canadien l'aime bien et il aura la chance de se faire valoir. En fait, il se retrouve dans la même position qu'Olivier Michaud il y a quelques années alors que celui-ci a décroché un contrat. C'est donc à lui à faire ses

preuves.»

Corbeil révèle que le Canadien a été impressionné par les capacités physiques de son poulain.

«Christian Thibodeau a produit une lettre de référence pour Keven attestant de ses bons résultats lors des tests de force. J'ai su que cette lettre avait pesé dans la balance.» ●

Allison, Deadmarsh et Carter sur le marché des joueurs autonomes

Presse Canadienne

Jason Allison, Adam Deadmarsh et Anson Carter se sont ajoutés à la longue liste de joueurs qui deviendront autonomes sans restriction lorsque les Kings de Los Angeles ont décidé de ne pas leur faire d'offre qualificative.

Allison et Deadmarsh n'ont pas joué la saison dernière, conséquence de commotions cérébrales.

Les Kings auraient dû offrir 8 millions \$US à Allison, son salaire de la saison dernière. Âgé de seulement 29 ans, il a terminé au quatrième rang des compteurs avec 95 points il y a trois ans. Les contrats de Deadmarsh (3 millions \$) et Carter (2,8 millions \$) ont aussi été jugés trop onéreux. Les Kings ont par ailleurs confirmé la mise sous contrat de Stéphane Quintal et de Luc Robitaille.

Les joueurs autonomes sont plus nombreux que par le passé mais on s'attend à ce que leur chasse soit moins courue à cause du grand risque de conflit de travail qui s'annonce dans la LNH.

La liste de joueurs disponibles devrait aussi inclure Alexei Kovalev, Paul Kariya, Michal Nylander, Richard Matvichuk, Alexei Zhamnov, Peter Bondra, Mathieu Schneider, Teemu Selanne, Glen Wesley, Dominik Hasek, Brett Hull, Brendan Shanahan, Steve Yzerman, Chris Osgood, Craig Conroy, Ziggy Palffy, Vincent Damphousse, Sean Hill, Alexei Zhitnik, Mike Knuble, Glen Murray, Brian Rolston et Eric Lindros, pour ne nommer que ceux-là.

Ça signe à Toronto

Les Maple Leafs de Toronto ont

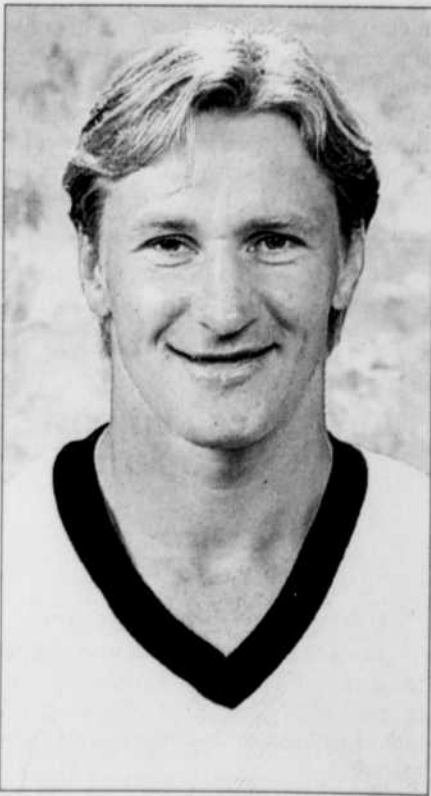


PHOTO: PC

Alex Kovalev

fait signer des contrats hier aux vétérans Joe Nieuwendyk (3 millions \$), Gary Roberts (3,75 millions \$) et Ed Belfour, qui auraient aussi pu tester le marché. Ils ont aussi réengagé le défenseur Aki Berg.

Les Bruins de Boston ont pour leur part consenti un contrat d'un an à Jonathan Girard mercredi. Le défenseur jolietain a survécu à un très grave accident d'auto qui aurait pu compromettre sa carrière l'été dernier et n'a pas disputé un seul match depuis.

Les équipes avaient jusqu'à minuit hier pour offrir des contrats à leurs joueurs autonomes avec restriction s'ils voulaient retenir leurs services. ●

EN ROUTE VERS

ATHÈNES

cyberpresse.ca

cyberpresse.ca/athenes

Section spéciale sur nos athlètes, leurs performances et toute l'actualité du rendez-vous sportif par excellence de l'été.

CHAMPIONNE DE PREMIERS ÉLANS

Intouchable au Québec

Maude-Aimée Leblanc rêve à la LPGA

STEVE TURCOTTE

Shawinigan

Comme n'importe qu'elle jeune golfeuse qui joue en compétition, Maude-Aimée Leblanc rêve à la LPGA. À la différence que pour cette surdouée de 15 ans, le rêve a de bonnes chances de faire place à la réalité au cours des prochaines années.

Et ce constat n'est pas uniquement basé sur les prémonitions d'un jeune journaliste en mal de gros titres. Car quiconque a déjà vu cette athlète de Windsor propulser la balle à 300 verges depuis le tertre de départ sait que Leblanc fait partie de ces athlètes d'exception qui peuvent réussir de grandes choses.

Leblanc en a fourni une autre preuve cette semaine à Grand-Mère alors qu'elle a survolé le championnat du Québec Premiers élans BMO Groupe Financier.

En trois rondes, et sans jamais trop forcer son talent, Leblanc n'a concédé que 12 coups à un terrain pas commode du tout avec des verts encore abimés par un printemps exécrable.

Leblanc a terminé le tournoi avec une priorité de 15 coups sur Danielle Mills et de 21 coups sur la Latuquoise July Fraser et Sara-Maude Juneau. Et imaginez-vous donc que la longiligne demoiselle de 6'0 n'était pas satisfaite de son tournoi, particulièrement de sa dernière ronde de 74. «C'est pas si mal, mais disons que je peux faire mieux», expliquait doucement Leblanc, sûrement consciente qu'elle place la barre haute.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Maude-Aimée Leblanc survole sa catégorie depuis le début de l'année.

C'est vrai que l'élève de Pierre Lallier ne semblait pas dans son assiette hier matin alors que ses coups de départ étaient souvent imprécis. Mais Leblanc s'en sortait à tout coup avec un jeu court vraiment à point.

À la voir si à l'aise autour du vert, on comprend pourquoi l'adolescente est intouchable au

Québec depuis le début de la saison quand ses coups de canons frappent l'allée, comme au trou numéro 14 hier où elle a écrasé la petite balle blanche à 310 verges.

Leblanc a aussi réussi sa rentrée aux États-Unis cet hiver alors qu'elle a gagné deux des trois manches du circuit Nike auxquelles elle a partici-

pé. Le troisième tournoi a été plus difficile et elle a terminé... deuxième! «Mais j'ai mal joué la semaine dernière à la qualification pour le championnat américain junior. J'avais perdu mon élan et je n'ai pas pu faire mieux qu'une septième position», raconte-t-elle, un peu dépitée. «Je cherche mon élan depuis ce temps et ce n'est que pendant la ronde de pratique dimanche que je l'ai retrouvé. Je ne le laisserai plus filer maintenant», souriait celle qui a été surnommée la Canadienne aux longs coups de départ au pays de l'Oncle Sam.

Direction États-Unis

Comme tous les adolescents qui souhaitent faire carrière au golf, Leblanc sait qu'elle devra inévitablement aller apprendre son métier aux États-Unis et elle espère y déménager ses pénates dès l'an prochain pour intégrer un *prep high school* en Arizona. «Mais ça coûte 25 000 \$, alors je dois trouver un ou des commanditaires pour m'aider dans ce projet», confie Leblanc, qui s'exerce chaque jour pendant quatre heures avant de s'offrir un 18 trous en compagnie de son père, qui l'a initiée à l'âge de cinq ans.

Ensuite, Leblanc espère graduer dans une université américaine prestigieuse, puis rejoindre ses idoles de la LPGA qu'elle adore épier au petit écran. «Le chemin est encore long, mais c'est possible. Je mets beaucoup de sérieux à l'entraînement et j'ai confiance de réaliser mon rêve», conclut Leblanc, qui a adopté Michelle Wie comme modèle parce qu'elle tient déjà son bout sur la LPGA... à 14 ans! •

CHAMPIONNAT DU QUÉBEC PREMIERS ÉLANS

Chamberland-Lauzon s'impose de justesse

STEVE TURCOTTE

Shawinigan

Si Maude-Aimée Leblanc a fait cavalier seul chez les juniors hier matin, Hugo Chamberland-Lauzon a dû travailler fort jusqu'à la fin pour s'imposer chez les garçons. En bout de piste, c'est son superbe 68 enregistré lors de la deuxième ronde qui a permis au jeune de Saint-Jérôme de se sauver avec les grands honneurs, lui qui a commis deux double bogey sur les deux derniers trous hier.

Cette fin de parcours un peu abrupte a permis à Charles-Étienne Boucher de terminer à deux coups de Chamberland-Lauzon, qui a présenté un excellent cumulatif de +7 après les trois rondes.

Chez les Mauriciens, Mathieu Goyette a été le meilleur du groupe avec une 16e position, à 14 coups du vainqueur. Goyette a enregistré un pointage de 77 hier alors qu'il a été trahi par son fer droit mais il était quand même satisfait de son sort après une première ronde médiocre. Suivent, dans l'ordre, Mathieu-Charles Pellerin avec un cumulatif final de +33, Pascal Garneau à +35 et Jonathan Saint-Pierre à +52.

Chez les Mauriciennes, July Fraser s'encourageait de sa troisième place même si elle n'était pas pleinement satisfaite de sa dernière ronde de 83 hier. «Mais pour une fille qui n'était même pas supposée jouer cette semaine, ce n'est pas si pire», argumentait la représentante du DuMoulin, qui est ennuyée par des problèmes de santé depuis quelques jours. «C'est sûr que j'étais fatiguée aujourd'hui, mais j'ai quand même réussi deux *birdies*. Et quand ça arrive, je dois être contente», poursuit Fraser, qui explique que son golf s'améliore avec l'été qui s'installe tranquillement dans la région.

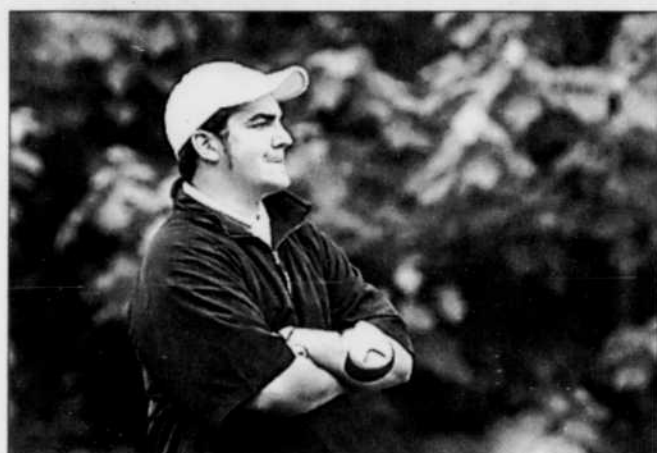


PHOTO: SYLVAIN MAYER

Mathieu Goyette a été trahi par son fer droit hier.

Audrey Gignac avait elle aussi avoir ressenti les effets de la fatigue, elle qui n'a pu faire mieux que 88 aujourd'hui, ce qui lui a offert la cinquième place et un cumulatif de +46.

Henderson fait tourner les têtes

En catégorie bantam, la petite Brittany Henderson a fait tourner bien des têtes en s'imposant facilement devant ses deux rivales. La golfeuse native d'Ontario a joué 78 hier pour terminer avec un cumulatif de +32, 15 coups devant Anne-Catherine Tanguay. Chez les garçons, c'est Louis-Alexandre Dumas qui s'est imposé avec un cumulatif de +24, un tout petit coup devant Elliot Whitley. •

CHAMPIONNAT QUÉBÉCOIS DE TENNIS

Goulet face à Labrosse: la logique est respectée

VINCENT GAUTHIER

Trois-Rivières

Les demi-finales du championnat québécois des moins de 18 ans ont offert du jeu de très haut calibre, hier, sur les terrains du parc Lambert. Le favori du tableau masculin, le longueuillois David Goulet, a poursuivi sa domination tandis que son homologue féminine, Caroline Carpentier, s'est vue indiquer le chemin de la sortie en matinée.

Louis-Xavier Lavallée aura tout donné face à un adversaire qui paraissait tout simplement supérieur mais a dû s'avouer vaincu 6-3, 6-1. Après avoir livré une première manche partagée, qu'il a perdue au compte de 6-3, Lavallée a semblé déstabiliser Goulet à la reprise des hostilités alors qu'il a brisé son service dès le premier jeu. Toutefois, en grand champion qu'il est, Goulet s'est rapidement ressaisi pour enlever rien de moins que les six jeux suivants et ainsi obtenir son laissez-passer pour la grande finale. Le pauvre Lavallée ne pouvait que constater les dégâts de l'autre côté du filet.

Le tennisman de l'Université Tulane profitera sans doute d'une meilleure forme physique que son adversaire pour le match ultime puisque dans l'autre demi-finale, le deuxième favori Ja-

son Labrosse l'a emporté lors d'un duel épique de trois manches face à Guillaume St-Maurice par la marque de 5-7, 6-4, 6-4. Lors de cet affrontement entre deux joueurs de fond de terrain, les échanges ont été nombreux, soutenus et surtout très longs. Labrosse ne profitera pas d'un long repos puisqu'il retournera sur le terrain dès ce matin.

Du côté féminin, la favorite du tournoi, Caroline Carpentier, a démontré beaucoup de caractère dans son affrontement face à la troisième tête de série, Marie-Pier Huet, mais il était trop peu trop tard. Après avoir laissé sa rivale prendre une confortable avance de 5-2 dès la manche initiale, Carpentier a retrouvé son aplomb pour remporter les deux jeux suivants avec assurance. Elle a cependant concédé le dixième jeu à Huet et du même coup perdu la première manche.

La même histoire s'est répétée lors du deuxième set alors qu'elle tirait rapidement de l'arrière 3-0. Carpentier a amené le pointage à cinq jeux de chaque côté mais a finalement plié l'échine en deux manches 6-4, 7-5.

En finale, Huet se frottera à la deuxième favorite de la compétition, Vanessa Héroux, qui a facilement triomphé de Véronique Parke-Bédard en deux manches identiques de 6-2. •

Soir de première

Les Expos l'emportent grâce à une remontée de quatre points à la huitième

RICHARD MILO

Philadelphie (PC)

C'était un soir de première, hier.

Les Expos ont effectué une remontée à la huitième pour l'emporter pour la première fois cette saison (1-37) quand ils tiraient de l'arrière après sept manches.

Refusant d'abandonner, les Expos ont finalement battu les Phillies de Philadelphie 6-3 devant 40 407 personnes pour mettre fin à une séquence de deux défaites.

Il s'agissait de leur première victoire au Citizens Bank Park, le nouveau domicile des Phillies, en six rencontres. Ils avaient été balayés lors d'une série de trois matchs en avril.

Accusant un déficit d'un point, les Expos ont inscrit quatre points contre Todd Worrell (2-3) pour ainsi éviter que Zach Day ne subisse une défaite qu'il ne méritait pas.

Tony Batista a créé l'égalité avec un ballon-sacrifice, puis Juan Rivera a réussi un simple d'un point et Carl Everett, utilisé comme frappeur suppléant, un simple de deux points.

Day a travaillé six manches et deux tiers. Il a limité les Phillies à trois points même s'il a alloué huit coups sûrs et sept buts sur balles, un intentionnel. Il a totalisé 124 lancers, 64 prises, mais sa balle avait du mouvement et il a fait les bons lancers au bon moment alors que les Phillies ont laissé 12 coureurs sur les buts lors des six premières manches. •

Joe Horgan (1-0), qui a retiré le dernier frappeur de la septième, a remporté sa victoire dans les ligues majeures, puis Luis Ayala a disposé des Phillies à la huitième et Chad Cordero a enregistré son cinquième sauvetage. Ayala et Cordero ont fait face au minimum de frappeurs, trois chacun.

Batista a aussi produit le premier point à l'aide de son 11e circuit de la saison.

Day a joué avec le feu en permettant au premier frappeur d'atteindre les sentiers lors des quatre premières manches et il a retiré Placido Polanco avec les buts remplis pour empêcher les Phillies de briser l'égalité, à la quatrième.

17 de suite pour Vidro

Jose Vidro a frappé en lieu sûr dans un 17e match de suite en obtenant trois coups sûrs, tous des simples. C'est la plus longue séquence par un joueur des Expos depuis qu'il avait réussi au moins un coup sûr dans 21 matchs de suite en mai 2002.

C'est Vidro qui a lancé la poussée de quatre points avec son troisième simple. Nick Johnson a suivi avec un simple pour le pousser au troisième but et il a marqué le point égalisateur à l'aide du ballon-sacrifice de Batista au champ centre. Après un but sur balles à Terrmel Sledge, Juan Rivera a ensuite réussi un simple d'un point dans la droite, une balle que Bobby Abreu a failli capter en plongeant devant lui. •

La coupe Can-Am débarque au St-Alex Speedway

VINCENT GAUTHIER

Saint-Alexis-des-Monts

La première étape de la East Coast Speedway Series sera présentée samedi soir au Speedway de Saint-Alexis-des-Monts avec une programmation de 40 courses dès 17 h 30. Le promoteur et aussi pilote, Michel Lemay, promet beaucoup d'action pour cette coupe Can-Am avec la venue d'une trentaine des meilleurs pilotes d'Amérique du nord, dont l'Américain Craig Estelle, le champion en titre de la série, et l'Ontarien Kyle Legault.

«Quand tu arrives contre les Américains, il faut que tu pousses plus parce qu'eux autres, ils y vont à fond. Ils sont assez malades. Il y en a parmi eux qui font ça à l'année longue, ils ont donc un meilleur contrôle de leur moto. Un gars comme Kyle Legault est allé en Allemagne tout l'hiver pour faire des courses, il a donc une longueur d'avance», mentionne Lemay qui vise une quatrième position pour l'épreuve de samedi après avoir mérité le cinquième rang l'an dernier. Je sais que je suis capable d'être compétitif avec ceux qui sont en tête, mais de là à les dépasser, je ne crois pas pouvoir le faire», poursuit-il.

Le speedway représente une discipline bien complexe à apprivoiser puisque le bolide ne possède aucun dispositif de freinage et de démarrage. Les pilotes doivent pousser leur moto pour parvenir à la mettre en marche et la pencher sur le côté lorsqu'ils veulent l'arrêter.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

On aperçoit à l'avant-plan le pilote et promoteur, Michel Lemay, avec le jeune pilote de 5 ans, Dalton Gauthier. Derrière se retrouvent la députée Francine Gaudet et le pilote Marc Gauthier.

Champion à 5 ans

C'est donc devant une foule d'environ 2000 personnes que s'exécuteront les courageux casse-cou selon le sympathique promoteur. Les spectateurs auront notamment l'occasion de voir à l'oeuvre Marc Gauthier, un Trifluvien d'origine qui vit maintenant en Pennsylvanie.

Le fils de Gauthier, Dalton, sera aussi de la partie alors qu'il participera à l'épreuve de 50cc. D'ailleurs, c'est à peine âgé de 5 ans que le jeune pilote s'est mérité le titre de champion de New-York en début de saison. «Il n'a peur de rien, c'est un vrai maniaque sur la piste», opine le paternel.

Un soutien apprécié

À l'approche de la compétition, la députée de Maskinongé, Francine Gaudet, a annoncé une contribution du gouvernement provincial de l'ordre de 3000 \$ qui servira entre autres à rénover les modestes installations du Saint-Alex Speedway. «C'est quelque chose de très important pour nous. L'éclairage de la piste coûte très cher et en plus, on va pouvoir construire de nouvelles estrades. Personnellement, on peut asséoir près de 800 personnes», souligne fièrement Lemay qui entretient lui-même la piste sans relâche tout au long de l'année.

En cas de pluie, l'événement sera remis à une date ultérieure, décidée avec un consensus de tous les pilotes. •

CHAMPIONNAT MONDIAL DE CURLING JUNIOR

Un surplus de 40 000 \$

Trois-Rivières



SERGE L'HEUREUX

La tenue du Championnat mondial de curling junior à Trois-Rivières, du 20 au 28 mars derniers, s'est soldée par un surplus budgétaire de 40 000 \$, qui sera réinvesti dans le développement du curling.

Le président du comité organisateur de l'événement, Alain Boucher, en a fait la confirmation, hier en conférence de presse, tout en laissant entendre que la région pourrait encore accueillir des tournois d'envergure nationale ou internationale dans les prochaines années.

Cette volonté de présenter d'autres événements majeurs à Trois-Rivières était manifeste chez tous les intervenants, hier. Autant le directeur technique de Curling Québec, Marco Berthelot, que le président de l'organisme, Gilles Hamelin, y ont fait allusion dans leurs commentaires.

«Ce championnat devrait servir de tremplin pour accueillir d'autres événements d'envergure au Québec, et pourquoi pas à Trois-Rivières», mentionnait Berthelot.



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le président du dernier championnat mondial de curling junior, Alain Boucher (au centre) a annoncé que l'événement avait permis d'amasser des surplus de 40 000 \$ qui ont tout de suite été injectés dans le développement du curling et à l'Office du tourisme de Trois-Rivières. Il était entouré de Gilles Hamelin, président de de Curling Québec, et de Marc Jacob, membre du comité.

De son côté, Hamelin est allé plus loin: «Nous aurons un tournoi important en 2005, c'est sûr», affirmait-il, sans vouloir préciser les détails.

Peu importe le calibre de ce tournoi, Alain Boucher assure vouloir s'impliquer de nouveau. «Je ne voudrais pas prendre la responsabilité de la pré-

sidence, mais c'est certain que nous sommes prêts à faire profiter une autre organisation de l'expérience que nous avons connue cette année. Personnellement, je veux m'y impliquer», affirme celui à qui le Championnat de 2004 a fait vivre «des sensations incroyables». Il envisage même de se rendre à Turin, en Italie, en mars prochain, pour assister au championnat 2005, et renouer le contact avec les participants rencontrés à Trois-Rivières.

À plus long terme, il ne doute pas que la région pourrait accueillir une autre fois le championnat mondial junior. «Les dirigeants de la Fédération mondiale et de l'Association canadienne ont été très impressionnés par ce qu'ils ont vu à Trois-Rivières. Si on le redemande, on l'aurait facilement», croit-il.

Entre-temps, le surplus budgétaire accumulé servira à l'essor du curling dans la région, et à la grandeur du Québec. Un montant de 2500 \$ a été remis, hier, à Curling Québec pour le développement de ses programmes junior, alors que Curling Mauricie a hérité de 25 000 \$. Un comité sera mis sur pied à la fin du mois d'août pour gérer cette somme, et l'attribuer en fonction des besoins. «Il pourrait s'agir d'événements spéciaux, d'achat d'équipement ou de l'amélioration des infrastruc-

res dans les sept clubs de la région», expliquait le président de Curling Mauricie, Gilles Hamelin.

Le reste de la somme (12 500 \$) a été retourné au Comité du Loisir et du Tourisme de la ville, en remboursement d'une subvention conditionnelle qui avait été accordée au comité organisateur en décembre dernier, alors que des contraintes financières mettaient en péril la présentation de l'événement.

«À partir du 15 décembre, la pression était omniprésente, se rappelle Boucher. Mais aujourd'hui, on oublie les difficultés que nous avons eues en constatant les répercussions tangibles de nos 14 mois de travail.»

Le bilan final fait en effet état de 25 000 spectateurs pour les neuf jours de l'événement, auquel environ 200 bénévoles ont contribué. Durant le mois de mars, le site Web du championnat a accueilli 30 000 internautes et enregistré quatre millions de clics.

Le mot de la fin revient, comme il se doit, à Alain Boucher. «Nous voulions démontrer aux gens de la Fédération mondiale et de l'Association canadienne que nous étions capables d'organiser un tel événement. Aujourd'hui, nous pouvons dire: mission accomplie.»

EURO 2004

Le Portugal atteint la finale

Lisbonne (AP)

En battant les Pays-Bas 2-1 hier soir en demi-finale de l'Euro 2004 à Lisbonne, le Portugal a poursuivi son rêve d'être, après l'Espagne, l'Italie et la France, le quatrième pays hôte du championnat d'Europe des nations de football à remporter le tournoi.

Dimanche soir, les Portugais qui ne s'étaient jusqu'à présent jamais qualifiés pour une finale d'un grand tournoi mondial, ont rendez-vous avec l'histoire face à un adversaire qu'ils ne connaissent pas: la République tchèque. À la Grèce, le Petit Poucet de la compétition.

Dominateurs dès le début de match, les Lusitaniens menaient 1-0 au repos puis 2-0 juste avant l'heure de jeu grâce à Cristiano Ronaldo (26e) et Maniche (58e) avant qu'un but contre son camp de Jorge Andrade (63e) ne réveille les ardeurs des Bataves et entretienne la suspense.

Grandissime favori de l'Euro 2004, le Portugal a, cependant, bien assumé son statut par un jeu d'attaque vif et percutant doublé d'une bonne défense.

Sans doute émoussés avec deux jours de récupération en moins que leurs adversaires et sûrement moins déterminés que ces derniers, les Néerlandais ont affiché leurs limites en défense et déçu en attaque.

Poussé par tout un peuple, le Portugal entamait la rencontre avec plus d'envie. Dès la 6e minute Erwin Van Der Sar, le portier batave repoussait en deux temps un centre-tir de Cristiano Ronaldo.

Dominatrice en milieu de terrain, la formation lusitanienne portait assez facilement le danger devant la cage de Van der Sar. Deux centres du capitaine portugais Luis Figo (10e et 23e) ne prenaient pas preneurs mais laissaient entrevoir des lacunes dans l'axe défensif central des néerlandais.

Cette faiblesse éclatait au grand jour sur un corner de Deco à gauche du terrain. Oublié par le marquage Cristiano Ronaldo montrait qu'il n'était pas seulement un excellent dribbleur et pouvait fusiller Van der Sar de la tête (26e).

Les Pays-Bas réagissaient vite et c'est un miracle si Marc Overmars, tout

seul au deuxième poteau, ne cadrerait pas sa superbe reprise de demi-volée (28e).

Le match s'enflammait. Le parisien Pauleta qui avait retrouvé son poste à la pointe de l'attaque portugaise après un match de suspension, obligeait Van der Sar à un périlleux sauvetage (35e). C'est ensuite le montant gauche de la cage néerlandaise qui privait Figo du bonheur d'inscrire son deuxième but du tournoi, celui qui pouvait tuer le match (41e).

Entre-temps Ruud Van Nistelrooy, déjà auteur de quatre buts dans la compétition, avec égalité mais le but était refusé pour un hors-jeu pas si évident (39e).

L'entrée de Roy Maakay, à la place d'Overmars, pour les 45 dernières minutes ne provoquait pas le regain escompté. Au contraire Pauleta se présentait tout seul devant Van der Sar mais le «cyclone des Açores» tirait sur le gardien néerlandais (54e).

Mais la réussite ne fuyait pas plus longtemps les Portugais et sur un corner Maniche, laissé bien trop libre de ses mouvements sur le flanc gauche,



PHOTO: AP

Le sélectionneur du Portugal, le Brésilien Luiz Felipe Scolari, après la victoire de l'équipe-hôte sur les Pays-Bas, hier, en demi-finale de l'Euro.

pouvait ajuster une frappe exceptionnelle qui finissait sa course dans les filets après avoir frappé l'intérieur du montant gauche (58e).

Les Portugais semblaient alors tenir à deux mains leur billet pour le court déplacement jusqu'au stade de la Lumière de Lisbonne, lieu de la finale dimanche soir. Mais Jorge Andrade relançait involontairement les Bataves en

marquant contre son camp sur un centre de Giovanni Van Bonckhorst (63e).

Du coup, les Pays-Bas jouaient crânement leur va-tout obligeant le pays hôte à se défendre bec et ongles. Mais même en faisant entrer Pierre Van Hooijdonk et opérant donc avec trois avant-centres, ils ne parvenaient pas à fracturer de nouveau le coffre-fort portugais.

Ralf Schumacher au repos pour douze semaines

Stuttgart, All. (PC)

Ralf Schumacher sera à l'écart de la compétition pour les douze prochaines semaines après que les médecins eurent décelé deux fractures à la colonne vertébrale à la suite de son accident lors du Grand Prix des États-Unis.

Il ratra donc d'autres courses après celle en France, en fin de semaine.

En France, Schumacher sera remplacé par le pilote d'essais de l'écurie, l'Espagnol Marc Gené. Une décision concernant le remplacement pour la suite de la saison sera faite ultérieurement, a précisé Williams.

L'écurie Williams soutient que le spectaculaire accident à l'origine des blessures du pilote a été causé par une crevasse survenue lorsque des débris ont été laissés sur la piste.

Schumacher était resté coincé pendant trois minutes dans sa voiture après l'accident avant que les équipes de secours n'interviennent. «Quelle mauvaise nouvelle! Je suis vraiment en état de choc, a commenté Schumacher. Pour être bien honnête, je ne m'attendais pas à quelque chose de semblable le jour de mon anniversaire de naissance.»

Le cadet des Schumacher a eu 29 ans hier.

La nouvelle McLaren-Mercedes

L'écurie McLaren-Mercedes a décidé d'aligner sa nouvelle voiture lors du Grand Prix de France de Formule-1 le week-end prochain à Magny-Cours.

Cette écurie, fleuron de la F1, espère sortir d'une spirale de défaites marquée cette saison par huit pannes en neuf courses.

«Les essais se sont bien passés, et j'espère que la voiture sera aussi fiable que lors de ces tests à Jerez le week-

end dernier», a déclaré le pilote finlandais Kimi Raikkonen.

Raikkonen était à la lutte pour le titre mondial avec Michael Schumacher la saison dernière, mais il est cette saison seulement 11e du classement des conducteurs après avoir été victime de cinq pannes. Son coéquipier David Coulthard est 10e du classement.

Les pilotes de McLaren ont bouclé 700 tours, soit 3000 kilomètres, sur le circuit de Jerez, dont certains dans des conditions de chaleur intense, ce qui a conduit à la décision d'aligner ce nouveau modèle des Magny-Cours.

«Nous sommes certains que la MP4-19B, avec à la fois ses performances et sa fiabilité, est sur la bonne voie», a déclaré Norbert Haug, le directeur technique de l'écurie.

McLaren-Mercedes est seulement cinquième dans le classement mondial des constructeurs avec 17 points, soit loin derrière Ferrari qui en totalise 142.

Wimbledon: Tim Henman éliminé

Londres (PC)

Comme un symbole, la pluie s'est de nouveau abattue hier en fin d'après-midi sur les courts du All England Club de Wimbledon peu après la défaite du chouchou du public londonien, Tim Henman.

Une nouvelle fois, le joueur britannique a donc vu son rêve se briser. La faute à un Croate solide, un jeune héritier de Goran Ivanisevic, Mario Ancic. A 20 ans, Ancic a infligé à Tim Henman une défaite sèche en trois sets en quarts de finale du tournoi.

Ancic s'est imposé 7-6 (5), 6-4, 6-2. Ce n'est donc pas encore cette année qu'Henman deviendra le premier Britannique à triompher à domicile depuis 1936.

Williams en 45 minutes

Serena Williams, en revanche, peut continuer à se croire comme chez elle sur le gazon de Wimbledon. Son quart de finale face à Jennifer Capriati a été une démonstration de puissance totale de la part de la double tenante du titre.

Dans un match qui n'a jamais tenu ses promesses, Serena Williams n'a jamais tremblé pour atomiser Capriati 6-1, 6-1 et se qualifier en demi-finales après seulement 45 minutes de jeu.

C'est la première fois qu'un match opposant les deux femmes dans le cadre d'un tournoi du Grand Chelem ne se déroule pas en trois sets.

Williams, qui a seulement perdu 17 jeux au cours des cinq premiers matches du tournoi, se rapproche d'un troisième titre consécutif, ce qui n'a plus été fait chez les femmes depuis 35 ans.

«Je pense à cela depuis le début du tournoi», a-t-elle avoué. «Je suis très excitée.»

Elle trouvera néanmoins sur sa route en demi-finale une Amélie Mauresmo solide qui semble avoir digéré son échec de Roland-Garros.

La tête de série numéro 4 du tournoi a du batailler ferme pour éliminer de la course au titre l'Argentine Paola Suarez, tête de série numéro 9.

Mauresmo s'est imposée en trois sets 6-0, 5-7, 6-1.

«C'est super. J'ai eu quelques pro-

blèmes dans le second set. J'ai eu un peu peur mais j'étais bien mieux dans le troisième», a déclaré Mauresmo. «Je suis impatiente de disputer le prochain match...contre Serena.»

Mauresmo a réussi 8 as et 29 coups gagnants, soit 22 de plus que la joueuse argentine, qui a commis six doubles-fautes et 32 fautes directes.

Mauresmo avait déjà atteint les demi-finales de Wimbledon en 2002, et elle s'est déjà retrouvée à ce stade à trois reprises dans les tournois du Grand Chelem.

Elle n'a encore jamais remporté de titre dans ces grands tournois, malgré une finale à l'Open d'Australie en 1999 perdue face à Martina Hingis.

En raison de la pluie, aucun autre quart de finale n'avait pu se terminer mercredi en fin d'après-midi. Andy Roddick menait deux sets zéro avant l'interruption (7-6, 7-6, 1-1) face à Sjeng Schalken et Roger Federer menait 6-1, 1-1 contre Lleyton Hewitt. Et Sébastien Grosjean n'avait toujours pas commencé sa rencontre face à Florian Mayer.

LE VÉLO AU CONFORT ULTIME :

- Pieds en contact avec le sol, en position assise sur la selle
- Dos droit en position ergonomique
- Aucune tension dans les bras, les poignets et le cou
- Position avantageuse dans les montées, plus de force dans les jambes
- Vision panoramique sécuritaire

Plus...

- Enfourchement facile
- Sécuritaire en cas d'arrêt brusque, car vous ne serez pas projeté au-dessus des guidons

Demandez plus d'information à votre détaillant.



FAITES UN ESSAI ROUTIER !

BOUTIQUE DE SKI

LAPointe

1667, Champlain SHAWINIGAN (819) 537-7867

EVOX

SÉRIE 100

5 modèles de 17 à 25 ch
Le tracteur de pelouse le plus accessible construit à ce jour par John Deere.

À compter de 2149\$
À ce prix, rien n'équivaut à un John Deere.

www.JohnDeere.com

DEERE, C'EST TOUT DIRE

ÉQUIPEMENTS R.P.L. inc.

Saint-Célestin 229-3686
Cap-de-la-Madeleine 691-DEER (3337)



STATISTIQUES



Baseball majeur

LIGUE NATIONALE

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
Florida	41	37	526	
Philadelphia	40	36	526	
New York	37	39	487	3
Atlanta	37	40	481	3
Montreal	26	50	342	14

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
St. Louis	46	32	590
Chicago	42	35	545
Cincinnati	42	35	545
Milwaukee	39	34	534
Houston	40	37	519
Pittsburgh	32	43	427

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	43	34	558
San Diego	41	35	539
Los Angeles	39	35	527
Colorado	28	47	373
Arizona	27	50	351

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

Vendredi 2 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Samedi 3 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

Vendredi 2 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Samedi 3 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

Vendredi 2 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Samedi 3 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

Vendredi 2 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Samedi 3 juillet

Chicago White Sox à N.Y. Mets, 13h20	
Chicago White Sox à Chicago Cubs, 13h20	
Seattle à St. Louis, 16h05	
Oakland à San Francisco, 16h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
Texas à Houston, 19h05	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
San Diego à Colorado, 20h05	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est	G	P	Moy.	Diff.
New York	49	26	553	
Minnesota	42	34	553	7
Tampa Bay	38	37	507	11
Toronto	34	44	436	16
Baltimore	32	42	432	16

Section Centrale

G	P	Moy.	Diff.
Chicago	41	33	554
Minnesota	41	35	539
Cleveland	37	39	487
Detroit	37	39	487
Kansas City	29	46	387

Section Ouest

G	P	Moy.	Diff.
Texas	43	31	581
Oakland	42	33	560
Anaheim	41	35	539
Seattle	31	44	413

Mardi 29 juin

Toronto 4 Tampa Bay 0	
N.Y. Yankees 11 Boston 3	
Chicago White Sox 5 Minnesota 2	
Detroit 9 Cleveland 7 (11 manches)	
Kansas City 4 Baltimore 3	
Seattle 4 Texas 3	
Oakland 5 Anaheim 4	

Mercredi 30 juin

Tampa Bay 6 Toronto 2	
Baltimore 13 Kansas City 4	
Chicago White Sox 9 Minnesota 6	
Detroit 9 Cleveland 7 (11 manches)	
N.Y. Yankees 4 Boston 2	
Texas à Seattle, 22h05	
Anaheim à Oakland, 22h05	

Jeudi 1er juillet

Chicago White Sox (Garland 5-5) à Minnesota (Santana 6-4), 12h10	
Cleveland (C. Lee 7-1) à Detroit (Johnson 5-7), 13h05	
Toronto (Batista 6-5) à Tampa Bay (Henderson 5-5), 14h15	
Texas (Washburn 1-0) à Seattle (Thornton 0-0), 16h35	
Anaheim (Washburn 8-3) à Oakland (Saarloos 0-0), 16h35	
Boston (P. Martinez 8-3) à N.Y. Yankees (Halsey 1-1), 19h05	
Baltimore (Lopez 5-4) à Kansas City (D. Reyes 2-2), 20h10	

Vendredi 2 juillet

Chicago White Sox à Chicago Cubs, 15h20	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
N.Y. Yankees à N.Y. Mets, 19h10	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
Texas à Houston, 20h05	
Detroit à Colorado, 20h05	
Seattle à St. Louis, 20h10	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	
Los Angeles à Anaheim, 22h05	
Oakland à San Francisco, 22h15	

Samedi 3 juillet

Chicago White Sox à Chicago Cubs, 15h20	
Toronto à Montréal, 19h05	
Baltimore à Philadelphia, 19h05	
Boston à Atlanta, 19h05	
Tampa Bay à Florida, 19h05	
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05	
N.Y. Yankees à N.Y. Mets, 19h10	
Cleveland à Cincinnati, 19h10	
Texas à Houston, 20h05	
Detroit à Colorado, 20h05	
Seattle à St. Louis, 20h10	
Minnesota à Arizona, 22h05	
Kansas City à San Diego, 22h05	
Los Angeles à Anaheim, 22h05	
Oakland à San Francisco, 22h15	

Mardi 29 juin

Philadelphia 17 Montréal 7	
Pittsburgh 3 St. Louis 0	
N.Y. Mets 7 Cincinnati 5	
Florida 5 Atlanta 4	
Chicago Cubs 7 Houston 5	
Milwaukee 6 Colorado 3	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Mercredi 30 juin

Montreal 6 Philadelphia 3	
Atlanta 9 Florida 6	
Cincinnati 2 N.Y. Mets 0	
Houston 3 Chicago Cubs 2	
Pittsburgh 6 St. Louis 5	
San Diego 3 Arizona 2	
Los Angeles 2 San Francisco 1	

Jeudi 1er juillet

N.Y. Mets (Leiter 3-2) à Cincinnati (Acavedo 4-6), 12h35	
Houston (Miller 7-7) à Chicago Cubs (Pior 2-1), 14h20	
Milwaukee (Obermuller 3-3) à Colorado (Stark 0-0), 15h05	
Montreal (Downs 0-1) à Philadelphia (Wolf 2-3), 18h05	
Florida (Tejera 0-0) à Atlanta (Ruiz 7-6), 19h35	
San Francisco (Schmidt 10-2) à Los Angeles (Lima 6-3), 21h10	
San Diego (Valdez 6-4) à Arizona (Fossum 1-6), 21h35	

Vendredi 2 juillet

Détente

Courrier du coeur

COURRIER: courrierdaniele@hotmail.com ou par la poste à : 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A 5J6

DANIELLE PERRON
collaboration spéciale

Bonjour Manon,

J'aimerais répondre à votre demande pour retrouver votre mère biologique. Premièrement, depuis 1993 la loi a changé. Ce n'est plus vrai qu'il faut que ça soit les deux parties qui doivent faire la demande pour se retrouver. Aussitôt qu'une personne fait la demande elle peut contacter l'autre partie pour savoir si elle veut une rencontre. Advenant une rencontre et que vous trouvez que la relation n'est pas bonne pour vous, vous pouvez toujours mettre un terme à ces retrouvailles. Que ça soit une mère biologique ou un enfant qui fait la demande, c'est qu'il y a un manque dans sa vie et il faut le combler. Il n'y a pas d'âge non plus, mais c'est certain que plus un enfant attend pour faire la demande plus les risques sont grands que la mère biologique soit décédée et si c'est le cas, il n'y a plus rien à faire.

Pour votre mère adoptive, c'est certain que les parents adoptifs ont toujours peur de perdre un peu de notre amour et de nos visites, mais depuis 17 ans je m'occupe d'adoption et je n'ai pas vu un enfant adopté aimer plus sa mère biologique. Au contraire, beaucoup d'adoptés se rapprochent de leurs parents adoptifs. C'est donc à leur

avantage après que l'enfant ait obtenu la réponse à ses questions et bien sûr les parents adoptifs porteront toujours le nom de papa et maman. Je ne partage votre idée à l'effet que les parents adoptifs ont sacrifié leur vie pour nous. S'il n'y avait pas eu de mères biologiques qui auraient confié leur enfant à l'adoption, les parents adoptifs n'auraient pas pu connaître la joie d'être parents. La plus belle marque d'amour qu'un parent adoptif peut éprouver pour son enfant c'est de l'aider à retrouver ses origines. Pour renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Adoption-Émotions au 228-8667.

Francine

Chère Francine,

Merci beaucoup pour la ressource, c'est une aide importante pour les personnes qui veulent vivre des retrouvailles. J'apprécie vos remarques même si elles ne vont pas dans le même sens que mon intervention. Je privilégie toujours la réflexion avant de faire un choix, car il y a tellement de décisions qui se prennent à partir de pressions extérieures et qui sont regrettées par la suite. Nous en avons de bonnes preuves avec plusieurs parents biologiques qui,

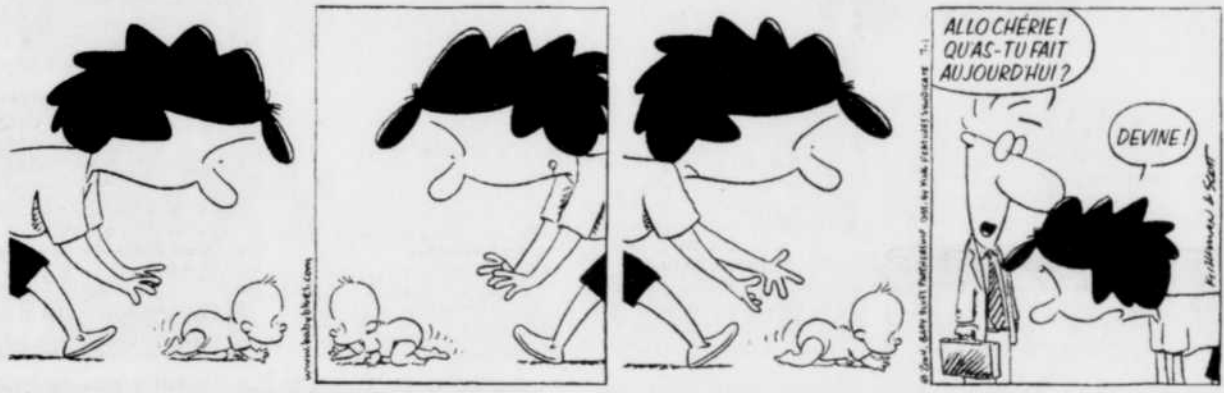
sous l'effet de pressions sociales, confiaient leur enfant à l'adoption à une certaine époque. Ainsi, il y a plusieurs mères biologiques qui ont souffert d'avoir donné leur enfant. Pourtant, l'enfant a reçu la vie de personnes avec lesquelles il n'a pas grandi. Mais sa personnalité vient de ces parents et l'enfant peut ressentir une déchirure dans sa personnalité profonde. Le fait de connaître son ou ses parent(s) biologiques peut remplir ce vide intérieur et venir faire l'unité dans l'identité profonde. Du côté du parent biologique, celui-ci a fait don de la vie et il a perdu la joie de voir grandir son enfant. Comment s'est-il remis de cela?

Les retrouvailles sont un lieu teinté d'émotions intenses et elles doivent se préparer. Ce qui me dérange encore un peu c'est de dire qu'il peut y avoir coupure encore après des retrouvailles. Même si la blessure risque d'être moindre, il faut quand même s'y préparer à titre de prévention. Quoi qu'il en soit, je me dis que chaque situation mérite notre attention afin de bien comprendre toutes les personnes qui en font partie. Je vous remercie de m'avoir aidé à mieux cerner la situation et d'être là pour aider tous ceux et celles qui ont à vivre ce dilemme.

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



HOROSCOPE

Bélier

(21 mars au 19 avril)

Le passage de la Lune en Capricorne pourrait momentanément tendre vos relations. Évitez de céder aux caprices d'une personne de votre entourage; cela risquerait de créer un mauvais précédent.

Taureau

(20 avril au 20 mai)

Ne permettez pas à un conflit qui vous oppose à un collègue d'affecter votre concentration quant à l'exécution d'un projet. Si vous pensez que vos coéquipiers ne travaillent pas autant qu'ils le devraient, montrer-leur l'exemple.

Gémeaux

(21 mai au 21 juin)

L'éloquence de votre discours devrait vous ouvrir des portes. Le Soleil et Vénus en Gémeaux! Période idéale pour rallier des appuis à une cause qui vous tient à coeur.

Cancer

(22 juin au 22 juillet)

La Lune rend visite à votre Signe opposé, le Capricorne, et malgré les tensions, permettez-vous de faire ce qui vous tient à coeur. Faites-vous confian-

ce et osez entreprendre des démarches audacieuses.

Lion

(23 juillet au 22 août)

Les aspects qui régissent actuellement le zodiaque vous permettront d'obtenir des appuis relativement à la poursuite d'objectifs financiers ou immobiliers.

Vierge

(23 août au 22 septembre)

Un acte d'humilité pourrait vous rapporter beaucoup aujourd'hui. Vous pourriez découvrir un nouveau bonheur en vous libérant de certains comportements motivés par l'orgueil.

Balance

(23 septembre au 23 octobre)

Les contrariétés seront possibles tant que la Lune se trouvera au carré de votre Signe, en Capricorne. L'impatience de quelqu'un pourrait vous presser et désorganiser votre routine.

Scorpion

(23 octobre au 21 novembre)

Une nouvelle occupation qui semble prendre de plus en plus d'importance dans votre grille horaire, pourrait avoir pour effet d'insécuriser certains de vos proches.

Sagittaire

(22 novembre au 21 décembre)

Vous devriez immédiatement vous débarrasser d'un doute qui vous hante l'esprit. S'il y avait vraiment une raison de vous inquiéter, vous en auriez la certitude. Profitez de cette journée pour chasser vos soucis et pour vous divertir.

Capricorne

(22 décembre au 19 janvier)

Aujourd'hui, le parcours de la Lune dans votre Signe pourrait contribuer à vous rendre plus vulnérable. Un jeudi où un rendez-vous sera probablement plus intense ou même passionné.

Verseau

(20 janvier au 18 février)

Vous devriez vous libérer immédiatement de tout sentiment de culpabilité. Du moment que vous ne mentez pas délibérément à quelqu'un, vous n'avez rien à vous reprocher.

Poissons

(19 février au 20 mars)

L'influence bénéfique de Saturne et de Mars en Cancer pourrait maintenant rendre vos idées plus intéressantes aux yeux d'autrui. Des individus sceptiques devraient enfin vous prendre au sérieux.

MOT MYSTÈRE

MYTHOLOGIE - Un mot de 7 lettres

H	A	T	P	E	E	N	D	Y	M	I	O	N	T	N
E	E	S	S	E	E	D	I	A	N	E	S	S	O	S
U	E	Y	Y	H	D	D	I	O	G	R	E	C	H	K
Q	N	L	C	P	N	X	E	H	A	L	E	M	T	R
A	O	P	H	R	I	H	O	M	P	R	A	T	E	O
E	M	H	E	O	P	R	A	O	E	L	F	E	N	N
X	A	E	N	M	U	S	S	S	P	D	Y	D	E	O
Y	A	N	Y	S	T	E	E	R	O	S	I	S	R	S
T	T	N	A	R	I	N	S	A	U	N	T	G	E	A
S	I	R	O	D	R	A	C	T	E	O	N	T	E	J
H	E	L	O	P	F	V	O	H	R	U	I	H	T	U
I	L	N	E	A	E	L	Y	S	E	E	R	A	T	O
V	O	L	U	N	E	R	E	I	D	E	S	O	N	H
A	E	N	U	O	E	L	E	M	O	L	I	H	P	C
E	E	S	C	U	L	A	P	E	L	B	A	F	E	E

ACTEON

AGLAE

AMON

ANOU

ASES

CERES

DANAE

DEESSE

DEITE

DIANE

DORIS

EAQUE

ECHO

EFRIT

EGIDE

ELFE

ELYSEE

ENDYMION

EOLE

ERATO

EROS

ESCALAPE

EUROPE

FABLE

FAUNE

HORUS

INO

ISHTAR

IXION

JASON

KRONOS

LOTUS

MAAT

MARS

MEDEE

MORPHEE

NEMEE

NEREE

NEREIDES

NESSOS

NESTOR

NYMPHE

OETA

ONDINE

PELEE

PHILOMELE

PINDE

POSEIDON

PSYCHE

PTAH

RHEA

SHIVA

STYX

SYLPHE

SYLPHIDE

THOT

TROLL

VANES

VENUS

Solution du dernier problème : DISGRACIER
MM1106

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

No 1026

HORIZONTALEMENT

- 1 Limiter la propagation de.
- 2 S'occupe de sauvegarder la paix - Il a une anse - Totalelement ignorant.
- 3 Fait du crawl - Débarrassé des ses impuretés.
- 4 S'allume et s'éteint par intermittence - Jamais.
- 5 Étriqué - Petit trait.
- 6 Venu au monde - Dépourvu de bon sens - On y place une balle.
- 7 Opérations postales - Cachet officiel.
- 8 Bruit de tambour - Division d'un ouvrage - Joindre.
- 9 Fleuve d'Espagne - Petits groupes qui se démarquent des autres.
- 10 Endommagé - Ornement architectural - Prénom d'un bandit.
- 11 Exprime le doute - Démolir.
- 12 Mouches velues - Rongé lentement.

VERTICALEMENT

- 1 Absorbé dans une activité intellectuelle - Marque la surprise.
- 2 Imputrescibles.

- 3 Pousser des cris de fureur - Evêque de Reims.
- 4 Ils ne pensent pas aux autres.
- 5 Sous la peau - Guépier - Ville néerlandaise.
- 6 Abus qu'un homme en place fait de son crédit en faveur de sa famille - Existes.
- 7 Parfois périlleux - Grand chat sauvage.
- 8 Utile en chirurgie - En état d'ébriété.
- 9 Responsable d'un acte.
- 10 Malheur - Fut changée en taure.
- 11 Démolie - Ruminant des Pyrénées.
- 12 Celui qui va aux urnes - Capitula à Appomattox.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	O	U	R	R	A	S	Q	U	E	M	
2	O	I	S	E	U	X	U	S	N	E	E	
3	N	E	T	M	E	R	I	T	E	N	T	
4	I	R	I	S	E	E	R	E	S			
5	M	A	L	I	N	G	A	N	G	E		
6	E	V	A	D	E	S	T	S	U	P		
7	N	A	G	E	E	S	T	I	M	E	R	
8	T	R	I	A	C	C	E	L	E	R	E	
9	I	N	C	A	A	L	E	N	E	S		
10	G	E	A	I	E	T	A	E	S			
11	A	L	E	G	S	G	E	S	T	E		
12	G	R	E	L	O	T	T	E	R	A	R	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



CALENDRIER JUILLET 2004

							JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
							1	2	3
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
4	5	6	7	8	9	10			
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
11	12	13	14	15	16	17			
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
18	19	20	21	22	23	24			
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI			
25	26	27	28	29	30	31			

ABONNEMENT
ÊTRE ABONNÉ, C'EST PAYANT !

376.2000

LES PETITES ANNONCES
ÇA VEND VITE...ET BIEN !

378.8363

Raymond DÉCORS
Résidentiel & Commercial

Christian Moreau
Caroline Périgny
Propriétaires

Télécopieur
(819) 375.1704
Téléphone
(819) 375.9547
Internet
www.raymonddecors.com

Service à domicile GRATUIT
Fermé le dimanche
991, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine

Sutton

MICHEL H. DUPONT

Agent immobilier agréé
Copropriétaire / Directeur général
GROUPE SUTTON - VISION
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ
4720, boul. Royal, bureau 107
Trois-Rivières-Ouest (Québec)
G9A 4N1

Bur. : (819) 372-4555
Cell. : (819) 697-5628
Télec. : (819) 372-0293
mdupont@sutton.com
www.sutton.com

FRANCHISÉ INDÉPENDANT
ET AUTONOME DE
GROUPE SUTTON, QUÉBEC

Fins Soldes
Votre été

C'est le temps de jouer à la **super promotion**
du 14 juin au 27 août

Tous les détails et bulletin de participation chaque lundi dans
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Vous pourriez gagner
le gros lot de **10 000\$**
ou un prix hebdomadaire de **500\$**

En tout
15 000\$
en argent à GAGNER

Arts et Culture

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Le Nouvelliste

CYBERPRESSE.CA

FESTIVAL D'ÉTÉ DE SHAWINIGAN

Glass Tiger remonte le temps

Shawinigan-Sud

CATHERINE
BILODEAU

C'est devant une foule impatiente de retrouver ses «rois du rock canadien» que le groupe Glass Tiger a présenté son spectacle hier soir en clôture du Festival d'été de Shawinigan.

Le public a ainsi pu remonter dans le temps d'une vingtaine d'années, alors que le groupe faisait revivre ses plus grands succès.

Après une première partie de soirée assurée avec brio par Guylaine Charland et le GC Band ainsi que par le dévoilement du grand gagnant de l'Invitation québécoise de pyrotechnie, l'artificier Royal Pyrotechnie de Montérégie, les quelque 5000 spectateurs massés sur le site du festival étaient bien réchauffés et fin prêts pour accueillir Glass Tiger.

Certains les attendaient d'ailleurs depuis longtemps: «Quand j'ai entendu parler du festival et que j'ai su qu'ils y seraient, c'était sûr que je venais», a affirmé Diane Lafontaine, de Saint-Grégoire.



PHOTO: KRYSTINE BUISSON

Au plus grand plaisir des 5000 spectateurs présents pour la clôture du Festival d'été de Shawinigan, les membres du groupe Glass Tiger ont interprété leurs plus grands succès, faisant de même coup remonter le temps d'une vingtaine d'années.

«Je les ai vus au Colisée de Québec vers 1985 ou 1986. Ils étaient mes idoles de jeunesse», ajoute-t-elle.

Le temps, qui était au beau fixe, a également fait plaisir à plus d'un. «Je suis venu tous les soirs peu importe qui était là et c'est le premier soir où l'on est bien», précise Alain Genest, originaire de Shawinigan-Sud.

Si certains parmi les spectateurs renouaient avec de bons souvenirs, d'autres découvraient le groupe ontarien pour la première fois.

«Je ne les connaissais pas, mais c'est le dernier soir, il fait beau puis on est encore dans l'ambiance du spectacle», résume Pierre Boulanger, résident à Shawinigan.

Et les interprètes de nombreux succès des années 80, dont le fameux *Don't Forget Me (When I'm Gone)* n'ont pas déçu leur auditoire. Ils ont en effet offert une prestation énergique digne de celles qu'ils donnaient à une époque pas si lointaine.

Dès les premières minutes, on entendait plusieurs spectateurs fredonner les airs qu'ils reconnaissaient, des mélodies qu'ils n'avaient pas oubliées même après tant d'années. ●

Quelle est votre appréciation de *Kassa*?

Propos recueillis par François Houde. Photos: François Gervais

De retour en 2005 ?

STÉPHAN FRAPPIER

Trois-Rivières

GUY MARCHAMPS
TROIS-RIVIÈRES

«C'est un spectacle vraiment extraordinaire. On nous avait promis un spectacle à grand déploiement et c'est un spectacle à grand déploiement avec des voix extraordinaires. J'ai beaucoup aimé la lumière, très importante dans le spectacle. Luc Levreault a fait un très beau spectacle. La mise en scène de Jacques Crête est fabuleuse, intelligente, brillante, comme d'habitude.»

PATRICK FALARDEAU
TROIS-RIVIÈRES

«C'est extraordinaire comme spectacle. De la belle danse, de beaux mouvements, les chœurs étaient extraordinaires. Ça s'est très bien déroulé et je l'ai beaucoup apprécié. Je pense que ça va être un gros succès.»

LINE GARCEAU
TROIS-RIVIÈRES

«Tout simplement fabuleux. J'ai été tout simplement émerveillée du talent qu'il peut y avoir sur la scène. Au niveau de l'art vocal, c'est de très haute qualité avec des gens très talentueux. Au niveau esthétique aussi, tout était parfait. Les costumes étaient beaux, la mise en scène impeccable.»

SYLVIE LAPLANTE
GRAND-SAINT-ESPRIT

«J'ai adoré ça. Les voix, ça te transperçait quand tu les entendais. Et que dire des costumes! C'est incroyable comment c'était beau. Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau que ça. Je suis tellement contente de l'avoir vu! Ça va avoir du succès, sans aucun doute.»

DANIEL RACINE
TROIS-RIVIÈRES

«C'était très bon. J'ai été impressionné. C'était à grand déploiement. Je ne peux pas dire qu'un aspect ressort plus que les autres, c'est l'ensemble qui m'a impressionné: le chant, les décors, les costumes, c'était vraiment très intéressant.»

ANDRÉ BERGEVIN
TROIS-RIVIÈRES

«Un très beau spectacle. Quelque chose de nouveau. Il y a un talent incroyable à Trois-Rivières! Les costumes et le déploiement d'énergie qui a eu lieu autour de ce spectacle, c'est très impressionnant.»

GILLES DONTIGNY
TROIS-RIVIÈRES

«Il y a vraiment beaucoup de talent en Mauricie. C'est un spectacle très professionnel. J'ai été particulièrement impressionné par la variété. Il y en avait pour tous les goûts. C'est un succès assuré.»

JULIE BEAULIEU
QUÉBEC

«C'était vraiment un spectacle grandiose! Les costumes, les voix, c'était vraiment impressionnant. Pour un spectacle régional, c'était merveilleux. Ça va certainement avoir du succès.»

On peut déjà dire que le spectacle *Kassa* est un succès aux guichets. Hier, avant la première médiatique de l'événement, tout près de 4000 billets étaient en circulation sur le marché. Sur ce nombre, il faut soustraire environ 800 personnes qui ont assisté à la représentation d'hier soir. Ce qui fait donc un total de 3200 billets vendus pour les sept représentations publiques des deux prochains week-ends.

Cette moyenne assurée d'au moins 450 spectateurs (qui pourrait encore augmenter au cours des prochains jours) comble déjà amplement les attentes des dirigeants de l'International de l'art vocal qui avaient fixé des objectifs modestes en cette première année d'activités. Ceux-ci sont évidemment satisfaits de la réponse du public, surtout qu'on parle ici d'une création originale qui en est à ses premiers balbutiements.

«Si c'était seulement de moi, après ce que j'ai vu du spectacle, c'est sûr que *Kassa* serait de retour l'an prochain», indique le directeur général de l'art vocal, Guy Mercure, qui n'a jamais caché ses intentions de faire de ce événement-concept un attrait touristique comme *La Fabuleuse histoire d'un royaume* au Saguenay. «Mais avant de confirmer quoi que ce soit, il faut s'asseoir avec les différents partenaires qui permettent la présentation de ce spectacle.»

L'été prochain, la direction de l'International de l'art vocal aimerait bien bénéficier de plus de moyens pour faire la promotion à l'extérieur de la région. Les grosses dépenses rattachées au spectacle (conception des décors, des costumes, etc) faisant maintenant partie du passé, ceux qui ont à faire la publicité de *Kassa* pourraient avoir un meilleur budget à leur disposition dans un an.

D'autres sommes d'argent pourraient aussi être disponibles si le directeur général Guy Mercure réussit à convaincre le gouvernement de donner l'accréditation «majeur» à l'événement. Pour se faire, l'International de l'art vocal doit répondre à trois critères bien précis: avoir un budget dépassant le million de dollars, accueillir plus de 200 000 personnes et avoir un pourcentage de 15% du public qui vient de l'extérieur. Bien que très difficile à évaluer, la dernière condition serait la plus ardue à remplir dans le cas de l'International de l'art vocal.

Sans l'admettre ouvertement, la direction de l'événement aimerait présenter *Kassa* à Trois-Rivières sur une période d'au moins trois ans. Par la suite, le concept pourrait faire le tour de la province. Notamment, le Casino de Montréal serait un endroit potentiel. ●

NÉCROLOGIE

626 Camionnettes à vendre

PLYMOUTH Voyager, 1992, 7 passagers, 2 sièges d'enfant inclus, mécanique en bonne condition. Faut voir 27005 379-0506

PONTIAC TRANS SPORT

98, 3.4L, équipée sport 2 ans, 74005 372-9602, www.autosgermain.com

SILVERADO 1994, 2-71

King Cab, 350, boîte courte, 376-0940

SUMMIT 1994, 4x4

manuelle, très propre, 23005, 295-3256 ou 386-1025

SUZUKI Sidekick 2X 1995

manuelle, 2 toits, 131 500 km, équipé sport, 373-0315

VAN Safari, 1986, 2.5, fin

camperv, 188 000 km, très propre, 13005, 533-5939 ou 386-1025

VAN VENTURE blanche

2002, très équipée, pour fin de bail, 378-1084

627 Autres véhicules

CUBE 14 pi, F-350, essence, 1999, rampe incluse, roues doubles, 819-2933-4482, 819-380-7703

629 Pièces et accessoires

4 roues alliage, Grand Am GT 1996, 1005 chacune, négociable 691-1877

BOITE en fibre de verre

pour S-10, support en acier 8 pi de long x 5 pi 8 po large, 537-1451

LOT de pneus usagés, en

tres bon état, prix compétitifs, 13, 14, 15 et 16 po, 819-336-5335

MOTEURS, transmissions

et pièces, à bon prix, 371-1327

PIECES Volkswagen, Honda

Acura, pneus usagés, 539-7799, 363-7799

TOILE pour boîte de 6 pi

avec cylindres, 1005, 377-0793

630 Tracteurs

1961 Tractor International 8275, au gaz, cabine et pelle, très bon état, 819-268-3493

TRACTEUR à jardin 1995

moteur Kohler 22, prise de force avant, attache 3 points, 39005, 378-8244

631 Remorques

REMORQUE 4x8, double essieu, très bonne condition, 379-6245

REMORQUE 5 pi x 9 pi, côtes

20 po, devant et arrière amovibles, 4505, 325-3012

REMORQUE neuve en

acier, 4 x 8 pi, 1 essieu, capacité de charge 2000 livres, 8005 372-1271

700 SPORT - PLEIN AIR

VEHICULES RECREATIFS

702 Articles de sport

SAC de golf complet, pour homme, marque Tee Line, droitier, 374-0185

703 Articles de camping

CLUB CAR voiturettes de golf, électriques, neuves et usagées. Garanties. Venez voir nos différents modèles. Moto Sports 4 Saisons, 374-4444

721 Tout-terrain

400EX 2001, "pipe Headers" etc., 47005, 373-9641

GRIZZLY 600, 2000, 2900

km, trail, équipé, 55005, remorque double pour transport, 696-4102

HONDA 300, 2x4, 1998, tout

équipé, condition A-1, 3005 négociable, 375-1859

721 Tout-terrain

HONDA 350 ES, 2002, 4x4, 5200 km, comme neuf, orange, 538-5764

HONDA 400 EX, achetée en

2003, tout équipée, très peu utilisée, 535-0640

KAWASAKI KFX 700, sport,

2004, neuf, vert ou orange, 79995, Clément Motos, 630 Grande Carrière, Louiseville, 228-5267, 1-866-948-5267

LIQUIDATION de VTT

Honda 2004, Cité Ultime, 6033, boul. des Hêtres, Shawinigan, 539-8151

POLARIS 1995, 4x4, 400 cc,

2 temps, 35005, 372-1271

POLARIS Sportsman 500

HO, 2004, tout équipé, 819-377-1519

SUZUKI 250, 4x4, siège

passager, 22005, 378-5622, callulime, 692-8112

SUZUKI LTZ 400, 2003, jante

neuf, parfait état, 3 mois d'utilisation, jamais sorti l'hiver, odomètre, 65005, 819-478-5632

YAMAHA Banshee, 2001,

très propre, 48505 négociable, 539-8151, 693-1806

YAMAHA Blaster, 1988,

10005 négociable, 539-4548

YAMAHA Wolverine, 1996,

4x4, 350 cc, prix : 29955 négociable, 377-4199

728 Caravanes, motorisées

A louer: motorisée classe A, 34 pi, tout équipé, à la journée ou à la semaine. Particulier, 379-0397

A LOUER

très économique, 24 miles au gallon, Winnebago Le Sharo, 21 pi, manuelle, à la journée ou à la semaine. Particulier, 298-3521

BOLER 13 pi très légère,

très propre, 25005, 819-539-6504

BONAIR 1990, 21 pi, climatisé,

2 portes, chambre fermée, très bon état, 85005, 377-4765, 698-0671

FIFTH WHEEL Golden fal-

con, 29R6, 1995, extension double, tout équipée, impeccable, 15 5005, 819-533-4200, 692-4410

FIFTH WHEEL Prowler,

1992, 20 pi, seule taxe, 10 0005, 819-283-2815

FIFTHWHEEL Prowler,

1992, très propre, 95005, 233-3574

ROULOTTE 36 pi, intérieur

renové, une chambre, plusieurs extra, Camping Lac Morin, 15 0005 négociable, 819-374-4264

ROULOTTE Layton, 1988,

22 pi, climatisé, tout équipé, 819-539-2744

ROULOTTE PMC, 1973,

21 pi, au Domaine Le Corral, Arores 17h, 375-6392

ROULOTTE Unik, 18 pi,

1980, fibre de verre, en très bon état, 25005, 374-8098

ROULOTTE Unik, 1973, 21,

chambre fermée, très propre, 32005, 373-8509

ROULOTTE Valba, 1975, 12

pi, 8005, 378-4972

VOLKSWAGEN Westfalia

1975, mécanique A-1, complètement refait, 535-9040

729 Tentes-roulottes

PETITE tente-roulotte, 8x6 pi, bon état, toile et pneus neufs, 8005, 285-2353

TENTE-ROULOTTES

à louer : à la semaine, 373-4655, 537-1777

TENTE-ROULOTTE

Starcraft, 1992, pour voiture 4L, pèse 980 lbs, avec auvent et toilette chimique, prix : 32005 négociable, 538-5841

TENTE-ROULOTTE

Rockwood 2000, avec douche et toilette, 70005 ferme. Cause vente, achat roulotte, 375-7109, 692-8206

TENTE-ROULOTTE Bonair

BA-700, 1994, 42005, René, 379-2316

731 Motocyclettes

ACHETERAIS scooter, 49cc, en bonne condition, 379-0674

HARLEY DAVIDSON 883,

1999, impeccable, 28 000 km, plusieurs extra, 87505, 370-3063

HONDA CR 125, 2001, "tu-

ne pipe" FMF, poignées Angewer, bien entretenue, 33005, 819-536-0196

HONDA Dio 1992, Suzuki

1995, 2505 chaque, 819-228-3755

HONDA Goldwing 1500 SE,

1992, 13 0005, 376-1733 ou 695-4404

KAWASAKI KX 250, 2001,

bon état, 34005 négociable, 376-8550 après 17h

KAWASAKI Ninja ZX-7R,

1999, 20 000km, état neuf, 67505, 384-2336

KAWASAKI Vulcan 1500,

2003, 14 900km, rouge et gris, valises et pare brise, 10 9605, 375-5012

KAWASAKI Vulcan 800,

1997, 34 000km, 46005, 819-531-2000

KAWASAKI Vulcan Classic,

800, 2002, impeccable, 819-646-5324

KLR 650, 2002, 21 000 km,

avec équipement. Vente rapide, 819-609-0663

LIQUIDATION de motos

Honda 2004, Cité Ultime, 6033, boul. des Hêtres, Shawinigan : 539-8151

MOTOCROSS KX 65, 2001,

très propre, mécanique A-1, 819-523-5161

MOTOCROSS Yamaha YZ,

250, 2002, parfait ordre, presque jamais servi, mécanique A-1, 374-1220, 695-7814

MOTO unique, "Softail",

Harley Davidson, 1990, modification, 18 0005, 697-5006

REMORQUE ouverte - sur-

baisse de marque Remeq pour 2 motos, neuve, avec roues chromées, prix à négocier, 384-1300

SCOOTER. Neufs et usagés.

Garantis. Moto Sport 4 saisons, 374-4444

SUZUKI GR650, 1985,

21 600 km, attache, 2 casques, toile incluse, parfaite condition, super propre, mise au point faite, 16005 négociable, aussi une autre pour pièces, 374-3011

SUZUKI TL-1000 S, 1999,

bleue, 47 500 km, condition exceptionnelle, 63005 négociable, 698-2044

SUZUKI Volusia Intruder

SE, 800cc, 2003, garantie, extra, 89005, 531-6995

YAMAHA R1, 2000, bleue,

50005 d'équipement, mieux qu'une neuve, habit et casque, 819-913-9150

732 Bicyclettes

BICYCLETTE, 26 po, pour dame, 6 vitesses, rouge, ayant servi 2 fois, 375-3944

895 Avis - Soumissions

Appels d'offres

733 Remorques légères

REMORQUE 18 pi, 90 po large, freins électriques, "goose neck", coffre aluminium, capacité 12 000 livres, 819-366-2371

REMORQUE 4x8, robuste,

frein, rampe VTT, bonne condition, 5005, 376-7688

UNITRAIL, 2003, neuve, à

basculer, idéale pour 4 roues ou VTT, 4005, 295-5243

739 Embarcations, moteurs

BATEAU 15 pi, moteur 50 forces, 1989, remorque, sonar, système de son, 21505, 379-1854

BATEAU gonflable Quicksilver,

270, 8 pi 9 po de long, poids : 68 lbs, maximum 10 forces, aussi moteur Johnson 7.5, en excellente condition, 539-6089, 538-5656

GLASTRON 1991, 20 pi,

cuddy cabine, moteur 4.3L, 380 heures, économique, A-1, 14 9005, 375-9081

HORS-BORD Evinrude,

115 forces, modèle Intruder, 1996, Particulier, 49905, 819-696-1225

KAYAK de mer Dimension

Nomade, neuf, rouge, tout équipé, 11005, 377-9368

LARSON 1977, 25 pi,

moteur 305, Mercruiser, 40005, Possibilité d'échange petit bateau, VTT, moto et motoneige, 376-0712, 372-7877

MAXUM Cuddy, 1989, 20

pi, 140 forces, remorque, A-1, 819-296-3247

MOTEURS Mercury 2.5,

Johnson 20 et 10 forces, 374-1681, 380-7708

PETERBOROUGH 1988, 25

pi, tout équipé, 16 0005 négociable, 377-0258

PNEUMATIQUE 13 pi,

Achille, Evinrude 25 forces, très peu utilisée, avec ou sans remorque, 27005, 691-3491

PONTON Champlain 22 pi

renové à neuf, bois cur, Mercury 40 forces 538-9695

SEADOO Bombardier, 96,

GSX800, très bon état, batterie neuve, remorque, 42005, 696-4377

SPEEDBOAT "Check Mate",

21 pi, 1988, 200 forces Mercury et "Power Lift" avec remorque, 819-609-1214, 535-9522

STINGRAY 195 LR

Bow 2004, neuf, Volvo 4.3, garantie 5 ans, 58 miles/heure, remorque incluse, 31 5005, 377-0010

SUNRAY 15.5, 1992, "open

deck", coque Saint-Maurice, moteur Evinrude 50 forces, très peu servi, toujours dans un garage, 65005, 698-2024

VENTE et ACHAT

Moteurs et pièces usagés. Evinrude, 15 forces, 1986, 4 temps, pied long, 15005; Evinrude 28 forces, 1992, pied long (possibilité pied court), démarreur électrique avec commande, 13505, 819-691-6285

Les spécialistes de la

PETITE ANNONCE

Le Nouvelliste

cyberpresse.ca

378-VEND-U

537-VEND-U

895 Avis - Soumissions

Appels d'offres

AVIS DE DÉCÈS

BELLEMARE, M. Régent

49 ans, Trois-Rivières

BOUILLÉ, M. René

66 ans,

NÉCROLOGIE



**GAUVIN
FORTIN
MME ROLLANDE**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 28 juin 2004, est décédée à l'âge de 87 ans et 6 mois, Mme Rolande Fortin, épouse de feu M. Zéphirin Gauvin, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille se réunira à l'église, 30 minutes avant la cérémonie religieuse, pour accueillir parents et ami(e)s.

Direction des funérailles:
Maison J.D. Garneau
449, rue Notre-Dame
Cap-de-la-Madeleine.
Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 10h 30 en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie-Madeleine.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: André Fortin (Jean-Paul Mercier); ainsi que ses neveux, nièces, parents et ami(e)s.

Pour renseignements: (819) 376-3731.
Condolances par télécopieur: (819) 376-3715.
Courriel: jdgarnau@arbornemorial.com



**GÉLINAS
MME CAROLE
1958 - 2004**

Au Centre hospitalier Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 juin 2004, est décédée à l'âge de 45 ans, Mme Carole Gélina, épouse de M. Robert Gosselin, demeurant à Sainte-Flore-de-Grand-Mère.

La famille accueillera parents et ami(e)s aux:
Salons funéraires
Oscar St-Ons Inc.
2203, avenue Champlain
Shawinigan.

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles à partir de midi.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 15h en l'église Sainte-Flore.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Flore à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux M. Robert Gosselin, ses enfants: Frédéric, Véronique; sa sœur Sylvie (Jacques Lafontaine); ses frères: Alain (Lynne Morin), Denis (Louise Savard), René (Lise Mercier), Normand (Hélène Deschênes), Jean (Claire Gélina), Michel (Chantal Mongrain); sa belle-mère Denise Deslauriers (feu Raymond Gosselin); ses beaux-frères et belles-sœurs: Yves, Guy (Sylvie Beland), Sylvie (Luc Baribeau), Mario (Marianne Champagne), Dominique (Patrice Duchemin) et Jean-Marc; sa filleule Nathalie Gélina et son filleul Aldo Duchemin; plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Pour renseignements: (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur au: (819) 536-4259.



**GRENIER
M. GILLES**

A sa résidence, le 26 juin 2004, est décédé subitement à l'âge de 62 ans, M. Gilles Grenier, époux de Louise Lafrenière, demeurant à Saint-Elie-de-Caxton.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:
Salon funéraire
Julien Philibert et fils inc.
64, rue Principale
Saint-Elie-de-Caxton

Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 11h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 14h en l'église de Saint-Elie-de-Caxton.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Louise Lafrenière; ses filles: Mélanie et Eve-Lyne de Montréal; sa sœur, Marguerite (Gilles Juneau) de Saint-Paulin; sa belle-mère, Brigitte Philibert (feu Etienne Lafrenière, Réal Lemay) de Saint-Elie; ses belles-sœurs et son beau-frère: Rolande Garceau (feu Jean-Claude Grenier) de Saint-Elie, Mona Villeneuve (feu Maurice Grenier) de Saint-Elie, Reina Dumoulin (feu Aurèle Grenier) de Ferme Neuve, Nicole Villeneuve (feu Charles Grenier) de Charette, Jeanne-D'Arc Gauthier (feu Robert-Paul Garceau) de Shawinigan, Pierre Lafrenière (Suzette Lacerte) de Saint-Elie; ses tantes: Madeleine Lafrenière (feu Gilles Philibert), Louise Lévesque (feu Yvon Lafrenière); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s, dont ses compagnons radio amateur.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur du Québec seraient appréciés.

Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel: complexe@jphilibert.com



**HALLEY
M. JEAN-CHARLES**

Au pavillon Saint-Joseph du CHRTR, le 27 juin 2004, est décédé à l'âge de 83 ans, M. Jean-Charles Halley, époux de feu Mme Véronique Isabelle, demeurant à Cap-de-la-Madeleine.

La famille accueillera parents et ami(e)s à partir de 10h, samedi, jour des funérailles, au:
Funérarium de la Maison J.D. Garneau
405, boul. Sainte-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 13h en l'église Sainte-Famille de Cap-de-la-Madeleine.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Famille.

Il laisse dans le deuil, ses enfants: Robert (Marthe Levasseur) de Laval, Angèle de Montréal, Claude (Martin Gervais) de Saint-Louis-de-France et Guy (Martine

Desbiens) de Trois-Rivières; ses petits-enfants: Benoit, Louis-Charles Halley, Stéphanie, Marion et Dominique Halley-Mercier, Martin, Vincent Langlois, Marie-France, Andréanne et Félix Halley; ses frères et sœurs: Camil Halley (Roselle Pellerin), Rita Halley (Maurice Boisvert), Suzanne Halley (feu Omer Carpentier), feu Léo-Paul Halley (Pauline Giroux); son beau-frère, Jean-Gilles Isabelle (Laurette Vandal); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour ceux qui le désirent, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Pour renseignements: (819) 376-3731 ou heures d'ouverture du salon seulement: (819) 376-5491.

Condolances par télécopieur: (819) 376-3715.

Courriel: jdgarnau@arbornemorial.com



**JULIEN
M. EUGÈNE**

Par ta façon bien à toi que tu avais de faire les choses, tu es venu toucher nos vies, plus encore, tu as su te faire une place bien à toi, au cœur de ceux que tu aimais et qui, en retour ont su t'aimer. Sois en paix désormais.

Au CHRTR, pavillon Saint-Joseph, le 24 juin 2004, est décédé à l'âge de 80 ans et 8 mois, M. Eugène Julien, époux de Hélène Lessard, demeurant à Saint-Paulin.

La famille accueillera parents et ami(e)s à la:

Résidence funéraire
Paulin Guimond et fils inc.
2801, Lafèche
Saint-Paulin

Heures d'accueil: vendredi de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9h.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 11h en l'église de Saint-Paulin.

L'inhumation aura lieu précédemment à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, Mme Hélène Lessard; ses enfants: Lise (Angelo Di Lillo), feu Micheline Claude Maréchal, Suzie (Michel Frappier), feu René, Serge (Marie-Claude Elliott); ses petits-enfants: Kathleen Maréchal (Daniel Lacroix), Chantal Maréchal (André Frappier), Sonia Di Lillo, Domenico Di Lillo (Mélodie Deschêlets), Andrée Frappier (Patrice Leblanc), Jonathan Frappier, Anouk Julien; son arrière-petite-fille, Danaë Rodrigue; ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères: feu Emeline, Henri-Paul (feu Cécile St-Aubin), feu Marie-Flore (feu Émile Arsenault), feu Donat (feu Bernadette Fréchette); ses belles-sœurs et beaux-frères: Thérèse (feu Gérard Fréchette) et son ami Jacques Goudreau, Wilson (Cécile Marquis), Jacques (Nicole Gélina), Rita (Jean-Marie Fréchette), André (Diane Armstrong), feu Rémi (Victoire Plante), Nicole (Pierre de Carufel), Germain (Louise Dupuis), Diane, Denise (Jean Menhen), Denis (Monique Gagnon); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire témoigner toute sa reconnaissance au Centre de santé de la MRC de Maskinongé, pour les soins, le support et l'écoute reçus.

Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation du Centre de santé de la MRC de Maskinongé.

Renseignements: (819) 268-2019.

Condolances par télécopieur: (819) 268-2834.



**MASSICOTTE
MME LAURETTE
DALLAIRE**

Paisiblement, entourée de ses fils, est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Laurette Dallaire-Massicotte, épouse de feu Lévis Massicotte.

Pour respecter ses dernières volontés, Laurette ne sera pas exposée.

La famille recevra vos marques de sympathie, à l'église Saint-Paul, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Son service religieux aura lieu le samedi 3 juillet, à 13h 30 en l'église Saint-Paul de Grand-Mère.

Ses cendres seront inhumées au cimetière de Grand-Mère.

Pour pleurer sa perte, lui survivent ses fils: Claude Mass., Jacques, Guy (Mercedes Marquez); sa sœur Thérèse Dallaire-Falle; ses petits-enfants: Jessica, Francis, Christian, Gabriel, Rudy, Melissa et Sacha; elle laisse aussi son arrière-petite-fille Kelly-Ann; lui survivent également ses beaux-frères et belles-sœurs: Léon Marchand (Armande), Rachel Bertrand-Massicotte, Roger Lefebvre (Gisèle), Rose Lejeune-Massicotte, Cécile Moore-Massicotte, Jeannette Bourassa-Massicotte, ainsi que plusieurs neveux et nièces, dont sa filleule Suzanne Dallaire-Biron.

Nous désirons témoigner notre reconnaissance au personnel du 5e étage de la Résidence Saint-Maurice, pour l'attention et l'amour exprimés à l'endroit de Laurette, notre reconnaissance également à Mme Louise Lemire, pour son attachement, son soutien moral et l'amour qu'elle a donné à Laurette depuis plusieurs mois.

Vous pouvez faire un don à une œuvre de votre choix ou à la Fondation J.A. Desrues de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal.

Ceux et celles qui désirent exprimer leur sympathie peuvent le faire par télécopieur au: (819) 538-0110. Ou par:

Courriel: c.f.pellerin@arbornemorial.com



**MERCURE
M. CHRISTIAN**

Au CHCM, le 29 juin 2004, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Christian Mercure, fils de feu Claude Mercure et de Mme Ursule Perron, demeurant à Saint-Tite.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite

Heure d'accueil: samedi, jour des funérailles, à partir de 9h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 11h en l'église de Saint-Tite.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil, sa mère, Mme Ursule Perron; ses frères et sœurs: Michel (Claire Cloutier) de Laval, Pierre (Lucie Moisan) de La Tuque et leur fille Stéphanie, Johanne de Shawinigan, Daniel de Saint-Tite, Serge et sa conjointe Monique Brosseau de Grand-Mère, Marcel et sa conjointe Marie-Josée Perron de Saint-Gérard-des-Laurentides; ses neveux: Patrick St-Arnaud et sa conjointe Marie-Josée Corriveau, Sébastien Mercure et sa conjointe Judith Deslauriers, Frédéric Mercure, Marc-André Mercure; ses arrière-petites-nièces: Jade et Laurie; ses tantes: Alice Bordeleau, Cécile Normandin, Angèle (Léo Paquin), Rose Mercure, Monique Mercure, Rachelle Paquette-Perron; ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.

La famille désire exprimer sa reconnaissance à M. et Mme Guy Beauregard de Saint-Tite.

Pour renseignements: (418) 365-6322.

Télécopieur: (418) 365-6000.



**PRONOVOST
MONIC**

Au CHCM, le 30 juin 2004, est décédée subitement à l'âge de 49 ans, Monic Pronovost, conjointe de Donald Pronovost, demeurant à Saint-Narcisse, fille de feu M. Charles Pronovost et de Mme Madeleine Ratelle.

La famille accueillera parents et ami(e)s au:

Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite

Heures d'accueil: vendredi de 14h à 16h 30 et de 19h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 12h 30.

Les funérailles auront lieu le samedi 3 juillet, à 14h 30 en l'église de Saint-Tite.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Tite.

Monic laisse dans le deuil, son conjoint, Donald; sa mère, Mme Madeleine Ratelle; ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères: Jacqueline (feu Raymond Rodrigue), Marcel (Claudette Desaulniers), Roger (Lise Martin), Huguette (Michel Pothier), Robert (Anne Carpentier), Léo (Paule Cossette), Roméo (Micheline Gauthier), René, Denise (Roger Lacoursière); ses beaux-parents, M. et Mme Jean-Guy Pronovost (Hélène Francoeur); ses belles-sœurs: Josée (Gilles Hamelin) leurs enfants Alexandre et Vincent, Nancy (Hugues Marier). Monic laisse aussi plusieurs neveux et nièces qu'elle chérissait beaucoup, plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, ses compagnons et compagnes de travail (Foyer Mgr-Paquin) et de nombreux ami(e)s.

Des dons à la fondation de votre choix seraient appréciés.

Pour renseignements: (418) 365-6322.

Télécopieur: (418) 365-6000.

925 Prières

REMERCIEMENTS

au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. G.B

Le Nouvelliste	
Journal quotidien publié à 1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières, G9A 3Y2	
Téléphone: (819) 376-2501	
Téléphone du Service aux abonnés: (819) 376-2506	
LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine	
Prix de vente au comptant:	3,25 \$
+ part du camelot:	0,70 \$
+ TPS DE 7%:	0,28 \$
+ TVA DE 7,5%:	0,32 \$
TOTAL:	4,55 \$
LIVRAISON À DOMICILE - Livraison rurale	
Prix de vente au comptant:	3,41 \$
+ part du camelot:	0,72 \$
+ TPS DE 7%:	0,29 \$
+ TVA DE 7,5%:	0,33 \$
TOTAL:	4,75 \$
LIVRAISON À DOMICILE	
PAYÉ À L'AVANCE:	12 mois 6 mois 3 mois
PRIX:	195,00 102,18 51,09
T.P.S.:	13,65 7,15 3,58
T.V.Q.:	15,65 8,20 4,10
TOTAL:	224,30 117,53 58,77
PAR LA POSTE - Partout au Canada	
PRIX:	12 mois 6 mois 3 mois 1 mois
395,20 225,16 158,08 80,00	
T.P.S.:	27,66 15,76 11,07 5,60
T.V.Q.:	31,71 18,07 12,69 6,42
TOTAL:	454,57 258,99 181,84 92,02
Rédaction:	376-2501 ext. 233
Service aux abonnés:	376-2501
Sports:	376-2501 ext. 237
Nécrologie:	376-2323
BUREAUX RÉGIONAUX	
Centre Maurice:	376-2000
Zone extérieure:	1-877-933-2506

RÉSIDENTE FUNÉRAIRE
Descôteaux Et Frère Inc.
SALONS MODERNES ET SPACIEUX

Pierreville, 8, rue Descôteaux
Saint-François-du-Lac, 374, rue Notre-Dame

Descôteaux et frère, un choix sûr et logique pour les préarrangements

Service Courtoisie Discretion

Téléphone: (450) 568-2305

PERMIS POUR LIEU DE CULTE

Les municipalités doivent s'expliquer

SYLVAIN LAROCQUE
Ottawa (PC)

Les municipalités ne peuvent refuser d'octroyer un changement de zonage pour construction de lieu de culte sans se justifier auprès du requérant, a statué hier la Cour suprême du Canada.

Dans son jugement partagé à cinq juges contre quatre, le plus haut tribunal du pays sert une sérieuse remontrance à l'administration municipale de Lafontaine, maintenant fusionnée à la ville de Saint-Jérôme, dans les Basses-Laurentides. Depuis 1993, la Congrégation des témoins de Jéhovah veut y faire construire une «Salle du Royaume», en vain.

«En refusant de justifier ses décisions, la municipalité a manqué à son obligation d'équité procédurale», a écrit la juge en chef, Beverley McLachlin, au nom de la majorité. «Elle a agi de manière arbitraire, à la limite de la mauvaise foi».

Les témoins de Jéhovah soutiennent que tout a été fait pour les empêcher de construire leur lieu de culte en raison du caractère minoritaire de leur confession religieuse.

La ville leur a d'abord indiqué qu'ils devaient acheter un terrain dans une zone «communautaire», où les lieux de culte sont autorisés. Elle a toutefois omis de leur mentionner quel lot était disponible dans cette zone. Or, il n'y avait à ce moment qu'un seul, et la propriétaire a mis des années avant d'admettre qu'elle était prête à vendre son terrain à la Congrégation, malgré de nombreuses requêtes par écrit de cette dernière.

«Je conviendrais qu'il aurait été beaucoup plus simple (pour la ville) de dire 'Iest le terrain de (telle propriétaire) qui est disponible', avait reconnu l'avocat de la municipalité, Michel Lande, lors de sa plaidoirie, en janvier. «Malheureusement, ce n'est pas ce qui est arrivé».

Entre-temps, la municipalité refusait d'effectuer des changements de zonage sur d'autres terrains où les té-

moins de Jéhovah auraient accepté de s'installer, et ce, sans s'expliquer. Pire encore, Me Lande avait finalement admis devant la haute cour, en janvier, que 709 000 pied carrés étaient potentiellement disponibles pour la Congrégation dans la zone communautaire.

«L'obligation d'équité procédurale de la municipalité envers la Congrégation était accrue en raison du risque élevé d'abus que comporte l'exercice d'un pouvoir légal discrétionnaire, de l'absence de disposition prévoyant un droit d'appel (...) et de l'importance de la décision pour la Congrégation», a souligné la juge en chef McLachlin.

Bon pour l'avenir

La décision de la haute cour constitue une demi-victoire pour les témoins de Jéhovah, puisque l'affaire est renvoyée à la municipalité afin qu'elle réexamine la demande de modification de zonage et qu'elle justifie sa décision future.

«On aurait aimé qu'ils donnent une ordonnance de délivrer le permis, mais les consignes contenues dans la décision seront très utiles pour Saint-Jérôme et pour n'importe quelle autre municipalité», a commenté hier l'avocat des témoins de Jéhovah, André Carboneau.

«Les municipalités doivent comprendre de ce jugement qu'elles ne peuvent arbitrairement envoyer promener un regroupement, a-t-il affirmé. Elles peuvent seulement, pour des raisons licites, refuser une demande en se justifiant».

Même si la Cour suprême ouvre la porte à un dédommagement de la part de la municipalité, la Congrégation n'entend pas intenter de poursuite. «Ce qui importe à mes clients, c'est de construire leur salle au plus vite», a indiqué Me Carboneau, qui s'est d'ailleurs abstenu d'attaquer directement la Ville. «Est-ce que c'était de l'intolérance religieuse? Je ne peux pas répondre pour la ville, mais ça ne sentait pas très bon», a-t-il laissé tomber.

Il a été impossible de joindre l'avocat de la municipalité, hier. ●

Klein dévoile son projet de réforme de la santé

Edmonton (PC)

Les propositions albertaines de réforme de la santé qui ont agité les dernières semaines de la campagne électorale fédérale prévoient davantage de frais modérateurs et une hausse des primes d'assurance-maladie, révèle le document de travail présenté par le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, hier.

Le projet, qui a déjà suscité les réactions du fédéral, préconise également l'imposition d'une franchise annuelle basée sur les revenus, pour défrayer les services médicaux dans la province, et propose de réduire de moitié la croissance annuelle des coûts de la santé.

Certains disent que ces propositions ont pu causer la perte des conservateurs de Stephen Harper aux élections fédérales. Mais le premier ministre Klein réfute cette analyse.

«Je n'ai rien dit au cours de la campagne qui n'ait pas été de notoriété publique depuis des mois. Et ceux qui disent que j'avais des intentions cachées en matière de santé répètent cela depuis des décennies».

M. Klein, qui a annoncé une augmentation de 700 millions \$ de ses dépenses en santé, la semaine dernière, a souligné qu'il n'accepterait aucune des recommandations avant qu'elles n'aient

été soumises à la consultation publique à l'automne. «Nous n'irons de l'avant qu'après une discussion en profondeur avec les Albertains», a-t-il dit.

Le premier ministre Klein a précisé que son caucus avait décidé de ne pas aller de l'avant avec deux projets expérimentaux de cliniques privées orthopédiques qui auraient enfreint la Loi canadienne sur la santé.

Il a ajouté que c'est ce à quoi il faisait allusion, la semaine dernière, pendant la campagne électorale, lorsqu'il parlait de propositions qui pouvaient heurter la loi.

Mais quand on lui a demandé si d'autres recommandations futures pourraient enfreindre la loi, M. Klein a répondu par l'affirmative.

Cela signifie-t-il que les Albertains devront déboursier davantage de leur poche pour des services médicaux? «Ce sera aux citoyens d'en décider, et de nous transmettre leur position sur l'orientation que nous devrions prendre en ce qui a trait à la réforme de la santé», a-t-il dit.

De passage à Montréal, hier, Pierre Pettigrew, qui était ministre fédéral de la Santé avant le déclenchement des élections, a affirmé que Ralph Klein a adopté un ton volontairement provocateur pour préparer le terrain à une négociation avec le fédéral sur la santé. ●

BABILLARD

INFORMATION@LENOUVELLISTE.QC.CA

ASSEMBLÉES

■ **ASSOCIATION DES FAMILLES COSSETTE.** Invitation à tous les Cossette pour fêter le 200e anniversaire de l'arrivée du premier colon, Louis Cossette. La fête aura lieu le dimanche 11 juillet à Saint-Narcisse. Réponse avant le 8 juillet: (450) 472-3235. (819) 374-3710 ou (418) 328-8769.

■ **EAU VIVE BASTICAN ET CHUTE LIBRE.** Les groupes de citoyen Eau Vive Batican et Chute Libre invitent la population à visionner le film «Rivières d'argent» de Michel Gauthier qui traite des enjeux de la construction de minicentrales hydroélectriques le vendredi 9 juillet à 19h30 au club de golf Le St-Rémi, 660 St-Charles (route 153) à Lac-aux-Sables. Entrée gratuite. Michel Gauthier sera présent pour répondre aux questions. Info: eavivebatican@hotmail.com

ENTRAIDE

■ **ÉMOTIFS ANONYMES.** Tous les jeudis: Groupe L'Envol, à 20h. Sous-sol de l'église Ste-Victoire, 99 rue Notre-Dame Ouest, Victoriaville.

■ Groupe Les Étapes de l'amour, à 20h. Sous-sol de l'église Ste-Cécile, Salle Touzin, 565 rue Hertel, Trois-Rivières.

■ Groupe Espoir de vivre, à 20h. Sous-sol de l'église St-Georges, 359m 109e rue, St-Georges-de-Champlain.

PÉTANQUE

■ Tournoi à Port St-François, vendredi 2 juillet. Inscriptions entre 18h00 et 19h00. Info: 376-2851.

CLUBS SOCIAUX

■ **CLUB RETRAITE HARMONIE 2000.** Souper hot dog ce jeudi 1er juillet à 17h30 suivi du whist militaire à la salle Harmonie 2000 du 996, rue St-Maurice à T.-R. Info: 379-4420. ●

ACTUALITÉS

EN BREF

Temps d'attente



Distribution du temps d'attente pour les chirurgies non urgentes

En %	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois
T.-N.	50	40	10 *
I.-P.-É.	45	45	—
N.-É.	39	37	24 *
N.-B.	41	40	19 *
Québec	34	51	15 *
Ontario	40	44	16
Man.	41	46	13 *
Sask.	37	35	29
Alberta	49	38	13 *
C.-B.	43	33	24
Canada	41	42	17

* À interpréter avec prudence (forte variabilité d'échantillonnage)

Source: Statistique Canada

- PC

SERVICES SPÉCIALISÉS

Le temps d'attente de 3 mois ou moins

(PC) — La grande majorité des Canadiens qui ont eu accès à des tests diagnostiques, à une visite chez un médecin spécialiste ou à une chirurgie non urgente avaient attendu trois mois ou moins, en 2003.

L'Enquête sur l'accès aux services de santé, publiée hier par Statistique Canada, indique également que la plupart des gens interrogés ont jugé les temps d'attente acceptables. Reste que certaines personnes les trouvaient inacceptables, et ce dans toutes les provinces. Plus précisément, pour ce qui est des chirurgies dites non urgentes, seulement 17 pour cent des Canadiens qui ont déclaré avoir attendu l'ont fait pendant plus de trois mois. Quelque 41 pour cent ont attendu moins d'un mois et 42 pour cent entre 1 et 3 mois. Au Québec, pour ces mêmes chirurgies, 15 pour cent de ceux qui ont attendu ont déclaré avoir attendu plus de 3 mois (les auteurs invitent à la prudence à cause de l'échantillon), 34 pour cent moins d'un mois et 51 pour cent entre 1 et 3 mois.

SUROIT

Québec prendra position lundi

(PC) — On saura lundi si le gouvernement Charest fait le choix du thermique, malgré l'opposition des écologistes, ou s'il heurte de front Hydro-Québec en l'empêchant de construire la centrale du Suroît.

Le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, et le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, rencontreront la presse à cette occasion pour rendre public l'avis tant attendu préparé par la Régie de l'énergie sur le sujet et donner la position du gouvernement. Tel que prévu, la Régie de l'énergie a remis son avis - un document de 150 pages - au ministre des Ressources naturelles hier, et le dossier a fait l'objet de discussions lors de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Si jamais le gouvernement choisissait d'aller de l'avant avec le projet - avec l'assentiment ou contre l'avis de la Régie - il s'est engagé à tenir une commission parlementaire dans les semaines qui viennent. Une autre commission parlementaire, plus vaste, doit avoir lieu à l'automne pour examiner l'ensemble des choix énergétiques qui s'offrent au Québec.

KANESATAKE

Pelletier refuse d'intervenir

(PC) — Le ministre délégué aux Affaires autochtones, Benoît Pelletier, a refusé hier d'intervenir en faveur du grand chef James Gabriel dans la bataille qui l'oppose aux chefs dissidents sur la date des élections à Kanesatake. Les deux factions qui dirigent la communauté sont à ce point divisées sur la date du scrutin qu'elles proposent de tenir une élection chacun de leur côté.

La majorité, dirigée par le grand chef James Gabriel, opte pour des élections le 9 octobre, alors que la faction dissidente minoritaire, menée par Steven Bonspille, a fixé au 4 septembre le jour du vote, au terme d'une assemblée réunissant une cinquantaine de personnes mardi soir.

Le refus du gouvernement d'intervenir en faveur de M. Gabriel irrite au plus haut point les membres majoritaires du conseil de bande, a confié hier une source proche des dirigeants de la communauté, requérant l'anonymat. «Il faut que le gouvernement du Québec fasse quelque chose, parce qu'ici, ça ne va pas bien du tout. Il ne peut pas y avoir deux élections», a dit la source. ●

Paul Martin aura des choix délicats à faire pour composer son cabinet

JIM BROWN

Ottawa (PC)

Dans la foulée des dernières élections, le premier ministre Paul Martin doit maintenant songer à la composition de son nouveau cabinet.

Plusieurs ministres libéraux ont été défaits au scrutin de lundi dernier, ce qui crée des ouvertures, tandis que quelques étoiles montantes ont été élues pour la première fois. Le problème, c'est que les aptitudes des nouveaux venus les destineraient peut-être à d'autres ministères que ceux laissés vacants. M. Martin devra donc déplacer des gens qui font déjà partie de son équipe pour utiliser au mieux les compétences de tous.

Des proches du premier ministre disent que celui-ci se donnera deux semaines pour réfléchir à la composition du nouveau cabinet, qui doit prêter serment vers la mi-juillet. Entre-temps, les conjectures fleuriront quant aux nouvelles figures susceptibles d'y entrer.

Il y a notamment l'ex-premier ministre néo-démocrate de Colombie-Britannique, Ujjal Dosanjh, ainsi que l'ex-dirigeant de la société forestière Canfor, David Emerson. Des sources libérales croient que M. Emerson serait intéressé par l'Industrie - un gros morceau pour un néophyte en politique. Il pourrait obtenir d'abord un autre portefeuille économique, peut-être les Ressources naturelles.

Le cas de M. Dosanjh est plus délicat. Des sources libérales en Colombie-Britannique disent que l'aile provinciale du parti est vexée que M. Martin ait été chercher M. Dosanjh chez les néo-démocrates. Elle le serait encore plus s'il obtenait un poste le mettant en contact régulier avec le gouvernement provincial du premier ministre libéral Gordon Campbell.

Un autre cas à surveiller est celui de Jean Lapierre, dont M. Martin a fait son lieutenant au Québec lorsqu'il a pris la direction du parti, l'automne dernier. Il devait attirer les nationalistes mous du Québec au Parti libéral. Au lieu de cela, les libéraux se sont fait écraser par le Bloc québécois. M. Lapierre serait virtuellement assuré d'un poste au cabinet, mais peu d'observa-



PHOTO: PC

Il a fait campagne à partir d'une chaise motorisée qu'il contrôle avec sa tête et a été trop fort dans la partie qui l'opposait au candidat libéral vedette, Glen Murray. Maintenant, le nouveau député conservateur élu, Steven Fletcher, concentre son attention sur les questions pratiques à propos de son travail à la Chambre des communes. Il espère également franchir un nouveau pas pour les personnes tétraplégiques. L'homme de 32 ans fait face à ce défi avec la même conviction qui l'a aidé lors de son accident de voiture survenu en 1996. Cependant, au Parlement, certains ajustements seront nécessaires afin de lui permettre de circuler avec sa chaise motorisée.

teurs se risquent à prédire lequel.

Certains font du lobbying au sein du parti pour que M. Martin se dote d'un contrepoint à M. Lapierre en rappelant Stéphane Dion, qui était ministre des Affaires intergouvernementales dans le gouvernement de Jean Chrétien, et qui a été exilé sur les banquettes arrières par M. Martin en décembre. Ses proches soulignent qu'il n'est pas qu'un anti-souverainiste unidimensionnel. Il s'intéresse à l'environnement, et en tant que politologue, est versé dans l'administration publique, ce qui pourrait faire de lui un candidat au Conseil du

Trésor. Son retour au cabinet serait aussi perçu comme une branche d'olivier tendue par M. Martin à «l'aile Chrétien» du parti.

En Ontario, où M. Martin a perdu quatre ministres, des dizaines de simples députés pourraient être promus au cabinet, dont une vedette, l'ex-hockeyeur Ken Dryden, également détenteur d'un diplôme en droit. Il pourrait cependant devoir faire ses classes comme ministre «junior».

Le poste le plus délicat à combler pourrait bien être celui de la Défense. Son titulaire, David Pratt, a été défait.

Il s'agit d'une fonction importante, alors que les libéraux devront décider, cet automne, si le Canada se joindra au programme américain de défense antimissiles.

On dit de Liza Frulla, la ministre du Développement social qui a déjà été ministre des Affaires culturelles au Québec, qu'elle pourrait être intéressée par le ministère du Patrimoine, dont la titulaire, Hélène Chalifour-Scherrer, a été défaite dans sa circonscription de Québec.

Les ministères de l'Agriculture et du Revenu sont également vacants. ●

Un dépouillement judiciaire aura lieu dans le comté de Liza Frulla

LIA LÉVESQUE

Montréal (PC)

Un dépouillement judiciaire devra avoir lieu dans la circonscription fédérale de l'ancienne ministre Liza Frulla, Jeanne-Le-Ber, sa majorité ayant subitement chuté de 464 à 35 voix.

Élections Canada a annoncé ce dépouillement judiciaire hier, qu'après une vérification du suffrage dans cette circonscription du sud-ouest montréalais eût changé la donne.

La candidate libérale a en fait recueilli 18 711 votes contre 18 676 pour le candidat bloquiste Thierry St-Cyr.

Un tel dépouillement est automatique lorsque l'écart entre le premier et le deuxième candidats est inférieure à un millièm du suffrage exprimé.

Or, 45 566 votes ont été enregistrés dans Jeanne-Le-Ber; le millièm équivalait donc à 45,5.

Dans ce contexte, on utilise souvent l'expression de «recomptage judiciaire» parce que chaque bulletin de vote doit être recompté.

Jusqu'à nouvel ordre, les libéraux ont remporté le 28 juin 135 sièges, les conservateurs 99, le Bloc québécois 54 et le Nouveau parti démocratique 19. Un candidat indépendant a également été élu.

Interrogé à ce sujet lors d'une conférence de presse à Montréal, le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a affirmé que si le Bloc remportait finalement le comté, «ce serait une belle victoire dans ce comté de Jeanne-Le-Ber,

où personne ne nous attendait là». La circonscription était considérée comme un château fort du Parti libéral du Canada.

«Cela nous donnerait 55 (sièges). Ça modifierait le compte quant à cette nécessaire majorité de parti pour faire en sorte que les votes passent», a constaté M. Duceppe.

Le chef du Bloc québécois s'est gardé de manifester trop d'optimisme.

«Si on ne l'a pas, ça ne change rien à notre travail, qui sera fait de façon tout autant rigoureuse.»

Du côté libéral, un porte-parole de Mme Frulla, Donald Boulanger, a rapporté qu'elle n'était pas inquiète et qu'elle était confiante de l'emporter officiellement. ●



PHOTO: LA PRESSE

Liza Frulla

Un pas vers le procès de Saddam Hussein

FISNIK ABRASHI

Bagdad (AP)

Saddam Hussein est passé comme prévu sous garde juridique irakienne hier, même s'il reste détenu par les Américains, mais c'est aujourd'hui, avec sa comparution au tribunal, qu'on le verra pour la première fois depuis son arrestation à la fin de l'année dernière.

Âgé de 67 ans, l'ex-raïs, renversé en avril 2003 et capturé près de Takrit (nord de l'Irak) le 13 décembre, était apparu cheveu et barbe hirsutes, l'air hagard.

Salem Chalabi, directeur du Tribunal spécial irakien (TSI) qui va juger l'ancien dictateur et les onze autres dignitaires transférés sous contrôle légal irakien, a dit avoir rencontré Saddam Hussein hier «pour lui expliquer ses droits et ce qui va lui arriver» aujourd'hui avec la lecture de l'acte d'accusation.

L'ancien maître de Bagdad a perdu du poids, selon M. Chalabi. Les autres détenus, également informés de leur comparution et de leurs droits, avaient pour «certains l'air très inquiet», a-t-il ajouté. Un juge était présent.

Saddam Hussein, qui voit un médecin quotidiennement, restera dans une prison contrôlée par les Américains jus-



PHOTO: AP

Un soldat irakien de la garde nationale agite un drapeau de son pays en guise de réjouissance.

qu'à ce que les Irakiens puissent assurer sa détention, ce qui devrait prendre du temps.

Néanmoins, les 12 prisonniers ne sont plus désormais considérés comme des prisonniers de guerre mais des détenus de droit commun soumis à la loi irakienne.

L'ancien président, qui a régné pendant 24 ans, devrait être accusé de cri-

mes de guerre ayant causé la mort de centaines de milliers de personnes, et notamment du massacre des Kurdes avec des armes chimiques en 1988 ainsi que de l'invasion du Koweït en 1990 qui avait déclenché la première Guerre du Golfe. Il disposera de 24 heures pour répondre à la liste de charges et désigner un avocat, a précisé à la télévision panarabe Al-Jazira Abdel Rahim al-Rifaei, porte-parole du premier ministre irakien Iyad Allaw. On ignore si l'équipe d'avocats engagés par sa femme pourra le représenter.

Saddam Hussein risque la peine de mort par pendaison, suspendue sous l'occupation américaine mais que le nouveau gouvernement intérimaire irakien entré en fonctions lundi envisage de rétablir. Comparaitront aussi aujourd'hui Ali Hassan al-Majid, surnommé «Ali le Chimique», l'ancien vice-président Taha Yassin Ramadan, l'ancien vice-premier ministre Tarek Aziz, et deux demi-frères du dictateur déchu.

Les audiences se dérouleront dans un tribunal de la Zone verte du centre de Bagdad, sous contrôle militaire. Quelque 160 000 soldats de la force multinationale conduite par les États-Unis se trouvent toujours en Irak pour faire face à l'insurrection, qui a multiplié les attaques récemment. Onze soldats américains ont ainsi été blessés hier par des tirs de mortier près de l'aéroport de Bagdad.

Les procès de Saddam Hussein et des autres dignitaires ne devraient pas commencer avant 2005, selon M. Chalabi. Mouwafak al-Rubaie, conseiller irakien à la Sécurité nationale, espère qu'ils pourront être diffusés en direct à la télévision afin que tous puissent voir «ce que Saddam a fait à quasiment toute personne, tout individu de ce pays». «Ce sera le procès du siècle», a-t-il prédit, promettant que «Saddam aurait un procès équitable».

Ce dernier risque en tous cas de réveiller les divisions entre les 26 millions d'Irakiens. «Chacun de ceux qui ont perdu des êtres chers sous Saddam voudra voir cela», estime Hamid al-Bayati, vice-ministre des Affaires étrangères et chef politique chiite, qui affirme avoir été torturé. En revanche, à Takrit, un habitant lance que «Saddam Hussein était un héros national et meilleur que les traîtres de ce nouveau gouvernement». Quant à Walid Mohammed al-Shibibi, avocat à Bagdad, il craint une recrudescence des attentats.

La procédure s'inspirera du code pénal irakien, de la législation internationale et de l'expérience de juridictions telles que le tribunal pénal international des Nations unies pour le Rwanda. Jusqu'à 30 tonnes de documents et autres éléments doivent être triés et de multiples témoins sélectionnés. ●